

Les Chambres d'Agriculture s'installent

■ Dans l'Aube, la Chambre d'Agriculture garde son président tandis que dans les Ardennes, l'heure est à la nouveauté. *Page 5*

Clarins, l'usine dynamisante



■ L'usine troyenne de cosmétiques a produit 1 million de tubes de crème depuis mi-novembre. Les recrutements se poursuivent pour accompagner la montée en puissance de la production. *Page 7*

De nouvelles pépites ardennaises récompensées

■ Chaque année, Ardenne Métropole organise les Trophées des entreprises mettant à l'honneur les pépites du territoire. *Page 6*

Fourgon rangé... à la scandinave

■ L'entreprise qui aménage des véhicules utilitaires pour les artisans et concessionnaires connaît une belle progression. *Page 8*

Portrait

■ L'Ardennaise Azéline Hamen. *Page 32*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 17 à 30

Nouveau départ pour l'agriculture française au SIA

Si la mobilisation des agriculteurs n'a pas cessé dans l'absolu, elle a en revanche changé de visage sur le terrain. Après les blocages de ronds-points ou le déversement de fumier devant les préfectures l'année dernière, ce sont les panneaux de communes qui ont été retournés, signifiant que les normes toujours plus contraignantes donnaient le sentiment de « marcher sur la tête ». Plus récemment, ces mêmes panneaux étaient recouverts de bâches barrées d'un « non au mercosur » du nom de l'accord ayant pour but d'intensifier les échanges entre l'Union européenne et les pays d'Amérique du Sud. Aussi, les revendications de la filière ont pris un autre tournant avec les élections au sein des Chambres d'Agriculture, véritables interlocuteurs des pouvoirs publics. Créés en 1924, ces établissements publics sont pilotés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du secteur agricole, rural et forestier. Les 102 établissements rassemblent 3 200 élus et emploient 8 230 collaborateurs dont 6 430 cadres et techniciens. Et alors que la FNSEA connaissait une hégémonie, le syndicat a été quelque peu bousculé par la Coordination rurale qui a effectué une véritable percée, notamment dans le département des Ardennes où elle a rassemblé 48% des voix. *Page 4*



Le Grand Est, région inégalitaire en matière de salaires

Dans le Grand Est, le salaire net annuel des femmes est inférieur de 21,8% à celui des hommes, un score supérieur de 2,7 points à celui du niveau national et qui place la région en tête de la France métropolitaine en matière d'inégalité salariale par genre. Cette inégalité s'explique par un volume de travail inférieur, dont le temps partiel choisi à 12% pour les femmes et à 5% pour les hommes. Le temps partiel en région est supérieur de 1,6 points à celui de la France métropolitaine. Mesuré à temps de travail égal, l'écart de salaires tombe à 16,2% et demeure toujours le plus élevé de l'Hexagone (14,6%). Cet écart

salarial diminue de deux points entre 2018 et 2021, dans le Grand Est comme au niveau national. Cette diminution est supérieure à celle de la période 2012-2015. À équivalent temps plein, la persistance des inégalités aboutit à une surreprésentation des femmes dans les bas salaires, 60% d'entre elles gagnent moins que le salaire médian contre 43% des hommes. Les conséquences sont plus grandes pour les salaires les plus bas : 27% des femmes et 15% des hommes ont un salaire mensuel inférieur à 1 500 euros. *Page 12*

IMPACT
MAXIMAL

VISIBILITÉ
TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



cdcr
ONE
day

28 20
février 25

AU CAPITOLE
Châlons-en-Champagne
13h30 > 18h

Nouveauté un espace dédié aux **créateurs** et **preneurs** d'entreprises.

• PARTENAIRES LOCAUX • EXPERTS CDER



INSCRIVEZ-VOUS



Soutenu par
La Région
Grand Est

APPEL À PROJET !

LE
GRAND
PITCH

**Candidatez dès
maintenant !**

Venez pitcher votre projet
sur la scène du Grand Pitch.

**10 mars à 10h
CCI Marne Ardennes Reims**



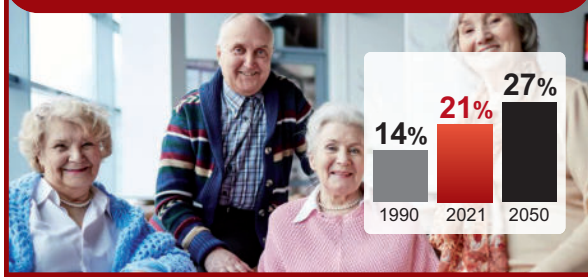
www.marneardennes.cci.fr/candidature

 **CCI MARNE
ARDENNES**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



La part des seniors dans la population française



Plus de la moitié des personnes de 65 ans ou plus sont des baby-boomers

En 2021, 13,9 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus, ou seniors, résident en France. Elles représentent 21 % de l'ensemble de la population, contre 14 % en 1990, et pourraient en représenter 27 % en 2050.

En 2021, 54 % des seniors ont moins de 75 ans, 30 % ont entre 75 et 84 ans et 16 % ont 85 ans ou plus. Au delà de la mortalité croissante avec l'âge, la taille des générations joue aussi sur la répartition par âge des seniors : nés entre 1946 et 1955, les seniors de moins de 75 ans font partie des premières générations du baby-boom. Avec le vieillissement des générations du baby-boom, les personnes de 85 ans ou plus pourraient représenter 24 % des seniors en 2050. (INSEE)

Les créations d'entreprises



Légère baisse des créations en glissement annuel sur les trois derniers mois

En données brutes, le nombre cumulé d'entreprises créées de novembre 2024 à janvier 2025 recule légèrement de 0,7 % par rapport à la même période un an auparavant. Les créations d'entreprises individuelles classiques reculent fortement (-13,3 %) tandis que les immatriculations de micro-entrepreneurs augmentent légèrement (+0,8 %), tout comme les créations de sociétés (+1,1 %). Sur cette période, le secteur qui contribue le plus à la baisse est celui des services aux ménages (-2 900 créations par rapport aux mêmes mois un an auparavant). Au sein de ce secteur, les créations baissent particulièrement pour les « autres services personnels non classés ailleurs » (-2 600 créations). (INSEE)

Evolution des salaires horaires dans le tertiaire



Ralentissement des salaires horaires et du coût horaire du travail au 4^e trimestre 2024

Au 4^e trimestre 2024, les salaires horaires ralentissent particulièrement dans le tertiaire (+1,8 % sur un an, après +2,6 %), secteur où les versements de PPV ont le plus reculé sur un an. Les salaires ralentissent aussi dans l'industrie (+2,8 % sur un an après +3,3 %) et la construction (+2,7 %, après +3,2 %), mais les hausses dans ces secteurs restent soutenues. Le coût horaire du travail (salaires, cotisations et taxes, déduction faite des subventions) dans les secteurs marchands non agricoles décélère également, dans le sillage des salaires : +2,5 % au 4^e trimestre 2024, après +3,2 %. La hausse du coût du travail sur un an est plus forte que celle des salaires (du fait de la baisse des montants d'aides à l'alternance et de la décru des montants d'exonérations de cotisations sociales). (INSEE)

baromètre



Les ventes de Cygnes s'envolent avant une nouvelle étape



Axel Delannoy et Inès Saadallah ont su rebondir après leur déprogrammation de « Qui veut être mon associé ».

Ils avaient lancé un appel sur les réseaux sociaux il y a plusieurs mois pour participer à l'émission « Qui veut être mon associé ? » sur M6. Sélectionnés, ils avaient gardé l'information confidentielle jusqu'à la diffusion de l'émission. Or, l'histoire ne s'est pas déroulée comme prévue car ils ont été déprogrammés à la dernière minute... Mais Axel Delannoy et Inès Saadallah ne sont pas du genre à baisser les bras, bien au contraire ! Forts d'une

communication redoutable et d'une résilience à en faire pâler plus d'un, ils ont lancé leur propre opération : « Qui Veut Encourager le Made In France ? » « Il y a 3 semaines nous vivions le pire moment de l'histoire de Cygnes et jamais nous n'aurions imaginé nous relever aussi vite », confie ainsi Axel Delannoy. Car pour préparer l'émission, les deux associés ont emprunté 400 000 euros (300 000 € dans le stock « car produire en France ça prend du

temps » ; 50 000 € dans le recrutement (logistique, SAV, communication) et 50 000 € dans différents investissements (bureau, site, e-mail, contenus, papeterie, enveloppe...) afin de se préparer aux répercussions de l'émission et produire ainsi assez de collants en amont pour la demande après un passage télévisuel devant en moyenne plus de 2 millions de téléspectateurs. « Nous étions déjà passé à la télévision sur M6 dans l'émission 66 minutes, en novembre 2023, et nous avons appris de cette expérience en ayant eu près de 5 000 commandes en une semaine ! » Le passage annulé, Cygnes se retrouve donc avec un stock conséquent sur les bras. « C'est pour cette raison que le 14 février, nous avons lancé notre opération : Qui Veut Encourager le Made in France? (QVEMIF) pour montrer que le Made in France a de beaux jours devant lui et que nos collants méritent d'être connus de tous ! Le principe est simple : pendant 10 jours, on veut écoulé toute la papeterie commandée pour l'émission, soit environ 5 000 coffrets ! » poursuit Axel Delannoy.

PROCHAINE ÉTAPE : L'USINE DE PRODUCTION

Le pari est payant : « En quelques jours, nous avons enregistré plus de 1 500 commandes, avec plusieurs milliers de collants vendus, mais ce sont aussi plusieurs millions de vues sur nos différents réseaux, des milliers de messages, de repost, de likes, et également des dizaines d'investisseurs et fonds qui nous écrivent ! » Si l'opération s'est terminée en fin de semaine dernière, l'impact a été au-delà des espérances de la jeune start-up qui regarde avec encore plus de confiance vers l'avenir : investir dans sa propre usine de fabrication, dans la région rémoise.

NASTASIA DESANTI

Ils bougent



ARNAUD MORA NOUVEAU PRÉSIDENT AU SEIN DU RÉSEAU QUEST FOR CHANGE

Arnaud Mora, entrepreneur dans la transition énergétique et alumni Quest for change, devient président du réseau d'incubateurs. Il succède à Pascal Neuville, dont les six années de mandat ont été marquées par la structuration d'un réseau d'incubateurs à l'échelle du Grand Est et le développement significatif de l'entrepreneuriat innovant sur le territoire. Arnaud Mora, fondateur de Freshmile, une start-up devenue leader de la gestion de bornes de recharge pour véhicules électriques, ayant fait l'objet d'une levée de fonds Série A avec la Caisse des dépôts puis d'une sortie par la vente à un industriel, prend les rênes de l'association avec une volonté forte de poursuivre et d'amplifier les efforts engagés. Parmi les priorités des années à venir figure en tête l'accès au financement. Créer de nouveaux outils de financement, accompagner les investisseurs privés actifs ou nouveaux auprès des start-up du réseau, mieux préparer encore les entrepreneurs à la recherche de financement, sont aujourd'hui des enjeux cruciaux à adresser pour Quest for changes.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Le Salon de l'Agriculture, une vitrine pour les éleveurs et producteurs de la région

Agriculture. Le monde agricole est en attente de changements. Après une mobilisation intense depuis un an, le Salon International de l'Agriculture est l'occasion de remettre les préoccupations au centre du dialogue avec le gouvernement et la Ministre, Annie Genevard.



Dans de nombreux villages, on peut encore voir des panneaux inversés ou enveloppés d'une bannière « Non au mercosur ».

Si la mobilisation des agriculteurs n'a pas cessé dans l'absolu, elle a en revanche changé de visage sur le terrain. Après les blocages de ronds-points ou le déversement de fumier devant les préfectures l'année dernière, ce sont les panneaux de communes qui ont été retournés, signifiant que les normes toujours plus contraignantes donnaient le sentiment de « marcher sur la tête ». Plus récemment, ces mêmes panneaux étaient recouverts de bâches barrées d'un « non au mercosur » du nom de l'accord ayant pour but d'intensifier les échanges entre l'Union européenne et les pays d'Amérique du Sud. Aussi, les revendications de la filière ont pris un autre tournant avec les élections au sein des Chambres d'Agriculture, véritables interlocuteurs des pouvoirs publics. Créés en 1924, ces établissements publics sont pilotés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du secteur agricole, rural et forestier. Les 102 établissements (88 Chambres départementales ou interdépartementales, 13 Chambres régionales ainsi qu'une structure nationale) rassemblent 3 200 élus et emploient 8 230 collaborateurs dont 6 430 cadres et techniciens.

Et alors que la FNSEA connaissait une hégémonie, le syndicat a été quelque peu bousculé par la Coordination rurale qui a effectué une véritable percée, notamment dans le département des Ardennes où elle a rassemblé 48% des voix. « Il va falloir faire des alliances », concède Thierry Lebegue, secrétaire général de la Coordination

rurale des Ardennes et vice-président national. Et d'embrayer dans la foulée : « Mais ce n'est pas une alliance contre-nature. Nous ne sommes pas sectaires, ce qui compte c'est de défendre les intérêts des agriculteurs. » Des intérêts que les producteurs ardennais jugent mieux compris par « les bonnets jaunes ». « La physionomie du département est très différente de celle de la Marne, territoire voisin, où il y a majoritairement des céréaliers et des viticulteurs. Dans les Ardennes, ce sont beaucoup plus des éleveurs », précise celui qui est à la tête d'une exploitation de 380 animaux, en

bio. Allusion au président national de la FNSEA, Arnaud Rousseau, également à la tête du groupe Avril, groupe agro-industriel français spécialisé dans l'alimentation humaine, animale, l'énergie et la chimie renouvelable. Il dispose d'un portefeuille de marques comme Lesieur, Puget, Vivien Paille, Sanders ou Diester. À la Coordination rurale, on dénonce ainsi les intérêts « antagonistes » du président national de « la fédé ».

VALORISATION DES PRATIQUES

Pourtant, sur le terrain, les discours des responsables de la FDSEA ne sont pas si différents de leurs homologues de la CR (voir PAMB 8108). Concernant la PAC (Politique Agricole Commune) par exemple, si le syndicat s'est construit en 1991 en opposition au traité européen, aujourd'hui, Thierry Lebegue reconnaît : « Je ne connais pas d'agriculteurs qui pourraient vivre sans les aides. Nous avons la plus belle agriculture au monde, mais à côté de ça, on importe d'Amérique du Sud ou d'Ukraine. Plutôt que de soutenir les exploitations et d'aider à leur développement, on ajoute des normes et on préfère faire venir des produits d'ailleurs. »

Alors quel discours compte porter la coordination rurale au Salon de l'Agriculture qui se déroule du 22 février au 2 mars ? « Moins de contrôles dans les exploitations » plaide Thierry Lebegue qui prend son propre exemple. « Tous les deux jours, mon lait est contrôlé et ana-

lysé. Ce sont des contraintes, une organisation et cela jette le doute sur la manière dont on fait notre travail. » Deuxième doléance, un bouclier énergétique : « Toutes les fermes sont confrontées aux augmentations de l'énergie, que cela soit les céréaliers pour conserver le grain, les maraîchers ou les éleveurs. Nous portons la volonté d'obtenir un kilowattheure détaxé », fait-il savoir. La question d'une meilleure rémunération est aussi sur toutes les lèvres, FDSEA et Coordination rurale réunies. « Les coopératives doivent acheter à un prix rémunérateur. Et c'est possible. Pour prendre encore l'exemple du lait, les coopératives qui achètent dans le Jura ou en Savoie rémunèrent à 700 euros les 1 000 litres là où dans le Grand Est, on tourne plus autour des 400 euros. »

La valorisation des produits, la reconnaissance de leur spécificité avec des labels AOP par exemple, entre aussi en ligne de compte. « Il faut des coopératives à taille humaine qui reversent les bénéfices aux agriculteurs plutôt que d'aller investir à l'étranger », insiste le vice-président de la Coordination rurale. L'année dernière, le syndicat a reçu 160 parlementaires nationaux et européens sur le Salon de l'Agriculture et compte bien renouveler les rencontres cette année. « L'avenir de l'agriculture se joue surtout au niveau européen, quand la France vient surtransposer les normes que l'UE impose », affirme celui qui s'est converti en bio il y a 12 ans.

DE L'IMPORTANCE DES CONCOURS AU SIA

La filière Elevage et Viande joue un rôle clé dans le dynamisme agricole français. À Orvilliers-Saint-Julien (10) Victor Maman est éleveur Ovin. Sur le salon, il va participer au Concours de la race « Ile-de-France », fruit de sa passion pour l'élevage et la sélection d'animaux reproducteurs. « L'idée c'est de pouvoir se jauger et de faire connaître notre élevage mais aussi notre savoir-faire. » Ses bêtes sont commercialisées de deux manières : les reproducteurs sont revendus à d'autres éleveurs et le reste est vendu en boucherie via une coopérative qui possède la certification Label Rouge.

« La situation du bio en France est très compliquée, à tel point que beaucoup songent à repasser en conventionnel. »

Concernant l'agriculture biologique, Thierry Lebegue a également des idées : « Quand on mange bio, on est moins malade. Pour les animaux, c'est impressionnant leur santé avant et après. Dans la mesure où la TVA sert en partie à financer la sécurité sociale, on pourrait moins taxer le bio. On mangerait mieux et les produits seraient plus abordables pour le consommateur », veut croire l'Ardennais.

NASTASIA DESANTI

LES AGRICULTEURS, NOUVEAUX INFLUENCEURS



Bruno Cardot sur Instagram en direct de ses champs de betteraves avec la mascotte « Miss Better », la betterave à sucre.

Agriculteur à Moy-de-l'Aisne, à côté de Saint-Quentin, Bruno Cardot anime un live Twitch aux côtés de Samuel Etienne, le 24 février de 11h à 14 heures, en direct du Salon de l'Agriculture. Celui qui se définit lui-même comme céréalier-communicant est un habitué des médias de part ses nombreuses casquettes. Installé en 2000, il n'est « que la deuxième génération d'agriculteur » après avoir repris la ferme de ses parents. Il exploite aujourd'hui 280 ha en polycultures céréales, blé, orge, colza, betteraves, pommes de terre, maïs ainsi que de la vigne depuis 2021.

Ambassadeur pour Intercéréales, il explique régulièrement à des scolaires et via des vidéos son métier de producteur de blé jusqu'à la transformation, « de la graine à la baguette ». Pour Culture Sucre, il a par exemple contribué à la création de la mascotte Miss Better.

« Je suis sur les réseaux depuis 2017 suite à un fort mouvement d'agri-bashing. Je réalise des vidéos sur X, Facebook, Instagram, Tik Tok... l'idée est vraiment de faire de la pédagogie,

de la vulgarisation et de répondre à ce besoin du grand public de savoir ce que l'on mange et comment c'est fabriqué. On se doit de répondre à cela », fait-il savoir. Une tendance qui prend de l'ampleur... Selon Bruno Cardot, ils sont « une centaine à faire des vidéos ». Concernant le live Twitch, « c'est un rapprochement avec Intercéréales. On s'est dit que c'était le bon canal et que Samuel Etienne était la bonne personne. Aujourd'hui, ce sont les jeunes qu'il faut cibler, les ados et les moins de 30 ans. » Capter l'attention pour délivrer un message. « Si on veut cibler les jeunes, il faut aller sur les réseaux. Je débute mes vidéos par salut salut, et je finis par "aimez-nous, on fera le reste". Il faut nous faire confiance. On est formé, on est contrôlé. Comme un conducteur de train ou d'avion. Et d'être remis en question en permanence, c'est super dur à vivre », confie cet homme de 52 ans. Concernant le SIA, « c'est un vrai rendez-vous pour aller vers le grand public, c'est le moment idéal. On fait ce pas vers eux, en mode totalement transparent. »

Agriculture. Le président réélu à la Chambre d'agriculture de l'Aube mise sur un travail collectif.

Un second mandat pour Alain Boulard



Le bureau: Alain Boulard, président (2^e au 2^e rang en partant de la droite), Vincent Martin, 1^{er} vice-président, Olivier Despeyroux, Baptiste Gatouillat et Teddy Leblanc, vice-présidents. Joël Falmet, secrétaire, Solange Meric, Joël Hospital, Maxime Binon, Benoît Leveque, Sandrine Simonot et Thomas Caquard, secrétaires adjoints.

Le président Alain Boulard (FDSEA-JA-SGV) est reconduit à la présidence de la Chambre d'Agriculture de l'Aube, réélu avec 22 voix sur 27 face à Christophe Sichnknecht (Coordination rurale-CR10-FFIDA). La liste, portée par l'ancien président candidat à sa réélection, a obtenu 66,12 % des suffrages, l'un des meilleurs scores au niveau national. Si Christophe Sichnknecht regrette « un manque d'ouverture d'esprit pour amener du sang neuf dans le bureau », Alain Boulard lui répond : « le fait de ne pas être élu au bureau ne vous empêche pas de travailler dans les commissions. Faites remonter des propositions. Nous profitons de cette occasion pour rebattre les cartes. Je crois en la force du collectif. Le président n'est que le chef d'orchestre. Cela implique que chacun prenne ses responsabilités ». Alain Boulard a salué l'ensemble des candidats avant de renouveler publiquement sa confiance en son directeur, Bertrand Chevalier, et en son équipe.

MAINTENIR LE CAP

L'installation des membres du bureau renouvelé à 50 % a été encadrée par Mathieu Orsi, secrétaire général de la préfecture de l'Aube qui, après avoir félicité les élus, soulignait la complexité des élections dans les Chambres d'Agriculture et de ses nombreux collègues. Ajoutant sur le ton de l'humour, « à côté, une dissolution de l'Assemblée nationale, c'est vraiment simplissime ! » L'élection s'est d'ailleurs déroulée au lendemain du vote de la loi Agricole à l'Assemblée et le jour de son adoption au Sénat. « Vous bénéficierez d'avancées législatives », ajoute le représentant de l'État. « Haies, transition écologique, élevage, produits phytosanitaires, il y a des avancées et des réponses. C'est la fin d'un cycle, le pays a un budget, la loi agricole est adoptée, nous allons pouvoir travailler ensemble ». Si la liste auboise réalise l'un des meilleurs scores nationaux, pour le président réélu, « au regard des résultats nationaux, avec la perte de certains départe-

JEAN-BAPTISTE BOURIN, ÉLU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ARDENNES

À la suite des élections générales de ses membres qui se sont tenues du 15 au 31 janvier 2025, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a procédé ce jour à l'installation de son nouveau Président et des membres de son Bureau pour la mandature 2025-2031, mettant fin à quarante ans de règne de l'alliance FDSEA-Jeunes Agriculteurs.

Les membres élus, représentant les différents collèges du secteur agricole, ainsi que l'élu désigné par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), se sont réunis pour élire le Président et constituer le Bureau de la Chambre d'Agriculture. Le nombre des votants s'est élevé à 33 sur un total de 34 élus. L'ensemble des élus a pris part au vote pour les différents postes.

Aucun des deux candidats en lice n'ayant obtenu la majorité absolue au cours des 2 premiers tours, un troisième tour de scrutin a été nécessaire, sans pour autant réussir à départager l'égalité parfaite entre les deux. Comme le prévoit, l'article D.511-56 du Code Rural, l'élection a donc été acquise au candidat le plus âgé, à savoir Jean-Baptiste Bourin. Ce dernier, actuel Président de la Coordination Rurale des Ardennes, succède ainsi à Benoît Dave. Il entend poursuivre les actions en faveur de la pérennité et de la compétitivité de l'agriculture ardennaise pour « une agriculture durable et un avenir prospère, respectueux de nos valeurs. Nos enjeux prioritaires : la crise sanitaire, la problématique du loup, la transmission



Les élus de la Chambre d'Agriculture des Ardennes. Jean-Baptiste Bourin est le quatrième à partir de la gauche au premier rang.

des exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs, privilégier les circuits-courts et bien d'autres sujets encore... » Son mandat débute alors à compter de ce jour pour une durée de 6 ans. À la suite de cette nomination, la Coordination rurale a, dans la foulée, remporté les douze sièges du bureau. A noter que trois postes ont été accordés à trois représentants de la Confédération Paysanne, à la CFE-CGC ainsi qu'à la CFDT.

PASCAL REMY

ments, nous entendons le message. Il nous oblige à redoubler de vigilance. Face à l'instabilité institutionnelle, notre structure ne doit pas en souffrir et maintenir son cap ». Alain Boulard se projette d'ores et déjà sur un travail qu'il souhaite collectif. « La priorité, c'est l'installation et le suivi des jeunes agriculteurs. L'avenir de l'agriculture passe par là ».

Le Conseil départemental de l'Aube représenté par Anne-Marie Zeltz a félicité le nouveau bureau. « Nous sommes fiers de travailler avec la Chambre d'Agriculture ». La signature d'une nouvelle convention doit permettre à l'agriculture de trouver la main d'œuvre qu'elle recherche en rapprochant ses offres d'emploi avec les bénéficiaires du RSA.

Le Conseil départemental emmène par ailleurs la Chambre d'Agriculture et les producteurs locaux au Salon International de l'Agriculture pour la deuxième année. Le stand aubois au SIA se place sous le signe des bulles

d'anniversaire du champagne qui fête 10 ans d'inscription à l'Unesco, une belle thématique pour célébrer un début de mandature.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

6 ANS POUR 6 AXES STRATÉGIQUES

- Le renouvellement des générations tout au long du parcours professionnel, de l'installation à la transmission
- Entreprendre pour produire et permettre une meilleure valorisation des productions, renforcer la technicité, structurer les filières alimentaires et non alimentaires, la forêt et les énergies renouvelables
- Mettre l'accent sur l'innovation
- Renforcer l'attractivité de notre territoire
- Améliorer la performance du conseil aux agriculteurs avec des services au meilleur prix et individualisables
- L'enjeu de la communication pour rendre visible les Chambres d'agriculture, et leurs missions

Industrie

Ham : Evonik annonce la mise en place d'un plan d'activité partielle

L'usine Evonik de Ham traverse une période délicate. L'entreprise allemande, anciennement connue sous le nom de Rexim, a annoncé la mise en place d'un plan d'activité partielle, impactant ses 230 salariés. En cause : une baisse significative des commandes, réduisant de 20 % les volumes de production. L'usine, spécialisée dans les acides aminés destinés aux industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques, verra ce dispositif mis en œuvre entre avril et juillet 2025. La direction assure cependant que cela ne compromettra pas la satisfaction des clients. Cette annonce s'inscrit dans un contexte plus large de réflexion stratégique pour le groupe Evonik. Dès octobre dernier, l'entreprise évoquait la possibilité de partenariats ou de cessions pour ses sites de Ham et de Wuming, en Chine, afin d'accélérer leur développement. Ces usines, spécialisées dans les acides aminés et cétoacides, affichent un potentiel de croissance prometteur, avec un chiffre d'affaires annuel moyen

d'environ 100 millions d'euros.

Cette réorganisation ne touche pas seulement Ham. En 2025, Evonik a également cessé la production de cétoacides à Hanau, en Allemagne, impactant environ 260 employés. Par ailleurs, son activité Health Care, intégrée à la division Nutrition and Care, se recentre sur des solutions globales, en lien avec ses domaines d'expertise clés. Malgré ces changements, la direction d'Evonik se veut rassurante : aucune fermeture ni plan social ne sont à l'ordre du jour. Le groupe continue activement sa recherche de partenaires stratégiques pour pérenniser ses sites. Toutefois, en octobre dernier, Evonik confirmait envisager la cession du site de Ham d'ici un à trois ans et laisse ainsi planer une incertitude sur son avenir à long terme.

Santé

Un nouveau contrat local de santé pour Château-Thierry

Le mardi 28 janvier 2025, la Ville de Château-Thierry et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France ont officialisé le renouvellement du Contrat Local de Santé (CLS)

pour la période 2024-2028. Ce nouveau CLS marque une avancée majeure en intégrant désormais la Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne (C4), en plus de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry (CARCT) et de la Ville de Château-Thierry. Au total, 108 communes et plus de 71 000 habitants sont concernés par ce dispositif, qui vise à améliorer l'accès aux soins et à renforcer la prévention en santé sur l'ensemble du territoire.

Ce contrat repose sur une approche collaborative entre les collectivités locales, les professionnels de santé et les acteurs institutionnels. Il s'inscrit dans une dynamique de lutte contre les inégalités d'accès aux soins, en mettant l'accent sur plusieurs priorités : l'amélioration de la santé mentale, la lutte contre les addictions et la mise en place d'un accompagnement adapté à chaque étape de la vie. Depuis son lancement en 2018, le CLS a permis d'apporter des réponses concrètes aux défis sanitaires locaux. Son renouvellement vise à poursuivre ces efforts en développant des actions ciblées pour améliorer le parcours de soins des habitants. Grâce à cette mobilisation collective, les autorités espèrent renforcer l'offre de soins et assurer un meilleur suivi médical pour l'ensemble des habitants du territoire, tout en mettant en place des solutions durables pour faire face aux défis de santé publique.

GUILLAUME BOTTON

Cérémonie. Chaque année depuis 2017, Ardenne Métropole organise Les Trophées des entreprises, cérémonie visant à récompenser les entreprises du territoire qui se sont distinguées durant l'année par leur réussite et leur dynamisme.

De nouvelles pépites ardennaises mises à l'honneur



L'ensemble des lauréats de l'édition 2025

La neuvième édition du Trophée des Entreprises organisée par Ardenne Métropole a Vrine-aux-Bois a permis d'honorer, entre autres, les dirigeants de Vynex, Sennedrat, l'auto-école du Faubourg à Sedan, « Une famille à naître » à Neufmanil, Bloc Session à Donchery, Légumes & Terroir qui se sont vus attribuer les médailles d'or dans les catégories entreprises, artisanat, commerce, services, tourisme et environnement. Bodyfeed a, pour sa part, bénéficié du coup de cœur du jury.

Avant d'annoncer le palmarès 2025, Patrick Fostier, vice-président d'Ardenne Métropole chargé du développement économique et du commerce s'est félicité « de la qualité des projets présentés, de la ténacité, de l'ingéniosité et de la réussite des dirigeants mis à l'honneur. Nous avons besoin d'eux car ils créent des emplois sur leur territoire ».

Ce dernier a également révélé qu'en 2026, il était envisagé d'inviter l'ensemble des lauréats des différentes éditions pour mesurer l'ampleur des emplois générés par l'ensemble

ENTREPRISES

OR : VYNEX

Fournisseur de produits de bricolage l'entreprise créée en 1966 à Flize a relocalisé dans les Ardennes la conception et la fabrication de sa visse Rocket. Cette société dirigée par Alain Trompette et qui emploie 185 personnes sur ses différents sites ardennais met en emballage des articles de tréfilerie, quincaillerie et autres liés au bricolage et à l'habitat.

ARTISANAT

OR : SENNEDRA

Une ébénisterie carolomacérienne qui fabrique du mobilier haut de gamme en pièce unique et petite série en travaillant des matériaux connexes au bois comme le gypse, le parchemin, le galuchat et la paille. Julien Boucheix et Jonas Louis Sydney, associés dans cette affaire depuis fin 2023 répondent aux besoins des architectes et décorateurs d'intérieur

COMMERCE

OR : L'AUTO-ÉCOLE DU FAUBOURG À SEDAN

Dans ses locaux sedanais, Virginie Leal assure depuis le 1^{er} janvier 2022 une formation au code de la route ainsi qu'à la conduite pour le passage du permis de conduire aux personnes présentant des troubles cognitifs et/ou moteur. Elle a été spécialement formée pour accompagner

LE PALMARÈS

les personnes ayant des « troubles dys ».

TOURISME

Or : BLOC SESSION

Thomas Lesage a mis en place à Donchery depuis le 17 avril 2029 une salle d'escalade en bloc où il encadre une école tout en initiant à la discipline des personnes de plus en plus nombreuses à fréquenter cette structure.

SERVICES

OR : FAMILLE A NAITRE

À Neufmanil, Lucile Regnier a ouvert une entreprise de prestations de services spécialisée dans le bien-être périnatal afin de fournir un bien-être physique et émotionnel tout au long de la grossesse et au-delà. Elle utilise des techniques de bien-être, massages, thalasso thérapeutique bain bébé qui permet aux nourissons de retrouver les sensations de l'inutero.

ENVIRONNEMENT

OR : Légumes & Terroir

La société créée par Teddy Dasnois et Geoffrey Boizard transforme des légumes locaux sous vide. Elle travaille exclusivement avec les producteurs locaux.

Le palmarès complet : <https://ardenne-metropole.fr/trophees-des-entreprises-laureats2025/>

de leurs sociétés.

Les remises de récompenses ont été effectuées par Aubin Jeanteur, vice-président de la CCI Marne-Ardennes, Valérie Messina présidente de la chambre des Métiers et de l'Ar-

tisanat, Jean-Claude Caillaud, président de Protéame, Inès de Montgon, vice-présidente au développement durable d'Ardenne Métropole, Patrick Dutertre, vice-président d'Ardenne Métropole en charge du cycle de

l'eau, Franck Marcot en charge du tourisme et Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières et président de la communauté d'agglomération.

PASCAL REMY

Logement. Récemment inaugurée à Reithel en lieu et place de l'ancienne brigade de gendarmerie, la résidence des Iris, portée par Habitat 08, a été bâtie en un temps record.

Programme ambitieux pour Habitat 08



La résidence Iris dans sa globalité : 64 logements à un ou deux étages et 12 maisons individuelles répartis en huit îlots.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain lancé en 2014, la ville de Reithel accueillera dès février 2025 les

premiers locataires d'une nouvelle résidence de 76 logements. Véritable quartier en cœur de ville, cette résidence construite sur un terrain de 16 000 m² gracieusement mis à dis-

position par la Ville de Reithel à Habitat 08, est composée de 64 logements dits intermédiaires de 48 à 81 m² de surface, à un ou deux étages et de 12 maisons individuelles, du T2 au T4, articulés en huit îlots.

Tous les rez-de-chaussée sont adaptés ou adaptables PMR. Les appartements en RDC et les maisons disposent d'un jardin privatif. Les appartements situés aux 1^{er} ou 2^e étage sont dotés d'un balcon. Tous les logements bénéficient d'un cellier ou d'un cabanon privatif, d'une douche avec paroi vitrée, de volets roulants motorisés et de VMC. Les maisons sont quant à elles équipées de pompe à chaleur.

« Une attention particulière a été portée à la qualité des matériaux utilisés et au confort de vie apporté aux résidents qui bénéficieront tous d'un espace extérieur privatif et de deux places de stationnement »,

précise Jacques Samoy, directeur de la communication et de la relation locataire à Habitat 08. Sur l'ensemble de la résidence, 162 places de stationnement ont été ainsi aménagées. Les maisons disposant d'un espace pour stationner deux véhicules maximum.

LOGEMENTS TRÈS PEU ÉNERGIVORES

Conforme à la dernière réglementation thermique en vigueur (RE 2020), ce programme immobilier a été pensé pour offrir aux habitants des logements très peu énergivores grâce notamment à des matériaux et des systèmes de production d'énergie performants et durables.

« Basé sur la méthode de conception-réalisation, ce projet a été confié en totalité à un seul opérateur économique, l'entreprise générale BEC Construction Champagne, qui s'est

chargée des études et de l'exécution des travaux en relation avec d'autres entreprises principales : P+S architectes et les bureaux d'études Ivoire, MCI Thermique et Arnould. »

Le coût total des travaux qui s'élève à 11,8 millions d'euros s'est réparti entre différents financeurs : l'Etat via l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, le conseil départemental, la communauté de communes du Pays Rethélois, la ville de Reithel, la banque des territoires, Action Logement et la Caisse des Dépôts et Consignation.

« Cette résidence est l'illustration concrète de la capacité d'Habitat 08 à proposer un habitat attractif, durable, adapté au parcours de vie et favorisant l'inclusion », indique Hervé Euzen, le directeur d'Habitat 08.

PASCAL REMY

Industrie. L'usine troyenne de cosmétiques a produit 1 million de tubes de crème depuis mi-novembre. Les recrutements se poursuivent pour accompagner la montée en puissance de la production.

Clarins, l'usine dynamisante



Les deux lignes de conditionnements et l'espace libre qui attend les 16 autres à venir.

C'est à Troyes que Clarins a choisi d'implanter sa seconde usine française. Le groupe cosmétique pourra ainsi doubler sa capacité de production qui génère aujourd'hui 2 milliards d'euros de chiffres d'affaires et emploie 8 000 collaborateurs. Un moyen de répondre aux marchés internationaux dans lesquels Clarins exporte déjà dans 150 pays et de sécuriser la production en cas d'incident sur un site. Quatre mois après le démarrage, l'usine Clarins vient de sortir son millionième produit.

« Nous étions en capacité maximale à Pontoise, explique Olivier Courtin, directeur général de Clarins, tant en employés qu'en surface. Il nous fallait un deuxième site pour assurer le plan de continuité de l'entreprise. C'est donc un moment important pour le groupe, cette usine. Nous doublons la capacité. L'usine est très robotisée, nous avons pris ce qu'il y a de mieux ».

Tous les produits fabriqués à

Pontoise seront aussi fabriqués à Troyes. Ils sont ensuite acheminés vers Amiens, le centre logistique du groupe. « Moi, je suis français et fier d'ouvrir cette usine. Le plus important est d'avoir du Made in France sur nos produits. Clarins réalise 5 % de son chiffre en France et 95 % à l'international. Le Made in France est encore très fort. Nous sommes une société française et j'estime qu'une société française doit être en France ».

Sur le Parc du Grand Troyes, l'usine occupe un terrain de 13,5 hectares avec une surface déployée de 31 000 m² pour l'usine. À terme, les espaces libres de l'usine accueillent 18 lignes pour atteindre la vitesse de croisière de 100 millions d'unités produites par an.

Clarins poursuit son plan de développement avec l'arrivée de quatre lignes de conditionnement dont l'une dédiée au fameux Double Sérums à l'automne. Une ligne de fabrication avec trois cuves destinées à la préparation et au mélange

sera mise en service fin 2025.

Le démarrage de la première ligne de conditionnement était le 12 novembre. Le premier exemplaire du gel après-rasage pour homme, premier produit sorti, est désormais exposé à l'accueil de l'usine. Avec une capacité 5 400 tubes par heure, la ligne conditionne les tubes d'une contenance de 15 ml et 75 ml. Depuis janvier, la seconde ligne a été mise en service. Chaque heure, 13 000 tubes d'échantillons en sortent. Tous les quarts d'heure, des prélèvements sont réalisés à trois étapes différentes de la mise en conditionnement pour un contrôle qualité.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE

« L'ouverture de l'usine se passe bien et dans les temps. Si le démarrage d'une usine n'est pas facile, c'est très excitant. Nous sommes à la recherche de talents et de CV », lance Nicolas Mithouard, directeur de l'usine Clarins de Troyes. Actuellement 50 personnes travaillent à Troyes et les recrutements continuent avec une cinquantaine de collaborateurs supplémentaires à fin 2025 et 300 à terme.

Bien accompagné dans son projet d'installation, Clarins salue le soutien de Business Sud Champagne et de Troyes Champagne Métro-

pole (TCM). Aujourd'hui, « Troyes la Champagne vous accueille », le service d'hospitalité de TCM facilite l'arrivée des familles à l'image d'une conciergerie pour trouver le logement, les écoles, le travail du conjoint...

PRENDRE SOIN DES PERSONNES ET DE LA PLANÈTE

Clarins propose un cadre agréable à ses collaborateurs, avec notamment un parcours santé, de grandes baies vitrées, une salle de sport et une cafétéria (en attendant le restaurant d'entreprise quand les effectifs seront au complet). Un cadre agréable « avec vue sur les vignes de Montgueux » sourit le directeur de l'usine.

L'ensemble du bâtiment est conçu dans un objectif d'autonomie maximale. Il coche toutes les cases de l'innovation. D'un coût global de 135 millions, qui comprend l'intégration de toutes les lignes, l'usine ultra-sécurisée fait appel à de nombreux robots. Ils simplifient la production, la mise à disposition des composants et le stockage avant le départ pour le site de logistique. L'usine est autonome à 80 % en énergie avec le choix du photovoltaïque et de la géothermie. Quant à l'eau, une unité de filtration traite les eaux usées avant de les remettre dans le réseau urbain. Fin 2026, le système Reuse permettra de recycler 100 % de l'eau consommée pour la réutiliser. « Nous essayons

CLARINS EN CHIFFRES

- Création : 1954
- Entreprise familiale, 3^e génération de la famille Courtin
- Marques : Clarins et My Blend
- N° 1 des soins en Europe
- CA : 2 milliards d'euros
- 2 usines Pontoise et Troyes et un site logistique à Amiens
- 8 000 collaborateurs, dont 50 à Troyes (300 à terme).
- 20 000 points de vente ; 200 boutiques Skin spas et SPA by.
- Investissement site de Troyes : 135 millions d'euros

d'être positifs. Nous avons aussi des actions de renaturation avec Troyes Champagne Métropole, en local et en rural pour améliorer la qualité de vie des collaborateurs », poursuit Olivier Courtin. L'objectif de Clarins étant d'être une usine 100 % décarbonée avec un site qui répond aux critères des labels HQE « excellent » et BREEM « very good ». En 2025, Clarins utilisera 80 % d'extraits de plantes bio, 100 % d'emballages recyclables, réduira de 30 % l'utilisation du plastique et d'autant ses émissions de carbone. Une usine respectueuse de la nature, qui cultive une image nature, tout comme les plantes qu'elle utilise dans ses formulations.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Olivier Courtin, directeur général de Clarins et Nicolas Mithouard, directeur de l'usine de Troyes).



EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES

UN MARQUAGE AU CHAUD, MÊME QUAND IL FAIT FROID !

Chez Kadimage, notre atelier de marquage textile personnalise vos vêtements, quelle que soit la saison !

REIMS 03 26 36 36 26 WWW.KADIMAGE.FR

[f](#) [in](#) [@](#) [d](#) [v](#)



Artisanat. L'entreprise spécialisée dans l'aménagement de véhicules utilitaires pour les artisans et concessionnaires, basée à Gueux, connaît une belle progression depuis deux ans.

Fourgon rangé... à la scandinave



Simon Poulain s'est installé à Gueux en 2023 dans la zone artisanale avec son entreprise Fourgon Rangé.

Simon Poulain a quitté une carrière de commercial à l'export puis de marchand de biens associé pour lancer son entreprise d'aménagement de véhicules utilitaires, au nom

évocateur de « Fourgon rangé ». « Je suis plutôt issu du milieu automobile comme commercial France et export. J'ai été salarié de plusieurs carrossiers et équipementiers, dont le dernier, System Edström, est devenu

mon fournisseur aujourd'hui. » De son expérience de quatre ans chez l'aménageur suédois comme Directeur commercial France, il en garde un souvenir ému : « J'animais un réseau de distributeurs comme je le suis aujourd'hui. Avant de lancer mon entreprise, j'ai donc été de l'autre côté de la barrière en gérant toutes les difficultés et problématiques que pouvait rencontrer un distributeur. Cela a constitué un véritable atout dans une entreprise très à l'écoute aussi bien de ses clients que de ses salariés », explique Simon Poulain qui confie qu'après avoir quitté le salariat en Suède, il n'imaginait pas retrouver en emploi en France autrement qu'en créant lui-même son entreprise. Le covid passe par là, et il se dirige alors vers une activité de marchand de biens où il supervise la rénovation d'un certain nombre de logements, ce qui lui permet de se faire un réseau chez les artisans.

En 2022, il se décide à créer sa propre activité, avec le soutien de son ancien employeur suédois. Une véritable opportunité. Après avoir visité des cellules commerciales, il se positionne sur la location de nouveaux locaux à Gueux, sur une surface de 200 m² et « correspondant

totallement à l'image que l'on voulait donner de l'entreprise : moderne et proche des grands axes routiers ». Simon Poulain continue d'ailleurs de donner des formations pour System Edström sur la partie montage et technique des produits pour d'autres distributeurs. « On fait aussi des prototypes pour leurs grands comptes comme Enedis », livre-t-il.

UN UTILITAIRE CLÉ EN MAIN

60% de sa clientèle sont des artisans et 40% des concessionnaires. « Nous avons l'avantage, en accord avec le propriétaire de notre cellule, de pouvoir stocker une vingtaine de véhicules. Ce qui n'est pas négligeable pour les concessionnaires qui ont du mal à stationner des utilitaires sur leur terrain, souvent plein. Par exemple avec un des concessionnaires, les véhicules arrivent directement chez nous de la sortie d'usine de Düsseldorf pour les aménager directement. » L'objectif est aussi d'avoir un roulement permanent. « Nous montons les kits directement à l'atelier pour ne pas avoir à immobiliser sur le long terme les véhicules des artisans qui en ont toujours besoin », explique Julien Zawada, responsable d'atelier mais aussi restaurateur

de meubles. « Nous définissons en amont avec les clients ce qu'ils souhaitent comme aménagement grâce au logiciel 3D développé par System Edström. Nous montons les kits à l'atelier et nous les installons en une demi-journée en moyenne. »

Parallèlement, Simon Poullain, qui avait démarré l'activité chez lui, produit des vidéos Youtube, des Do it yourself (DIY), pour les artisans et promouvant le savoir-faire de Fourgon Rangé. « Ça marche plutôt bien, on a entre 30 et 40 000 vues par mois. » Une petite notoriété qui conforte les personnes intéressées par ses services. Six mois après son installation, Fourgon Rangé faisait 120 000 euros de chiffre d'affaires, puis 405 000 la deuxième année. « Pour 2025, je vise les 550 à 600 000 euros », escompte Simon Poullain. Une progression due à la qualité reconnue de ses services, à la puissance de son réseau ainsi qu'à un investissement de départ conséquent dans le parc outils. « Je privilégie plutôt la qualité à la quantité », fait savoir l'entrepreneur qui recherche une nouvelle personne pour l'atelier au vu de l'augmentation de son carnet de commandes.

NASTASIA DESANTI

DSL
DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !

UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments : zones d'activités, bâtiments industriels, bâtiments d'habitations.

LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

<p>ÉCONOMIES ASSURÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte réduction de votre facture énergétique • Retarde l'obsolescence de la climatisation 	<p>ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments • Réduction des gaz à effet de serre et de l'effet « îlot de chaleur urbain »
---	--

ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !

© Changer Création - Reims

DÉCOR & SOL LAURANT

Une innovation rafraîchissante !

Voilà plus de 70 ans que Décor Sol Laurant (DSL) est spécialisé en peinture, revêtement de sol, carrelage, vitrerie, décoration. Depuis son site de Bezannes, son rayon d'action s'étend jusqu'à 50 km autour de Reims - voire plus si besoin.

Dans ces métiers du bâtiment en pleine évolution, aux normes toujours plus strictes, DSL s'adapte aux attentes du marché et d'une clientèle attentive aux orientations sociétales.

« Nous utilisons des produits respectueux de l'environnement, qui apportent un vrai 'plus', naturel et économique » explique Christophe Laurant, PDG de l'entreprise.

Le blanc renvoie la chaleur

C'est avec cette exigence que DSL met en œuvre un nouveau procédé permettant le rafraîchissement des bâtiments par la toiture. « Ce procédé s'inspire de ce qu'ont compris depuis longtemps, par exemple, les habitants des pays méditerranéens : le blanc renvoie la chaleur ! » Ce revêtement en résine, d'une blancheur extrême, réduit la migration de la chaleur du toit vers l'intérieur du bâtiment. Pour une température de l'air de seulement 25°, la couverture d'un toit peut atteindre les 70°.

Avec le revêtement que propose aujourd'hui DSL, la température du toit ne dépasse pas 30°.

« C'est un produit idéal pour toutes les structures utilisant la climatisation telles que les centres commerciaux, les bâtiments industriels, les caves non souterraines du vignoble, etc. »



Christophe Laurant, PDG de Décor Sol Laurant

DSL a testé pour vous

Avant de le proposer à sa clientèle, Christophe Laurant a tenu à tester depuis l'an dernier ce revêtement sur la toiture des bureaux de DSL, pour un résultat tout à fait probant : « Par temps chaud, nous avons constaté une nette diminution de la montée en température dans nos locaux. »

Outre la réduction de l'empreinte carbone, des gaz à effet de serre et de l'effet 'îlot de chaleur urbain', ce procédé réduit de façon non négligeable la facture énergétique en diminuant le besoin de climatisation, donc la consommation électrique.

Christophe Laurant :

« DSL est la première entreprise régionale convaincue de l'efficacité de ce produit innovant, et de l'avancée technologique qu'il représente. Il est normal que nous en fassions bénéficier nos clients. »

Bezannes - 03 26 36 28 36 - Magenta - 03 26 32 23 43 - E-mail : contact@dsl-decoration.fr - www.dsl-decoration.fr

Aéronautique. Le spécialiste des hautes technologies pour l'aéronautique construit un bâtiment de 10 millions d'euros à Troyes pour accompagner une activité multipliée par deux en trois ans.

Thales : 100 % plus grand pour 100 % de croissance



Olivier Girouy, directeur du site troyen, François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole et Nicolas Bonleux Vice-Président Aerospace Communications.

Le Groupe français Thales va s'envoler sur le Parc du Grand Troyes avec une nouvelle usine de 5 000 m². Il quitte les 2 700 m² vieillissants du quartier troyen des Écrevolles qu'il occupe depuis 1983. Spécialisé

dans les solutions de connectivité pour les cockpits avec de l'électronique pour l'aviation, le spatial, la défense et la cybersécurité, Thales est implanté à Troyes depuis 1974. Le site y emploie 110 personnes. Centre d'excellence de production

d'électronique embarqué, Thales, qui a intégré Cobham Aerospace Communications, connaît une forte croissance. « Troyes est notre centre d'excellence, l'activité a été multipliée par deux en trois ans, c'est inédit dans l'aéronautique ! À force de pousser les murs, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait déménager », souligne Nicolas Bonleux, vice-président d'Aerospace Communications Thales.

L'investissement de 10 millions d'euros consacré au futur bâtiment « est un signe très fort de croissance pour Thales. Nous déménagerons sur le Parc du Grand Troyes dans deux ans. Il n'est pas question que, pendant le déménagement, nous interrompions les chaînes d'assemblage d'Airbus à Toulouse, de Dassault à Bordeaux ou de Boeing à Seattle... Nous devons donc prévoir un stock de sécurité ». Le nouveau site répondra aux exigences environnementales et permettra de mettre en œuvre de nouveaux aménagements pour le confort des salariés avec notamment des postes plus ergonomiques

et l'automatisation des tâches sans valeur ajoutée.

ATTERRISSAGE SUR LE PARC DU GRAND TROYES DANS DEUX ANS

« Notre priorité est d'offrir aux entreprises troyennes la possibilité de s'étendre », commente François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole qui félicite l'excellence technologique produite à Troyes qui a su gagner la confiance des américains pour équiper les Boeing. « Clarins est venu à Troyes, Maison Jean Rousseau a vu que Clarins choisissait Troyes et est venu. C'est un cercle vertueux. Thales aurait pu choisir un autre site, ils se sont dit, avec tout ce qui se passe et tout l'écosystème qui se crée à Troyes, on va continuer d'investir ici ». Le Groupe a été accompagné par les équipes de TCM et de Business Sud Champagne pour mettre du foncier à sa disposition. TCM a la volonté d'attirer les entreprises avec des aménagements de zones d'activités attractives, traitées comme une ville

dans la ville, avec des arbres et des plantations, loin des modèles avec les centres commerciaux. L'usine troyenne fabrique des cartes électroniques, boîtiers, calculateurs pour l'aéronautique et des équipements de connectivité satellite avec le sol. Ces systèmes assurent la localisation de l'avion même au-dessus de la mer. Ils garantissent sa connectivité avec le reste du monde et optimisent son trajet pour réduire sa consommation de carburant et son empreinte carbone. L'entreprise équipe les avions Airbus dont l'A320, Boeing, ATR, Dassault Aviation entre autres avionneurs.

Le Groupe Thales, qui réalise un chiffre d'affaires mondial de 18,4 milliards d'euros en 2023, investit plus de 4 milliards d'euros pour la recherche et le développement. Il emploie plus de 81 000 collaborateurs dans 68 pays. Les lignes de fabrication de Thales resteront bien à Troyes avec un atterrissage sur le Parc du Grand Troyes en 2027.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

cder
ONE
day

28 20
février 25

AU CAPITOLE
Châlons-en-Champagne
13h30 > 18h

**+ FORUM
EMPLOI**

- STANDS
- DÉMONSTRATIONS
- JOB DATING
- MINI-CONFÉRENCES

Nouveauté 

Un espace dédié aux
créateurs et **repreneurs**
d'entreprises.



Organisé par



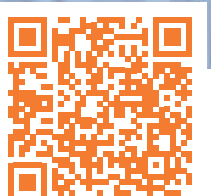
Soutenu par



En partenariat avec



Inscrivez-vous



Enseignement. Les étudiants ardennais auront, à partir de septembre 2025, la possibilité d'opter pour la spécialisation « Marketing et Social Média ».

Y Schools étoffe son Bachelor en Management à Sup Ardenne



De gauche à droite, Stéphanie Feghaly Responsable du campus Y SCHOOLS de Charleville-Mézières, Julien Renault, le directeur général, et deux étudiants en deuxième et troisième année du Bachelor Management.

campus Sup Ardenne depuis son implantation à cet endroit en 2020 : « Au sein de l'école de commerce SCBS (South Champagne Business School), le Bachelor en Management, diplôme visé par l'État et conférant le grade de licence, constituera à compter de la prochaine rentrée une formation solide et professionnalisante », fait savoir Stéphanie Feghaly, responsable du campus Y Schools à Charleville-Mézières qui comprend 80 élèves. La formation sera organisée en trois ans et permettra aux étudiants de suivre une première année en formation initiale, avant d'opter pour l'alternance en deuxième et troisième année. Le rythme alterne une semaine d'enseignement en école et deux à trois semaines en entreprise. Actuellement, la spécialisation en troisième année propose un parcours en développement commercial auquel s'ajoutera donc en septembre 2025, une nouvelle spécialisation « Marketing et Social Média » accessible aux étudiants actuels de deuxième année ainsi qu'à ceux qui sont aujourd'hui en BTS ou en IUT.

« Cette formation couvre un large éventail de compétences essentielles

à la compréhension des enjeux de l'entreprise, notamment en gestion, marketing, finance, communication et ressources humaines. » Les cours seront dispensés par des enseignants-chercheurs ainsi que par des intervenants professionnels, assurant ainsi un enseignement adapté aux réalités du monde du travail.

« L'accompagnement de nos étudiants vers l'emploi est une priorité. Nous les soutenons dans leur recherche de stages et d'alternance à travers des ateliers de rédaction de CV et lettres de motivation, ainsi que des simulations d'entretiens en partenariat avec le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) », précise Stéphanie Feghaly.

UNE FILIÈRE « ACTIVITÉS DE LA FORME »

De plus, l'école assure le relais des candidatures auprès de ses entreprises partenaires, parmi lesquelles figurent déjà Decathlon et le CJD, et très prochainement Habitat 08 et le Crédit Agricole du Nord Est. Les étudiants en alternance occupent des postes variés, allant de chargé de communication à assistant commercial, en passant

par courtier, assistant de direction ou encore assistant achat, reflétant ainsi la polyvalence et l'adaptabilité qu'offre cette formation.

Profitant de cette réunion, les responsables d'Y Schools ont aussi brièvement évoqué une prochaine offre dans le domaine du sport, avec plusieurs formations BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), qui préparent aux métiers d'animateur, moniteur et éducateur sportif. Déjà en place pour le Basket et les Activités Physiques pour Tous (APT), ce panel va s'étoffer avec une nouvelle spécialisation en Activités de la Forme qui ouvrira, elle aussi, à la rentrée prochaine. Avec ces initiatives, Y SCHOOLS confirme son rôle d'acteur majeur de la formation et de l'insertion professionnelle dans les Ardennes, en phase avec les besoins du tissu économique local et les attentes des étudiants et professionnels en quête de formations d'excellence.

PASCAL REMY

Y Schools organisera une journée portes ouvertes le 15 mars

Y SCHOOLS poursuit son développement sur le territoire ardennais et confirme son engagement en faveur de la

formation et de l'insertion professionnelle. L'organisme a présenté les dernières évolutions des formations qu'elle dispense sur le

Formation

Supply Chain et Achats : PPA Business School Reims renforce ses formations sur l'IA, l'innovation et l'ouverture à l'international

Face aux défis croissants de la logistique et des achats, PPA Business School Reims propose deux formations stratégiques d'excellence : le Bachelor Achats & Supply Chain et le Mastère Supply Chain. Conçus avec les entreprises, ces programmes préparent les étudiants aux enjeux d'un secteur en pleine mutation.

Le Bachelor Achats & Supply Chain s'adresse aux étudiants souhaitant se spécialiser dans la gestion des flux et des achats. Il repose sur :

- Des cas pratiques et mises en situation réelles pour une immersion terrain.
- Des cours dispensés par des experts du métier et des académiciens.
- Une pédagogie alliant alternance et projets en entreprise.

Ce programme constitue également un tremplin vers le Mastère Supply Chain, ouvrant la voie à des carrières à fort potentiel d'employabilité.

Le Mastère Supply Chain forme les futurs experts en gestion des chaînes d'approvisionnement grâce à :

- Une préparation à deux certifications internationales : l'APICS Supply Chain Procurement, référence mondiale et la Green Belt Lean Management, pour une expertise en amélioration continue.
- Une approche tournée vers l'innovation : gestion des risques, supply chain durable et transformation numérique.
- Un réseau d'entreprises partenaires et des opportunités d'alternances prestigieuses.

Des débouchés dans un secteur en plein essor

Les diplômés accèdent à des postes clés : responsable des achats, Ingénieur supply chain, Chef de projet logistique, dans un marché en forte demande de talents.

Modalités d'admission : Rendez-vous sur le site de l'école pour candidater : ppa.fr/candidature-ecole-alternance.html

Journée Portes Ouvertes le samedi 1^{er} mars 2025, de 14 à 17h.

Coopération

L'Université de technologie de Troyes récompensée pour son excellence en matière de coopération avec les entreprises

L'Université de technologie de Troyes (UTT) a été distinguée par un prix spécial de la coopération établissements-entreprises dans le classement News Tank-Emerging, publié lors de l'événement Think Education & Recherche. Ce palmarès, fondé sur les votes de professionnels du recrutement et du management, met en avant la qualité du dialogue entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises, ainsi que la préparation des diplômés au monde professionnel. Il s'agit là d'une très belle reconnaissance par le monde professionnel de l'UTT et de son engagement à former des ingénieurs qui répondent aux besoins des entreprises. C'est d'ailleurs dans ce même esprit que l'UTT ouvrira en septembre 2025 un Bachelor en intelligence artificielle dans le cadre du cluster à vocation mondiale Hi !Paris, un regroupement d'institutions prestigieuses (l'Institut Polytechnique de Paris, le CNRS, l'INRIA et HEC).

Après avoir participé à une table-ronde sur le thème « Etablissements d'ESR et entreprises : vers une meilleure coopération ? » avec les 3 autres lauréats du classement que sont HEC Paris, Polytechnique-Institut Polytechnique de Paris et l'Université Paris-Saclay, Pr Christophe Collet, Président de l'UTT, s'est vu remettre un Prix spécial pour l'excellence de l'interaction de l'UTT avec les entreprises, des mains de Carole Grandjean, ancienne Ministre déléguée

auprès du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, et de Patrick Martin, Président du MEDEF.

Ce prix vient récompenser une approche qui place la relation avec les entreprises au cœur de la stratégie de l'UTT. Stages, projets industriels, recherche appliquée, partenariats stratégiques, formation en apprentissage et tout au long de la vie, sont autant de leviers développés qui répondent aux attentes du marché du travail et facilitent l'insertion professionnelle des diplômés.

Université

L'université adopte son plan d'égalité professionnelle

L'égalité femmes-hommes est une priorité fondamentale pour l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Consciente « de son rôle dans la construction d'une société plus juste et inclusive, l'université renforce aujourd'hui son engagement en adoptant son plan d'égalité professionnelle 2025-2027 (voté au conseil d'administration du 4 février 2025) ».

À l'instar de nombreux établissements et de la société française, l'URCA « constate encore des inégalités persistantes en matière de parcours professionnels, de rémunérations et de représentation dans ses instances. Loin d'être une simple déclaration d'intention, ce nouveau plan traduit une volonté ferme d'agir pour transformer durablement les pratiques et garantir un environnement de travail véritablement équitable pour toutes et tous. »

Ce plan s'inscrit dans une volonté de transformation profonde pour une université plus égalitaire. Il s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- Évaluer, prévenir et réduire les écarts de rémunération
- Garantir l'égalité d'accès aux corps, grades et emplois
- Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle
- Prévenir et traiter les discriminations, violences et agissements sexistes.

- 0,5%

Comparés à ceux du même mois de l'année précédente, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution baissent de nouveau : -0,5 %, après -0,7 % en décembre. Dans la grande distribution étendue, les prix diminuent encore sur un an : -0,4 %, après -0,5 % en décembre.

Hors grande distribution, les prix des produits de grande consommation augmentent de nouveau sur un an : +0,3 %, comme en décembre.

En considérant l'ensemble des points de vente, les prix des produits de grande consommation sont stables sur un an, après une quasi-stabilité en décembre (-0,1 %). (INSEE)

- 0,1%

Sur un mois, les prix des produits alimentaires et boissons (hors produits frais) vendus en grande distribution sont stables en janvier 2025, après une quasi-stabilité en décembre (-0,1 %). Sur un an, ces prix baissent de nouveau : -0,2 %, comme en décembre.

Les prix des viandes vendues en grande distribution se replient sur un mois : -0,2 %, après +0,3 % en décembre. Sur un an, ils sont de nouveau en baisse : -0,9 %, après -1,3 % en décembre. Les prix des boissons vendues en grande distribution rebondissent sur un mois : +0,3 %, après -0,1 % en décembre. Ils augmentent de nouveau sur un an : +0,5 %, après +0,4 % en décembre. (INSEE)

+3,2%

La fréquentation des hôtels de milieu de gamme est la seule contributrice à cette hausse (+3,2 % pour les hôtels 1 et 2 étoiles et +8,1 % pour les hôtels 3 étoiles). La fréquentation des hôtels non classés diminue (-2,3 %) et plus encore celle des hôtels 4 ou 5 étoiles (-9,6 %), sous l'effet du recul de la clientèle résidente comme non résidente. La fréquentation hôtelière augmente dans l'urbain dense (+3,0 %) comme dans l'urbain intermédiaire (+1,4 %) et dans le rural (+2,2 %). Elle est en hausse dans toutes les zones touristiques, y compris celles étant habituellement moins fréquentées au quatrième trimestre (+3,7 % dans les massifs de montagne, +2,1 % sur le littoral). (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE +X
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 19/02/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 206,56	+ 2,04%
SBF 120	6 188,65	+ 1,99%
Nikkei	39 270,40	+ 0,79%
Dow Jones	44 556,34	+ 0,42%
Eurostoxx 50	5 533,84	+ 2,37%

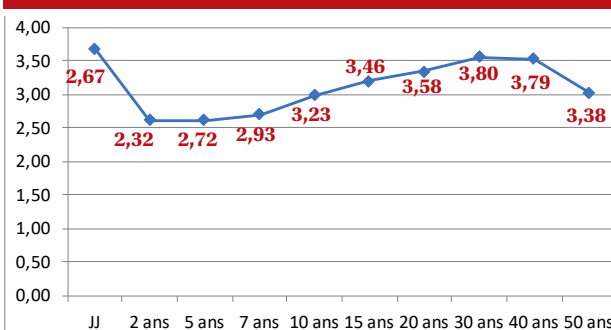
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,0431	- 0,03%
Livre Sterling	0,8287	- 0,46%
Yen	158,17	- 0,95%
Dollar/Yen	151,63	- 0,91%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,666	+ 0,001
Euribor 1 mois	2,641	+ 0,022
Euribor 3 mois	2,529	- 0,027
Euribor 6 mois	2,474	- 0,033
Euribor 12 mois	2,447	+ 0,030

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,317	+ 0,077
BTAN 5 ans	2,720	+ 0,115
OAT 7 ans (TEC 10)	2,927	+ 0,115
OAT 10 ans	3,230	+ 0,118
OAT 30 ans	3,800	+ 0,108
OAT 50 ans	3,379	+ 0,110

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2024 %)

ARCELORMITTAL	27,71	+ 0,24
BNP PARIBAS	71,09	+ 0,20
CARREFOUR	13,79	+ 0,00
CRÉDIT AGRICOLE	15,57	+ 0,17
EXEL INDUSTRIES	43,20	+ 0,00
L.V.M.H.	705,10	+ 0,11
LAURENT-PERRIER	100,50	- 0,02
MICHELIN	33,61	+ 0,06
NEXANS	96,05	- 0,08
KERING	274,35	+ 0,15
HAULOTTE-GROUP	2,72	+ 0,02
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	48,62	- 0,17
RENAULT	52,46	+ 0,11
SAINT-GOBAIN	98,00	+ 0,14
SANOPI-AVENTIS	103,68	+ 0,11
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	38,00	+ 0,40
VALLOUREC	19,34	+ 0,18
VEOLIA	27,37	+ 0,01
VINCI	110,10	+ 0,10
VANKEN-POMMERY	12,00	- 0,09

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,10	4,50	2,67
2 ans	0,83	4,31	2,19
5 ans	1,08	4,40	2,33
10 ans	1,45	4,57	2,55
30 ans	2,34	4,79	2,79

"Le management, tout une histoire" exposition à la Cité de l'Économie

Une plongée au cœur de l'histoire et des défis du management moderne ! Dans le cadre de sa saison 2024-2025 consacrée aux transformations du travail, la Cité de l'Économie, en collaboration avec le Dauphiné Musée du Management, présente une exposition inédite dédiée à l'histoire et aux enjeux du management. L'exposition-dossier « Allez hop, au travail ! (Le management, toute une histoire) » explore la manière dont cette discipline a façonné notre monde professionnel et ses évolutions.

Cette exposition-dossier couvre diverses facettes du management, de ses origines à ses évolutions futures, ses dérives, ses enjeux philosophiques et moraux... en passant par le rôle tenu par ses pionnières oubliées. L'histoire du management n'est-elle pas, au fond indissociable de l'histoire de l'organisation de nos sociétés ? Au croisement d'enjeux économiques, de questionnements philosophiques et anthropologiques, le management n'a pas fini de nous étonner ! Pour mieux appréhender cette thématique peu souvent explorée, un jeu de rôle interactif invite les participantes et participants à incarner différents rôles au sein d'une entreprise, de chef(fe) d'entreprise à employé(e) dans différentes structures comme un restaurant, une start-up ou une firme internationale.

« C'EST QUOI CE TRAVAIL ? » SAISON CULTURELLE 2024-2025

Pour sa saison culturelle 2024-2025, La Cité de l'Économie s'intéresse à la place essentielle du travail. Le travail est une notion fondamentale, qui joue un rôle économique, social, qui forge l'identité politique et sociétale. Par le travail, nous contribuons à la vie de la cité ainsi qu'au contrat social, et réciproquement, le travail participe aussi à structurer une partie de nos vies. La « crise » que traverse aujourd'hui ce secteur n'est rien d'autre que la manifestation des bouleversements qui touchent la société dans son ensemble : remise en cause de nos modes de consommation, de production et de répartition des richesses, mouvement d'émancipation des individualités, dénonciation des inégalités, crise climatique, impact des nouvelles technologies... Au cœur d'un monde en profonde mutation, quelle place et quel rôle accorder au travail à la fois dans nos vies et dans la société ? Pour faire suite à la première partie de la saison, dédiée aux origines et à l'histoire du travail, Citéco se penche dans cette deuxième partie sur ses évolutions et métamorphoses à venir. À quoi ressemblera le travail de demain ? Dans une approche prospective, ce nouveau chapitre s'intéressera à son organisation, à la lutte contre les inégalités sur le marché de l'emploi, mais aussi au sujet central qu'est la quête de sens et de bonheur au travail. Entre chômage de masse et épuisement professionnel, la parole des salariés est devenue prépondérante au 21^e siècle. Quel rôle y tient le management ? Et si la principale cause de la souffrance au travail venait de l'organisation même des entreprises ?

Exposition du 10 janvier au 1^{er} juin 2025

Le Grand Est, région la plus inégalitaire en matière de salaires entre les femmes et les hommes

Salaires. Dans le Grand Est, le salaire net des femmes est inférieur de 21,8% à celui des hommes. Cet écart place la région en tête des inégalités salariales nationales liées au sexe, avec un écart de près de trois points au-dessus de la moyenne métropolitaine.

Dans le Grand Est, le salaire net annuel des femmes est inférieur de 21,8% à celui des hommes, un score supérieur de 2,7 points à celui du niveau national et qui place la région en tête de la France métropolitaine en matière d'inégalité salariale par genre. Cette inégalité s'explique par un volume de travail inférieur, dont le temps partiel choisi à 12% pour les femmes et à 5% pour les hommes. Le temps partiel en région est supérieur de 1,6 points à celui de la France métropolitaine.

Mesuré à temps de travail égal, l'écart de salaires tombe à 16,2% et demeure toujours le plus élevé de l'Hexagone (14,6%). Cet écart salarial diminue de deux points entre 2018 et 2021, dans le Grand Est comme au niveau national. Cette diminution est supérieure à celle de la période 2012-2015.

DES INÉGALITÉS GRANDISSANTES AVEC L'ÂGE ET LA QUALIFICATION

À équivalent temps plein, la persistance des inégalités aboutit à une sur-représentation des femmes dans les bas salaires, 60% d'entre elles gagnent moins que le salaire médian contre 43% des hommes. Les conséquences sont plus grandes pour les salaires les plus bas : 27% des femmes et 15% des hommes ont un salaire mensuel inférieur à 1 500 euros. Si l'on progresse dans l'échelle des salaires, la part des femmes se réduit. Elles sont, par exemple, 6% à percevoir plus de 3 500 euros, contre 12% pour les hommes. Les inégalités se creusent également avec l'âge. Le salaire net moyen des femmes est inférieur de 6% à celui des hommes chez les moins de 25 ans et de

23% chez les 55 ans et plus.

Les inégalités de salaires sont plus marquées quand on examine les catégories socioprofessionnelles les plus élevées, par exemple -19,6% chez les femmes cadres des services administratifs, comptables et financiers. Elles varient aussi selon les secteurs d'activité, par exemple -26% pour les femmes en activité dans les secteurs de la finance, de l'assurance ou de l'immobilier. Les activités les plus inégalitaires, industrie, commerce réparation, automobile, finance, assurance et immobilier sont davantage représentées dans le Grand Est qu'au niveau national (46% des salariés contre 40%). De plus, industrie et commerce sont plus inégalitaires en région qu'au niveau national.

DES INÉGALITÉS MOINS MARQUÉES DANS LES MÉTIERS FÉMINISÉS

Près de la moitié des femmes salariées travaille dans les secteurs d'activité les plus féminisés, des professions en général peu rémunérées. En région, pour six des dix premières professions considérées (vendeuses, caissières, secrétaires, agentes d'entretien, aides-soignantes, aides à domicile), le salaire annuel est de 22 400 euros, soit 2 000 euros de moins que le salaire moyen toutes professions confondues.

Les métiers les plus féminisés sont souvent les moins rémunérés, proches du Smic, et donc peu inégalitaires. Dans les professions occupant plus de 80% de femmes les écarts sont le plus souvent en dessous de 10%. Dans les catégories sociales les mieux rémunérées, les femmes ne représentent que 12% des cadres contre 17% pour les hommes. Une nouvelle fois, les femmes sont moins payées à catégorie



Dans les catégories sociales les mieux rémunérées, les femmes ne représentent que 12% des cadres contre 17% pour les hommes. Une nouvelle fois, les femmes sont moins payées à catégorie sociale identique.

soziale identique. Lorsqu'elles sont cadres, les femmes perçoivent annuellement 8 200 euros de moins que les hommes. Enfin, l'écart de rémunération augmente avec l'âge, soit 2 500 euros entre 25 et 34 ans et 7 700 euros entre 50 et 64 ans.

UN ÉCART DE 10% AVEC UNE APPROCHE PLUS FINE

L'écart de salaires de 21,8% ou de 16,2% à temps de travail égal, entre les femmes et les hommes dans le Grand Est, résulte d'une approche globale : la lecture d'une feuille de paie qui n'indique pas tous les paramètres d'origine des salaires. La trajectoire des femmes et des hommes sur le marché du tra-

vail supposent bien des différences repérables.

Au cours d'une année, le volume de travail des femmes est inférieur à celui des hommes, phénomène amplifié par le travail à temps partiel qui varie aussi avec le nombre d'enfants à charge. Les femmes sont surreprésentées dans les métiers les moins rémunérateurs, elles sont moins présentes dans les métiers les plus qualifiés. De plus, les activités les plus inégalitaires (industrie, commerce-réparation automobile et activités financières) sont plus présentes dans le Grand Est que dans les autres régions.

Dans une approche plus fine, l'Insee note dans son analyse de décembre

2024 : « À temps de travail, âge, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité, type de contrat et tailles d'entreprise équivalents, un écart de salaires proche de 10% ». Il s'agit donc d'un écart tenant compte de toutes les caractéristiques d'un salaire.

L'Insee note qu'au niveau national une modélisation plus fine « à même profession chez le même employeur » conclut à une différence inexplicite de 4%. Autant dire une différence de salaires illégale.

LE GRAND EST, RÉGION LA PLUS INÉGALITAIRE DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

En 2023, en prenant en compte les salaires du secteur privé en équivalent temps plein et hors agriculture, l'Insee estime à 15,3% l'écart des salaires entre les femmes et les hommes, soit près de deux points au-dessus de la moyenne nationale (13,4%). Dans ce classement, le Grand Est devance la Bourgogne-Franche-Comté (15,0%), l'Auvergne-Rhône-Alpes (14,6%), la Normandie et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (14,3%). Au rang des régions les moins inégalitaires figurent la Corse (10,4%) et l'Île-de-France (12,2%).

Dans le Grand Est, les disparités départementales vont de -12,9% pour la Meurthe-et-Moselle à -17,3% pour le Haut-Rhin. Parmi les « bons élèves », avec la Meurthe-et-Moselle, la Marne, les Vosges (-14,2%) et la Meuse (-14,4%), parmi les « mauvais élèves », avec le Haut-Rhin, la Moselle (-16,6%) et les Ardennes (-15,8%).

GÉRARD DELENCLOS

Vivre au même endroit est aussi important que vivre au même moment.

ici Champagne Ardenne

Le média qui vit comme nous, ici.



Une offre de France Télévisions et Radio France.

Environnement. L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial d'Ardenne Métropole a mis en avant des chiffres significatifs pour le territoire : 4 269 GWh consommés et 253 GWh produits. Pour améliorer la souveraineté énergétique, en parallèle de la baisse des consommations, la collectivité souhaite donc le développement des énergies renouvelables.

Ardenne Métropole veut dynamiser les projets d'énergie citoyenne

Ardenne Métropole et l'Agence locale de l'énergie et du climat unissent leurs compétences afin de présenter aux habitants, lors de réunions publiques, la dimension citoyenne de la création de projets de production d'énergie à la fois verte et locale.

Dans le cadre de la politique de transition énergétique, la communauté de communes a d'abord montré l'exemple en installant des panneaux photovoltaïques à la Halle Eiffel sur la friche de la Macérienne en 2019, puis plus récemment sur la toiture de la médiathèque Voyelles et bientôt à l'Arena, la salle de basket occupée par les Flammes Carolos et l'Etoile, mais aussi à son propre siège et à la station de pompage de Warcq.

Aujourd'hui, Ardenne Métropole souhaite franchir une étape supplémentaire et prolonger cette dynamique avec des projets citoyens menés conjointement avec des collectifs de particuliers, à l'instar de

ce qui s'est fait à Bogny-sur-Meuse et dans les Crêtes Préardennaises avec une centrale villageoise.

RÉFLÉCHIR À DES PROJETS CITOYENS

« L'objectif est d'arriver à créer des sociétés impliquant plusieurs acteurs et de les fédérer pour lancer du réseau et faire aboutir des programmes d'énergie-citoyenne en sachant qu'avec une toiture importante et un projet bien dimensionné, les usagers peuvent rentabiliser leurs programmes », précise Victor Moniot, responsable du service bas carbone à Ardenne Métropole.

Après avoir déjà organisé des réunions à Vrigne-aux-Bois, Saint-Menges et Haudrecy, la communauté d'agglomération a cette fois invité au bassin nautique Bernard Albin, les habitants de Charleville-Mézières et des environs à des ateliers consacrés au sujet de l'énergie renouvelable.

Les personnes présentes ont écouté les nombreuses informa-

tions données par Victor Moniot, avant de visiter les ombrières photovoltaïques implantées sur le parking afin de pouvoir mesurer l'impact du chantier mené au sein de la piscine du Mont-Olympe. Cette nouvelle installation (470 panneaux photovoltaïques de 420Wc Voltec Solar bifacial conçus dans la région) doit permettre non seulement des économies d'énergie mais surtout d'aboutir à la production de 200 000 kwh, soit la consommation courante de 40 foyers.

PASCAL REMY

Les particuliers et entreprises peuvent également s'engager dans cette démarche. Pour savoir par où commencer, et comment cela fonctionne, Ardenne Métropole organise des réunions publiques animées par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat des Ardennes (ALE08).



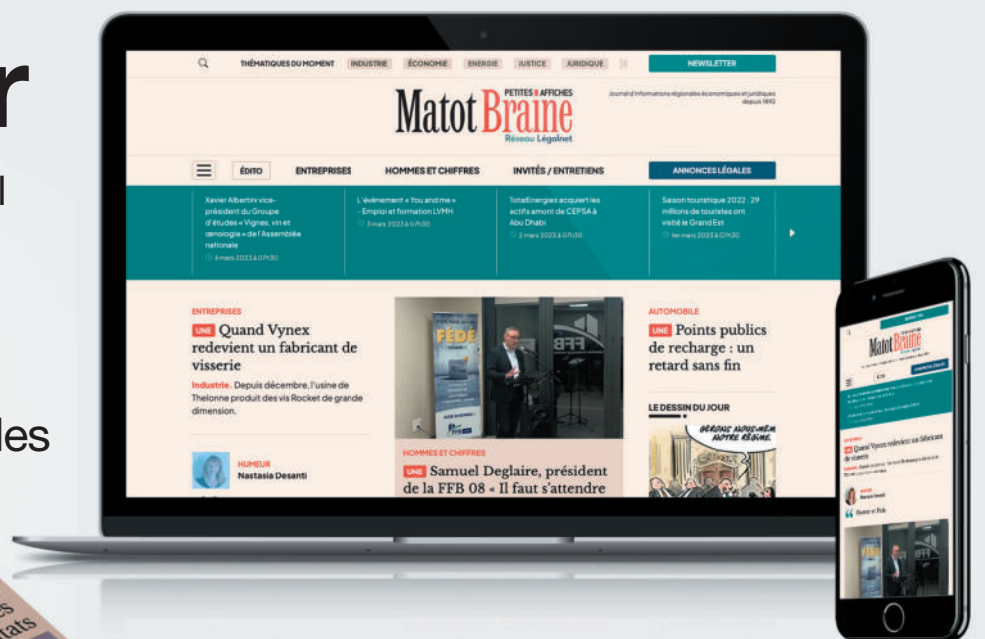
ILLUSTRATION SHUTTERSTOCK

Retrouvez l'intégralité de votre journal

sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

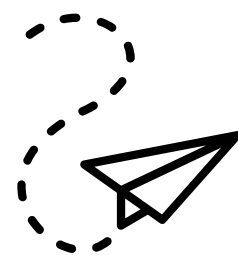
- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Fiscal. La loi de finances pour 2025 prévoit plusieurs mesures en matière d'impôt sur le revenu.

Mesures concernant l'impôt sur le revenu

Le barème de l'impôt sur le revenu pour 2024 est indexé sur l'inflation de 1,8 % (et non de 2 % comme initialement prévu). Les différents seuils et limites déterminant le calcul de l'impôt augmentent dans la même proportion.

La nouvelle contribution différentielle sur les plus hauts revenus (CDHR) vise à soumettre sur la seule année 2025 les contribuables disposant de revenus importants à une imposition minimale de 20 %.

Seuls devront s'en acquitter les contribuables dont le revenu fiscal de référence dépasse 250 000 euros pour une personne seule ou 500 000 euros pour un couple (il n'est pas tenu compte des personnes à charges).

Les revenus exceptionnels sont pris en compte avec un mécanisme de lissage.



Les taux de la contribution applicables aux tranches de revenus sont les suivants :

• Jusqu'à 250 000 euros : personne seule 0 % ; couple 0 %

• Entre 250 001 € et 500 000 euros : personne seule 3 % ; couple 0 %

• Entre 500 001 € et 1 000 000 euros :

personne seule 4 % ; couple 3 %

• Plus de 1 000 000 euros : personne seule 4 % ; couple 4 %

La réduction d'impôt en faveur des indépendants adhérant à un centre de gestion agréé (CGA ou AGA) est supprimée à compter des revenus de 2025.

Cette réduction d'impôt concernait les indépendants optant pour un régime réel d'imposition bien que réalisant un chiffre d'affaires inférieur aux limites du régime des micro-entreprises. Elle était égale aux deux tiers des dépenses de tenue de comptabilité et d'adhésion, avec un maximum de 915 euros.

Fiscal. Une nouvelle exonération de droits de mutation est instituée en faveur des dons de sommes d'argent dans le cadre familial en vue de l'achat ou la construction d'une résidence principale.

Donation familiale pour l'immobilier

L'exonération ne s'applique qu'en 2025 et 2026. Elle est plafonnée à 100 000 euros par donateur pour ses dons à un même donataire bénéficiaire, et à 300 000 euros par donataire.

Le bénéficiaire peut être un enfant, un petit enfant, un arrière petit enfant ou, à défaut d'une telle descendance, un neveu ou une nièce.

Les sommes doivent être utilisées dans les six mois de leur versement à l'acquisition d'un immeuble neuf ou en l'état futur d'achèvement, destiné à la résidence principale.

Les sommes peuvent également servir à des dépenses

de rénovation énergétique éligibles à MaPrimeRénov'. L'exonération ne peut cependant pas s'appliquer aux dépenses ayant permis de bénéficier de la prime.

Le logement doit être conservé pendant au moins cinq ans comme résidence principale.

Le logement peut également être affecté à la location à usage d'habitation principale. Le contrat de bail ne peut pas être conclu avec un membre du foyer fiscal du donataire.

L'exonération ne peut pas s'appliquer aux dépenses qui ont été déduites en charges pour l'impôt sur le revenu,



ni à celles qui ont permis de bénéficier du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile (travaux d'entretien, de jardinage, de débroussaillage ou le petit bricolage).

lage ou le petit bricolage).

Code général des impôts, article 790 A bis ; Loi de finances pour 2025

SOCIAL

Aide de l'Unédic aux créateurs d'entreprise



• Les demandeurs d'emploi indemnisés peuvent bénéficier d'une aide de l'Unédic pour la création ou la reprise d'une entreprise. Ils peuvent choisir entre une aide financière en capital (ARCE) ou le cumul des revenus de leur entreprise avec les allocations de retour à l'emploi (ARE).

• La nouvelle convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024 a aménagé les règles à compter d'avril 2025.

• En cas d'option pour le cumul entre allocations ARE et revenus d'activité, les revenus de la nouvelle entreprise ne peuvent pas dépasser 70% du dernier salaire annuel. Le nombre de jours indemnisables par l'ARE est déterminé en fonction des revenus déclarés ou estimés de l'activité indépendante. Il est désormais prévu de plafonner les allocations versées à 60 % des droits à chômage (sauf demande justifiée par une absence de revenus de l'activité indépendante). Le reliquat des droits de 40 % peut permettre une reprise éventuelle de l'indemnisation.

• L'aide de l'ARCE est égale à 60 % du capital restant des droits à l'ARE. Par exemple, si les droits à l'ARE correspondent à 40 euros versés pendant 500 jours, le capital versé se chiffrera à $500 \times 40 = 20\,000$ euros. L'aide est versée en deux fois, 50 % au début de l'activité de l'entreprise, 50 % après six mois, à condition que l'entreprise soit toujours en activité.

• À compter d'avril 2025, le second versement ne sera pas effectué si l'allocataire a repris un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein.

En bref



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Opinions

PAR U2P

Projet de loi de Finances pour 2025 : un budget imparfait mais indispensable au pays

L'U2P qui appelle depuis plusieurs mois à une clarification des règles et du cadre budgétaire applicables aux entreprises, afin de ne pas ajouter une crise économique à la crise politique, se félicite de l'adoption du projet de loi de finances pour 2025. Ce budget est loin d'apporter toutes les réponses aux difficultés conjoncturelles et structurelles rencontrées par les entreprises de proximité mais la priorité était de mettre fin au climat d'incertitude en relançant les décisions d'investissement, de commandes et d'embauches, et de donner un cap au pays.

Même s'il est regrettable que la compensation accordée aux entreprises qui emploient des apprentis soit revue à la baisse (5 000 euros par contrat d'apprentissage au lieu de 6 000 jusqu'en février 2025), l'U2P salue la décision de donner la priorité aux plus petites entreprises qui sont, de fait, celles qui contribuent le plus à la formation des jeunes, à la création d'emploi et au dynamisme des territoires. Pour autant, l'U2P continue de réclamer le maintien des

allègements de cotisations sociales applicables aux contrats d'apprentissage, dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025.

L'U2P regrette vivement l'absence de concertation préalable relative à l'abaissement à 25.000 euros de la franchise de TVA, même si elle reconnaît que cette mesure est

ticulière soit portée à certaines professions pour la mise en œuvre de cette mesure. De manière générale, cette question souligne l'impérieuse nécessité d'engager une vraie politique de simplification de la vie des entreprises, en commençant par adopter le projet de loi de simplification en cours d'examen.

Au-delà, l'U2P souhaite que le budget 2025 ouvre une période de clarification et de stabilisation des règles.

Le Président de l'U2P, Michel Picon ajoute : « La relance de notre économie et la pérennisation de notre protection sociale passeront inévitablement par une revalorisation du travail et par une meilleure progression du pouvoir d'achat des Français. Les acteurs économiques et sociaux sont de plus en plus nombreux à partager ce diagnostic qui passera par une modification du financement de la protection sociale visant à alléger le coût du travail. Alors engageons dès que possible ce vaste chantier. »

« La relance de notre économie et la pérennisation de notre protection sociale passeront par une revalorisation du travail et par une meilleure progression du pouvoir d'achat des Français. Les acteurs économiques et sociaux sont de plus en plus nombreux à partager ce diagnostic qui passera par une modification du financement de la protection sociale visant à alléger le coût du travail. »

de nature à simplifier les seuils nationaux de TVA et surtout à limiter les distorsions de concurrence, en France et en Europe, entre entreprises qui exercent une même activité. L'U2P demande qu'une attention par-



Fierté

Cette semaine se déroule la 61^e édition du Salon International de l'Agriculture, placée sous le thème de la « fierté française ». À une époque où l'auto-satisfaction est omniprésente, notamment sur les réseaux sociaux, quand il s'agit d'agriculture, l'enthousiasme est plus que mesuré. Et pourtant, il y aurait de quoi revendiquer cette fierté. L'agriculture française est l'une des plus réglementées au monde, souvent citée en exemple pour sa durabilité. Elle demande de plus en plus de formations et ne cesse d'innover. Toujours en quête de qualité, nombreux sont ceux qui enchaînent les certifications et labels en relevant des défis aussi bien techniques qu'économiques. Il suffit d'ailleurs de se rendre régulièrement dans les exploitations pour voir l'engagement de ces derniers dans leur métier. Mais cette « fierté française » ne doit pas être un vain mot. Défendre ses couleurs, son identité ne doit pas être réduit à une quelconque forme de « populisme ». Ce patriotisme alimentaire, quand il s'agit de défendre ceux qui nous nourrissent – sans pour certains, jamais prendre un jour de congé, veiller jour et nuit quand un animal vient à vèler – mérite autant d'engouement que celui que l'on déploie pour nos sportifs lors des grandes compétitions internationales. Enfin, à l'heure où le respect de l'environnement est une problématique prégnante, sachons voir l'évolution des pratiques culturelles depuis ces 20 dernières années et surtout, donnons les moyens pour soutenir les agriculteurs dans des pratiques encore plus vertueuses. Tout cela passe par une politique cohérente, tant au niveau national qu'international. Si plus de 600 000 visiteurs sont attendus au Salon cette année, la défense de l'agriculture française ne doit pas s'arrêter aux portes du Parc des Expositions mais se traduire par un véritable soutien, sur le long terme, afin de redonner confiance à toute une filière qui en a bien besoin.

NASTASIA DESANTI

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

RETRAITES : LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE JUGE "RAISONNABLE" UNE CONTRIBUTION ACCRUE DES SENIORS.



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offres de reprise



SELARL V&V
Maître Stéphane VERMUE
Administrateur Judiciaire Associé

RECHERCHE PARTENAIRES/ REPRENEURS

Association AJR
LA FORMATION ET L'INSERTION

Implantation : REIMS (51)
Chiffre d'affaires HT au 31 décembre 2023 (12 mois) : 861 K€
Personnel : 12 (6 CDI / 6 CDD)

COMMENTAIRES :

- Cette association exploite depuis 1984 les activités suivantes :
- Un centre de formation, d'accompagnement et d'insertion dans le monde professionnel, à destination de rémois en difficultés professionnelles ;
- Une entreprise d'insertion par l'activité économique : la fabrication de caisses en bois pour tous types de flacons pour les maisons de champagne.

Cette association est visible sur : www.ajr-reims.fr
La cession concomitante de l'immobilier est envisageable.
Date du redressement judiciaire : 28 janvier 2025
La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au :

Lundi 17 mars 2025 à 16 heures

CONTACT : Maître Stéphane VERMUE, 4 rue Thiers - 51000 REIMS - Tel : 03.23.05.64.44 - e-mail : reims@reajir.fr
M2501944



SELARL V&V
Maître Stéphane VERMUE
Administrateur Judiciaire Associé

RECHERCHE PARTENAIRES/REPRENEURS

STATIONS DE LAVAGE AUTOMOBILE CAR WASH DUO

Implantations : REIMS (51) et SOISSONS (02)
Chiffre d'affaires HT au 31 décembre 2023 (12 mois) : 219 K€
Personnel : 0

COMMENTAIRES :

Cette société exploite deux stations de lavage sous l'enseigne CAR WASH DUO sur les communes de REIMS (quartier Neuville) et de SOISSONS / VAUXBUIN.

Date du redressement judiciaire : 9 avril 2024

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au :

Mercredi 12 mars 2025 à 16 heures

Tout dossier de présentation sera remis sur la base d'une lettre de confort émanant du Candidat, justifiant de sa qualité et de sa capacité à présenter une éventuelle offre.

CONTACT : Maître Stéphane VERMUE, 4 Rue Thiers - 51100 REIMS
Tél. : 03.23.05.64.44
e-mail : reims@reajir.fr

M2501945

Adjudications



DENIS VAUCHELIN ASSOCIES
AARPI d'Avocats Inter barreaux REIMS & CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 27 MARS 2025 A 9 HEURES

Par devant le Juge de l'Exécution du tribunal judiciaire de REIMS (51100), Place Myrron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble suivant :

Commune de REIMS (51100)

Dans un ensemble immobilier 18-26 rue du Chatelet et 58-62 rue Fléchambault.
Cadastré : Section DM 458, 460 et 461.

Les lots de copropriété suivants :

Lot numéro quarante-trois (43)

Dans le bâtiment N, escalier 4, 4^e étage, APPARTEMENT TYPE VI comprenant : une entrée, une cuisine, un salon-séjour, quatre chambres, une salle de bains, salle d'eau, wc, un dégagement avec placards, loggia et les 1.949/100.000^{èmes} des parties communes générales.

Lot numéro quatre-vingt-douze (92)

Dans le bâtiment N, escalier 4, au sous-sol, CAVE portant le numéro 11 du plan et les 17/100.000^{èmes} des parties communes générales.

SUR LA MISE A PRIX DE 90.000 € EUROS

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de REIMS où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet du Cabinet DENIS VAUCHELIN ASSOCIES ayant son siège 22 rue de l'Isle - 51100 REIMS et 4-6 rue du Lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les enchérisseurs doivent être représentés par un Avocat inscrit au Barreau de REIMS, auquel ils devront remettre préalablement une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, d'un montant de 9.000 €.

Visites : sur appel de la SCP GALAND GUILLEUX, huissiers de justice - Tél. : 03.26.51.17.27.

Renseignements s'adresser à :

1. DENIS VAUCHELIN ASSOCIES, Avocats 03.52.83.01.27 - jbd@avocattline.fr ;
2. Greffe du TJ de REIMS.

M2500534



L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères

CABINET DE LA SELARL CTB AVOCATS & ASSOCIES, Avocats au Barreau de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, demeurant à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) - 4/6 Place Notre Dame

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

en l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)
au Palais de Justice de ladite Ville - 2 Quai Eugène Perrier
L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 1^{ER} AVRIL 2025 À 10H00

A la requête du Fonds Commun de Titrisation (FCT) CASTANEA, ayant pour société de gestion la Société IQ EQ MANAGEMENT anciennement dénommée EQUITIS GESTION, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017) 92 avenue de Wagram, et représenté par la société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) - 256 Bis Rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur, poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le n°552 120 222, dont le siège social est 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris,

En vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 3 août 2020, soumis aux dispositions du Code monétaire et financier.

Ayant Maître Céline BLANCHETIERE, membre de la Selarl CTB Avocats & Associés, pour Avocat.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Sur la Commune de VITRY-LE-FRANCOIS (51300) - 12 rue Neuve

cadastre section AY numéro 131 pour 02a 88ca
UN IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION comprenant :
- Au rez-de-chaussée, UN APPARTEMENT composé d'une entrée (4,77 m²), une chambre (10,64 m²), séjour (12,14 m²), W.C. (1,36 m²), cuisine (11,03 m²), salle d'eau (4,61 m²) avec lavabo et douche, débarras (0,78 m²). Surface totale : 45,33 m².
- Au premier étage : UN APPARTEMENT composé d'un couloir (7,32 m²), chambre (15,49 m²), séjour (12,09 m²), W.C. (1,42 m²), cuisine (11,28 m²), salle d'eau (4,68 m²) avec lavabo et douche, placard (0,61 m²). Surface totale : 52,89 m².
- Au deuxième étage : UN APPARTEMENT composé d'un couloir (4,77 m²), chambre (13,60 m²), cagibi (< 1,80 m - 1,09 m²), salle à manger ouverte - cuisine (< 1,80 m - 18 m²), salle d'eau (< 1,80 m - 1,80 m²) avec lavabo, W.C. et douche. Surface totale : 39,26 m².

Cave - Jardin, 2 dépendances.

OCCUPATION : les biens sont, semble-t-il, inoccupés.

MISE à PRIX : 50.000 €

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

Fait à CHALONS-EN-CHAMPAGNE, le 10 février 2025 - Signé Me Céline BLANCHETIERE
Consultation du cahier des conditions de vente : Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Tribunal Judiciaire CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Marne) au Palais de Justice de ladite Ville - 2 Quai Eugène Perrier, où il a été déposé sous la référence 24/00016. Tél. : 03.26.69.27.27.

Au Cabinet de Maître Céline BLANCHETIERE, membre de la Selarl CTB Avocats & Associés, Avocats au Barreau de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, demeurant à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) - 4/6 Place Notre Dame - Tél. : 03.26.54.10.10. - Mail contact@ctb-avocats.fr

Au Cabinet de Maître Charlotte GUITTARD, membre de la SCP DAMOISEAU ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant à EVRY-COURCOURONNES (91000) - 13, rue des Mazières - Tél. : 01.60.78.23.81 - Mail scpdamoiseau@gpcassociés.fr

Pour tout renseignement complémentaire, INTERNET WWW.LICITOR.COM. ou www.avocats-ventes.com
UNE VISITE SERA ORGANISÉE par la Selarl TEMPLIER ET ASSOCIES, Commissaire de Justice à REIMS (51) (Tél. : 03.26.88.60.60).

Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque certifié ou remise d'une caution bancaire irrévocable
NOTA : les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
M2501723

Adjudications

SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST

Société d'Avocats
Siège : 16 cours d'Ormesson
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Cabinets secondaires :
48 rue Ponsardin - 51100 REIMS
50 rue Raymond Poincaré - 54000 NANCY
81 avenue Foch - 94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mardi 1er avril 2025 à 10h00

Ensemble immobilier viticole comprenant 4 bâtiments
à usage de CUVERIES, PRESOIR et STOCKAGE
Situé Commune de DIZY, 381 rue du Colonel Fabien,
le tout cadastré section AI 115 pour 10a 15ca et AI 613 pour 12ca.

A l'audience des criées qui se tiendra par-devant le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 2 quai Eugène Perrier, le mardi 1er avril 2025 à 10h00, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur :

d'un ensemble immobilier à usage viticole comprenant 4 bâtiments accolés comportant des zones en enfilade à usage de stockage, pressurage et cuveries comportant :

- cuves de débouillage ;
- pressoir Coquard cylindrique 4000 kg ;
- pressoir Coquard de forme carrée 4000 kg ;
- séchoir ;
- cuves de vinification ;
- greniers ;
- cave avec monte-charge ;
- sanitaires.

MISE À PRIX (EN UN SEUL LOT) : 70.000 €

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE.

On ne peut enchérir que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Consignation pour enchérir par chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA d'un montant de 7.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- au Cabinet de la SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST (email : contact@devarenne-avocat.com. / Tél. : 03.26.68.71.70) ;

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE où est déposé le cahier des conditions de vente.

Les visites seront organisées par Maître Nathalie LARCHER, commissaire de justice (Tél. : 03.26.74.14.97).

Signé : Maître Pierre DEVARENNE

M2501616

Adjudications

FIDAL

AVOCATS

Parc d'Affaires REIMS-CHAMPIGNY
Allée Jean-Marie Amelin, Bât B
51370 CHAMPIGNY

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 1er avril 2025 à dix heures

Par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de CORROBERT (51) :

Une maison d'habitation, sise en ladite commune, 17 rue de la Dhuy, cadastrée section AE n°241, pour une contenance de 6 ares 60 centiares, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : Pièce d'entrée, cuisine, arrière cuisine, salle à manger/salon, salle de bains avec WC ;
- A l'étage : 3 chambres ;
- Chauffage ; Terrain devant où se trouve un puits (avec une servitude de puisage) et un bassin ; Terrain derrière avec piscine et cabanons de jardin.

Etant précisé que les lieux sont occupés par le propriétaire.

SUR LA MISE A PRIX DE 75.000 €

(SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS)

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE avant l'adjudication auquel ils devront remettre, outre les frais de vente, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA, représentant 10% du montant de la mise à prix.

Visites : sur appel à la SELARL Laurence DAVESNE, Commissaire de justice à EPERNAY (51) (03.26.55.42.63), en accord avec les occupants ou, à défaut d'accord, les mercredis 19 et 26 mars 2025 de 14h à 15h.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser à :

1. Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51) ;
2. SELAS FIDAL, Avocat au Barreau de REIMS. / Tél. : 03.26.24.24.41 ;
3. SCP SAMMUT CROON JOURNE-LEAU, Avocat au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE. / Tél. 03.26.64.15.15. M2501598

Procédures adaptées

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice), Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Représentée par : Cyril LAURENT.

MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121 -1, 1° du code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION : Renouvellement des couches de surface 2025

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation.

UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : Euros.

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>

Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le vendredi 14 mars 2025 à 12h00.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours.

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

PROCÉDURES DE RECOURS :

- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée

- 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87

- Fax : 03.26.21.01.87.

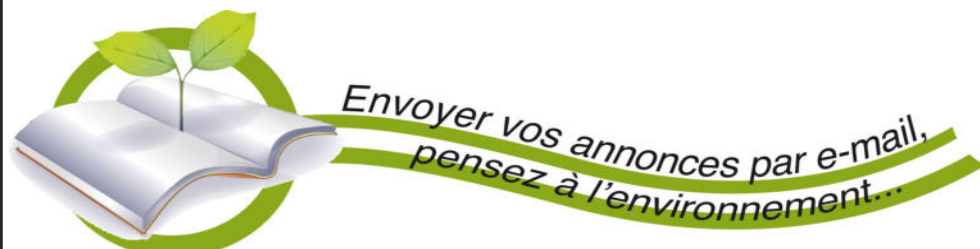
- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Tél. : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccsom.fr

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Jeudi 20 février 2025.

M2502152



Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.
2. Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.
3. Objet du marché : RECONSULTATION LOT 01
Aménagements des entrées
4. Nature des lots : Lot n° 1: VRD / GO
5. Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 14 MOIS dont 1 mois de préparation.
6. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le lundi 10 mars 2025 à 11h30.
8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9. Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
10. Renseignements complémentaires :
11. Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
12. Date d'envoi de l'avis de Publication : le 14 février 2025.
M2501967

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

Avis d'appel public à la concurrence

- DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice), Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE, représentée par : Cyril LAURENT.
- MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121-1, 1° du Code de la commande publique.
- OBJET DE LA CONSULTATION : Maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'assainissement de GAYE.
- L'avis implique la passation d'un marché public.
- Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
- Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation.
- UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : euros.
- LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.
- MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : https://www.xmarches.fr
- MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme https://www.xmarches.fr
- Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.
- DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le vendredi 25 avril 2025 à 12h00.
- DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jours.
- JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
- CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.
- MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.
- Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.
- PROCÉDURES DE RECOURS :
- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87 ;
 - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.
- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE - Tél : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccssom.fr
- DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Jeudi 20 février 2025.
M2502157

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

AUX CAPRICES
DU LACInsertion - Cession de
branche d'activité

Suivant acte reçu par Maître Romain FLORENS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 27 janvier 2025, enregistré au service de publicité foncière et de l'enregistrement de la Marne, le 10 février 2025, 2025 N 504, l'activité de vente de glaces a été cédée par :

Monsieur Frédéric Raymond Julien FINOEL, et Madame Murielle Denise GASCARD, demeurant ensemble à GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT (51290) 17 rue du Bois, A :
La Société dénommée AUX PETITS PLAISIRS DU LAC, dont le siège est à GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT (51290) 4 Bis rue de la Cachotte, identifiée au SIREN sous le numéro 938617511 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

L'activité de vente de glaces exploitée à GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT, au Port de GIFFAUMONT, sous le nom commercial «AUX CAPRICES DU LAC», et pour laquelle le CEDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 449115930.

Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de deux cent mille euros (200.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour cent cinquante euros (173.150 €) et au matériel à hauteur de vingt six mille huit cent cinquante euros (26.850 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2501911

ETUDELEC ET
ASSOCIES/
SODEBA - GINKOCession de fonds de
commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 21/01/2025, enregistré au SIE REIMS, le 14/02/2025, dossier : 20257107, bordereau : 5104P042025A421, ETUDELEC ET ASSOCIES, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège social 13, rue de la Liberté 51480 OEUILLY, immatriculée sous le n°819396821 au RCS de REIMS, a cédé à SODEBA - GINKO, SAS au capital de 1 476 100 €, ayant son siège social 2, avenue Léopold Bertot 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculé au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le n°907 496 160, un fonds de commerce : de bureau d'étude, exploité sis 27, avenue du 29 août 1944, 51430 TINQUEUX, moyennant le prix de 93 000 €, s'appliquant :

- Elements incorporels : 87 000 €
- Elements corporels : 6 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 21/01/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 1, impasse Lundy, LOREM Avocats, 51100 REIMS, pour la validité et pour la correspondance.
M2502079

PHARMACIE
VERHEECKE /
SARL PHARMACIE
DES SACRESCession de fonds de
commerce

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET, notaire associé à REIMS (Marne), le 3 février 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement le 4 février 2025 Dossier 2025 00005553 référence 5104P04 2025 N 00180,

Madame Françoise Marie Aimée SEMPER divorcée non remariée de Monsieur VERHEECKE, Pharmacien, demeurant à REIMS (51100), 270 rue de Cernay, née à MONTLOUE (02340) le 29 février 1956, immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 378.451.801,

A cédé à :
La société dénommée PHARMACIE DES SACRES, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 106 rue de Cernay, identifiée au SIREN sous le numéro 935.056.820 et immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Un fonds de commerce d'officine de pharmacie exploité à REIMS (51100), 106 rue de Cernay,
Moyennant le prix de TROIS CENT SOIXANTE MILLE EUROS (360.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels, pour la somme de TROIS CENT QUARANTE MILLE EUROS (340.000,00 €)

et aux éléments corporels, pour la somme de VINGT MILLE EUROS (20.000,00 €).

Entrée en jouissance : 1^{er} février 2025.
Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours suivant la publication de ladite vente, en l'Etude de Maître Hélène LERAULT, notaire à REIMS (51100), 18 rue de la Tirelire.

Pour insertion.

M2501996

«Boulangerie
de Troissy Chez
Marion et Théo»Cession BOULANGERIE
PUFFAY

Suivant acte reçu par Me Valéryane LECLERE, le 31 janvier 2025, enregistré à REIMS le 17 février 2025, sous le numéro 2025N592,

La société dénommée «BOULANGERIE PUFFAY», société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, siège social est à TROISSY (51700), 5 rue Jean Jaurès, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° SIREN 898 151 733, a cédé à la société dénommée «AUX FOURNEAUX D'EZIO», société à responsabilité limitée au capital de 100 €, siège social à TROISSY (51700), 5 rue Jean Jaurès, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° SIREN 934 546 714,

Le fonds de commerce de boulangerie pâtisserie traiteur avec épicerie, exploité à TROISSY (51700), 5 rue Jean Jaurès, connu sous le nom de «Boulangerie de Troissy Chez Marion et Théo», immatriculé au R.C.S. de REIMS sous le n° SIRET 898 151 733 00018, moyennant le prix de 95.000,00 €, savoir 65.000,00 € pour les éléments incorporels et 30.000 € pour le matériel et mobilier commercial. Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Valéryane LECLERE, Notaire à CORMONTREUIL (51350), 13 quater rue Paul Gauguin, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : Me Valéryane LECLERE.
M2502105

OFFICE NOTARIAL
DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND
Notaires Associés
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.49.32.20

SUSHI THAI

Cession de fonds de
commerce

Suivant acte reçu par Maître Thibaut DURAND, notaire associé de la Société par actions simplifiée dénommée «Laurent QUINART et Thibaut DURAND, Notaires Associés» titulaire d'un Office Notarial à REIMS, 24, rue de L'Isle, le 19 février 2025, La société dénommée SUSHI THAI, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €, ayant son siège social à REIMS (51100), 221, avenue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le numéro 908 910 474 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

A vendu à : La société dénommée SUSHI THAI, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €, ayant son siège social à REIMS (51100), 221 avenue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le numéro 938 879 632 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Un fonds de commerce de restauration asiatique, sur place, à emporter, de type sushi et cuisson de woks, exploité à REIMS (51100), 221 avenue Jean Jaurès.
Moyennant le prix de : vingt-cinq mille euros (25.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 10,00 € et aux éléments corporels pour 24.990,00 €.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude du notaire susnommé, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis : Le notaire.

M2502132

«KIDOM»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 Euros
Siège social : 82 rue de Vesle
et 2 rue Jeanne d'Arc
51100 REIMS
RCS Reims : 529.135.550

VENTE D'UN FONDS
DE COMMERCE

CEDANT :
La Société KIDOM, Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros dont le siège social est 82 rue de Vesle et 2 rue Jeanne d'Arc à REIMS (51100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 529.135.550.

CESSIONNAIRE :
La Société NMS TRAVEL, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 Euros dont le siège social est 8 allée des Jeunes à COMBS-LA-VILLE (77380), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN sous le numéro 939.059.440.

OBJET :
Un fonds de commerce d'Agence de voyages connu sous l'enseigne ATACAMA sis et exploité à REIMS (Marne) 82 rue de Vesle et 2 rue Jeanne d'Arc

ENTREE EN JOUISSANCE :
A compter du 1^{er} février 2025.

PRIX :
Cent Quarante Mille Euros (140.000 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour Cent Trente Cinq Mille Euros (135.000 €) et au matériel, mobilier, agencements pour Cinq Mille Euros (5.000 €).

ACTE :
Sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 24 janvier 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la Marne le 4 février 2025, Dossier 2025 00005479, référence 5104P04 2025 A 00387.

OPPOSITIONS :
Dans les dix jours de la publication au BODACC. Pour la validité des oppositions, domicile est élu à l'adresse du fonds vendu, soit 82 rue de Vesle et 2 rue Jeanne d'Arc à REIMS (51100), et pour la réception des oppositions, à l'adresse du séquestre, soit 201 avenue de Laon à REIMS (51100).
M2502013

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GERANCE

FIN DE GERANCE

M. José VIEIRA DUARTE/VIEIRA DUARTE

Location-gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/01/2025 fait à REIMS, Monsieur José Fernando VIEIRA DUARTE demeurant 25 B rue Mansuy - 51100 REIMS a donné en location gérance à la société VIEIRA DUARTE, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, dont le siège social est 25B rue Mansuy - 51100 REIMS en cours d'immatriculation au RCS de REIMS, l'exploitation d'un fonds artisanal de maçonnerie sis et exploité 25 B rue Mansuy 51100 REIMS, pour lequel il est immatriculé au RCS sous le n° 502 735 889.

La présente location gérance est consentie pour une durée d'une année à compter du 01/02/2025 renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.
M2502037

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SOFRAC
Experts comptables
Commissaires aux comptes

reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

MJ INVESTY

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500 Euros
Siège social : Centre d'Affaires
Crystalide
POLE TECHNOLOGIQUE FARMAN
8 bis rue Gabriel Voisin
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CORMONTREUIL du 14 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MJ INVESTY.
SIÈGE SOCIAL : Centre d'Affaires Crystalide - POLE TECHNOLOGIQUE FARMAN - 8 bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.500 €.
La société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'achat et la vente neufs ou d'occasion de matériels industriels, agricoles, travaux-publics, bâtiments, bungalow ou biens immobiliers.

Location de matériels agricoles, travaux publics et industriels.

Location de petit matériel sans opérateur.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Maurice JACOB, demeurant 11 rue de Champagne - 51130 VAL DES MARAIS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2501868

«BZY» Société civile

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 15 janvier 2024, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société civile dénommée «BZY», dont le siège social est fixé 20 rue de la Chapelle à Cerseuil - 51700 MAREUIL LE PORT.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 1.000 €.

OBJET SOCIAL : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Eventuellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

GERANCE : Le premier gérant est Monsieur Vincent MANSARD, né le 1^{er} mars 1990 à REIMS (51100), de nationalité française, demeurant 4 rue du Bois de Binson - 51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON, nommé par assemblée générale constitutive du 15 janvier 2024 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

CESSION DE PARTS : Les parts ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant les deux tiers des parts sociales.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51100).

Pour avis : La gérance.

M2500958

LES MAINS LIEES AUX VIGNES

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 97 rue de Neufchâtel
51100 REIMS
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 18 février 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : LES MAINS LIEES AUX VIGNES.

SIÈGE : 97 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'activité de prestation de services viticoles mécaniques et manuels.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Robin BAUCHET, demeurant 97 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2501969



AVOCATS
ASSOCIÉS

PRALINETTE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 06/02/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PRALINETTE

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en Société. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet et contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Siège social : 14, rue de l'Orée du Bois, 51140 PROUILLY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M^{me} COMPAS-LÉVÊQUE Marie-Ange 14, rue de l'Orée du Bois 51140 PROUILLY

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

M2501702



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

E.CONSUULT

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/02/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : E.CONSUULT

Objet social : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit ; L'acquisition et la gestion desdites participations ; L'acquisition par voie d'achat, d'échange, apport ou autrement d'actions, de parts sociales ou autres titres de sociétés, quelles qu'en soient leur forme juridique, ainsi que la vente desdits titres ; Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts avec ou sans garantie à ses filiales ; Toutes prestations de nature administrative, financière, au profit de toutes entités ; L'exploitation directe ou indirecte de toutes activités commerciales et prestations de services ;

Siège social : 22 Rue du Stade, 51240 MAIRY SUR MARNE

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Président : M. COSSINET Eddy 22 Rue du Stade 51240 MAIRY SUR MARNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

Le Président

M2501905

Siège social : 22 Rue du Stade, 51240 MAIRY SUR MARNE

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Président : M. COSSINET Eddy 22 Rue du Stade 51240 MAIRY SUR MARNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

Le Président

M2501905

SCP Florent ROBERT, Romain REMIOT

Notaire associé
RILLY-LA-MONTAGNE (51500)
Place de la République

SCI LONGEMER

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Florent ROBERT, Notaire associé, membre de la société civile professionnelle «Florent ROBERT et Romain REMIOT, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à RILLY-LA-MONTAGNE (Marne), Place de la République, le 13 février 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION : SCI LONGEMER

SIÈGE : SERMIERS (51500) 13 Hameau du Petit Fleury.

DURÉE : 99 années.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE EUROS (98.000,00 EUR).

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GÉRANTS :

1) Monsieur Bruno Marie FRESNE, époux de Madame Nicole Marie Christine BARDOUX, demeurant à SERMIERS (51500) 13 Hameau du Petit Fleury.

2) Madame Nicole Marie Christine BARDOUX, épouse de Monsieur Bruno Marie FRESNE, demeurant à SERMIERS (51500) 13 Hameau du Petit Fleury.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le notaire.

M2501921

GURI

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 34 rue Charles de Gaulle
51420 CERNAY LES REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 18.02.2025 du REIMS (51), il a été constituée une société civile immobilière dénommée GURI présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 34 rue Charles de Gaulle - 51420 CERNAY LES REIMS.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Labint QADRAKU, demeurant 34 rue Charles de Gaulle - 51420 CERNAY LES REIMS.

CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas et obtenu à l'unanimité

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2502103



MCAS

Société à responsabilité limitée
au capital social de 500,00 Euros

Siège social :
255 Avenue Jean-Jaurès
51100 REIMS

Société en cours d'immatriculation
RCS Reims

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 février 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SARL (Société à responsabilité limitée).

DÉNOMINATION SOCIALE : MCAS.

Capital social cinq cents (500) Euros.

OBJET SOCIAL :

- L'activité de contrôle technique automobile ;
- L'achat, la vente, la gestion et l'exploitation de centres de contrôle technique de véhicules terrestres à moteur ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

SIÈGE SOCIAL : 255 Avenue Jean-Jaurès - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

GÉRANT : Monsieur Damien, Jean-Pierre MURAILLE, né le 6 février 1985 à AUBERVILLIERS (93) domicilié 5 rue Saint-Nicolas 08090 à HOULDIZY (Ardennes), célibataire, de nationalité française.

La cession de parts à un tiers est soumise à agrément.

Pour avis et mention :
Le gérant.

M2501932



MCEC

Société à responsabilité limitée
au capital social de 500,00 Euros

Siège social :
255 Avenue Jean-Jaurès
51100 REIMS

Société en cours d'immatriculation
RCS Reims

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 février 2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SARL (Société à responsabilité limitée).

DÉNOMINATION SOCIALE : MCEC.

Capital social cinq cents (500) Euros.

OBJET SOCIAL :

- L'activité de contrôle technique automobile ;
- L'achat, la vente, la gestion et l'exploitation de centres de contrôle technique de véhicules terrestres à moteur ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

SIÈGE SOCIAL : 255 Avenue Jean-Jaurès - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

GÉRANT : Monsieur Damien, Jean-Pierre MURAILLE, né le 6 février 1985 à AUBERVILLIERS (93) domicilié 5 rue Saint-Nicolas 08090 à HOULDIZY (Ardennes), célibataire, de nationalité française.

La cession de parts à un tiers est soumise à agrément.

Pour avis et mention :
Le gérant.

M2501933



MURATEAM

Société à responsabilité limitée
au capital social de 40.000,00 Euros

Siège social : 255 avenue Jean-Jaurès
51100 REIMS

Société en cours d'immatriculation
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 février 2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SARL (Société à responsabilité limitée).

DÉNOMINATION SOCIALE : MURATEAM.

CAPITAL SOCIAL : Quarante mille (40.000) €.

OBJET SOCIAL :

- Activités de sociétés holding et détention de participations ;
- Toutes activités de prestations de service et de conseil aux entreprises ;
- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte, par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social ou un objet similaire ou connexe ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

SIÈGE SOCIAL : 255 avenue Jean-Jaurès - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

GÉRANT : Monsieur Damien, Jean-Pierre MURAILLE, né le 06 février 1985 à AUBERVILLIERS (93) domicilié 5 rue Saint-Nicolas 08090 à HOULDIZY (Ardennes), célibataire, de nationalité française.

La cession de parts à un tiers est soumise à agrément.

Pour avis et mention :
Le gérant.

M2501934



SCI AUNG KO

Constitution

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 17 février 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «AUNG KO».

SIÈGE SOCIAL : CORMONTREUIL (51350), 4 rue Roger Salengro.

CAPITAL SOCIAL : cent Euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales d'un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit des biens détenus par la société au profit de ses gérants.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.

GÉRANCE : Madame Sophie Isabelle AUNG KO, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 4 rue Roger Salengro, et Madame Julie Jeanne AUNG KO, demeurant à PARIS 2^{ème} arrondissement (75002), 14 rue Vivienne.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



MPCS

Société à responsabilité limitée
au capital social de 500,00 Euros
Siège social : 255 avenue Jean-Jaurès
51100 REIMS
Société en cours d'immatriculation
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 février 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SARL (Société à responsabilité limitée).

DÉNOMINATION SOCIALE : MPCS.

Capital social cinq cents (500) €.

OBJET SOCIAL :

- L'activité de contrôle technique automobile ;

- L'achat, la vente, la gestion et l'exploitation de centres de contrôle technique de véhicules terrestres à moteur ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

SIÈGE SOCIAL : 255 avenue Jean-Jaurès - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

GÉRANT : Monsieur Damien, Jean-Pierre MURAILLE, né le 06 février 1985 à AUBERVILLIERS (93) domicilié 5 rue Saint-Nicolas 08090 à HOULDIZY (Ardennes), célibataire, de nationalité française.

La cession de parts à un tiers est soumise à agrément.

Pour avis et mention :
Le gérant.

M2501935

PARTHELYS

Avis de constitution

Par acte sous signature privée en date du 14/02/2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PARTHELYS.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 60.000 €.

SIÈGE : 6C rue de Clairmarais - 51500 TAISSY.

OBJET : La vente de matériel informatique (ordinateurs, périphériques, consommables ...), la vente de logiciels, licences et solutions logicielles, le développement de logiciels et d'applications, le conseil en systèmes et solutions informatiques, l'intégration de solutions informatiques, notamment la mise en œuvre, la personnalisation et le suivi de projets technologiques ;

Et plus généralement, toutes activités connexes ou complémentaires susceptibles de favoriser la réalisation de l'objet social.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions entre associés sont libres et sont soumises à l'agrément des associés statuant en assemblée générale ordinaire pour les cessions aux tiers.

PRÉSIDENT : M. Julien CHEVRIER, demeurant 6C rue de Clairmarais - 51500 TAISSY.

DIRECTEUR GENERAL : M^{me} Claire LEVASSEUR épouse MATICHARD, demeurant : 53, rue du neuf Bourg - 51490 BETHENIVILLE.

IMMATRICULATION : au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2502116



Etude de Maîtres Agnès MELIN, Jean-Cyril HERVO et Benoit MOITTIÉ,
Notaires associés à EPERNAY
(51200), 9 rue Jean Chandon Moët.

SCEV LES CHAPELLES

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Benoit MOITTIÉ, Notaire Associé, Membre de la société « Agnès MELIN, Jean-Cyril HERVO et Benoit MOITTIÉ, Notaires, associés d'une Société à Responsabilité Limitée titulaire d'un office notarial », dont le siège est à EPERNAY (51200), 9, rue Jean Chandon Moët, le 3 février 2025, enregistré à REIMS, le 06 février 2025, a été constituée une société civile d'exploitation agricole ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCEV LES CHAPELLES.

CAPITAL SOCIAL : 20.000,00 €.

SIÈGE SOCIAL : PIERRY (51530), 66 rue du Général de Gaulle.

DURÉE : 99 années.

OBJET : L'acquisition, la prise en bail, l'exploitation de tous biens viticoles, [...]. La vente, et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation, [...] et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières favorisant l'accomplissement de cet objet

GÉRANTS : Monsieur Claude MANDOIS demeurant à PIERRY (51530) 55 rue du Général de Gaulle et Madame Catherine MANDOIS demeurant à demeurant à PIERRY (51530) 66 rue du Général de Gaulle.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions ne peuvent intervenir qu'après l'agrément unanime des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Reims.

Pour avis : Le notaire.

M2502143

A-Z SECURITE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/02/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : A-Z SECURITE

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques ou de sécurité, le gardiennage et généralement toute activité qui consiste à fournir aux personnes physiques ou morales, de façon permanente, exceptionnelle ou discontinue, des services ayant pour objet la sécurité des biens meubles ou immeubles, ainsi que de celle des personnes liées directement ou indirectement à la sécurité de ces biens. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, financières, commerciales, civiles, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires étant utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Siège social : 187 A Rue de Neufchâtel, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. ZAGHDANE WACIM HAMED 187 A RUE DE NEUCHATEL 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Wacim Hamed ZAGHDANE

M2502133



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

MANESS

Société à responsabilité limitée à associé unique

au capital de 1 000 euros

Siège social : 64 avenue Jean Jaurès 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 05/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique.

Dénomination sociale : MANESS.

Siège social : 64 avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS.

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'exploitation de salons de coiffure, comprenant toutes activités de coiffure pour hommes, femmes et enfants, y compris les soins capillaires, les colorations, les extensions et les coupes de cheveux ;

- La réalisation de prestations de services annexes à l'activité de coiffure, notamment les soins esthétiques, le maquillage, et tout service lié à la beauté et au bien-être ;

- La vente de produits capillaires, cosmétiques, accessoires de coiffure et tous articles s'y rapportant ;

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : Madame Christine THEVENIN, demeurant 86 rue Charlier 51100 REIMS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2501980



AVOCATS ASSOCIES

RENOV HABITAT

SARL au capital de 10 000 €

Siège social : ZAC Petit Gironde 51510 SAINT GIBRIEN

RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2501947 sur PAMB du 18/02/2025.

Il fallait lire : Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

M2502124

HOUSEKEEPERS. FR

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/02/2025, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOUSEKEEPERS.FR.

Objet social : Conciergerie privée - Location saisonnière.

Siège social : 1 rue Françoise dolt, 51110 WARMERIVILLE.

Capital : 100 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS.

Gérance : M^{me} ECART karine 9b rue des censes 51110 WARMERIVILLE.

Ecart karine

M2501965

VIEIRA DUARTE

Société à responsabilité limitée Unipersonnelle

au capital de 5.000 Euros

Siège social : 25 B rue Mansuy - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 31/01/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : VIEIRA DUARTE.

SIÈGE SOCIAL : 25 B rue Mansuy - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : Travaux de maçonnerie et de gros œuvre de bâtiment.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

GÉRANCE : Monsieur José Fernando VIEIRA DUARTE, demeurant 25 Bis rue Mansuy - 51100 REIMS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2502036

KD TRANSPORT

Société à responsabilité limitée au capital de 1.800 Euros

Siège social : 3 rue du Sous-Lieutenant Louis Dumoutier 51370 THILLOIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 19.02.2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dénommée KD TRANSPORT présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 3 rue du Sous-Lieutenant Louis Dumoutier - 51370 THILLOIS.

OBJET SOCIAL : La levée, le tri, l'acheminement et la distribution, de lettres et de colis et petits paquets en véhicule de type léger de moins de trois tonnes cinq.

Toutes opérations relatives au transport, à la manutention marchandises et au démantèlement de toute marchandise, tout mobilier ou autre objet sur toute distance. Transport et manutention de marchandises et mobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.800 €.

GÉRANCE : Monsieur Alexis CADET, demeurant 1 rue de Pouilly - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2502119



AVOCATS ASSOCIES

RENOV HABITAT SN

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/02/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RENOV HABITAT SN

Objet social : Commercialisation, étude et coordination de tous travaux touchant à l'habitat neuf et/ou ancien, et plus généralement toutes activités de bureaux d'études.

Siège social : ZAC Petit Gironde, 51510 SAINT GIBRIEN

M2501433

Capital : 10 000 €

Durée : 97 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Gérance : M. PAROISSIEN Guillaume

3, rue du Cul de Sac 51140 VENLAY

M2501947

MODIFICATION

DE STATUTS

CHAMPAGNE J-L FANIEL-FILAINE

Société par actions simplifiée au capital de 72.000 Euros

Siège social : 77 Rue Paul Douce 51480 DAMERY

388 075 905 RCS Reims

Aux termes d'une décision du Président en date du 20 juin 2024, il résulte que : Monsieur Jérôme FANIEL et Madame Eugénie FANIEL épouse SOYER ont été nommés directeurs généraux de la société.

Pour avis : Le président.

M2407174



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR

Notaire associés

9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI HENRI MILLET

SCI au capital de 1 400 €

Siège social : Ferme du Perré 51260 ESCLAVOLLES LUREY

RCS de REIMS n°853 534 378

Avis de modification

L'AGE du 17/02/2025 a décidé à compter du 12/12/2024 d'augmenter le capital social de 6 300 € par apports de comptes courants en le portant de 1 400 € à 7 700 €.

Article 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

Le Gérant

M2413693

SO' GRAPHIC

Société à responsabilité limitée au capital de 24.000 Euros

Siège social : 3 rue des Ecoles - PORT A BINSON 51700 MAREUIL LE PORT 889 902 276 RCS Reims

M2501139

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 janvier 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 11.991 €, pour être ramené de 24.000 € à 12.009 € par rachat et annulation de 11.991 parts sociales.

Aux termes du même jour, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de 11.991 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à vingt-quatre mille Euros (24.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à vingt-quatre mille Euros (24.000 €).

Aux termes d'une délibération en date même jour, la collectivité des associés a pris acte du décès de Madame Sophie GUERIN, gérant, intervenu le 12 avril 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La Gérance.

M2501433

EARL SAINT CHARLES

Exploitation agricole à responsabilité limitée

Capital social : 120.434,72 Euros

Siège social : 37 Grande Rue - 51320 BREBAN

R.C.S. de Châlons en Champagne n° 381 354 356

Modifications multiples

Suivant procès-verbal en date du 13 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :

- La démission de Monsieur Sylvain PIENNE et de Madame Nathalie PIENNE de leurs fonctions de cogérants de la société ;

- La nomination de Monsieur Romain SOUILLARD, né le 22 mai 1983 à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), de nationalité française, demeurant Ferme Le Plessis - 10240 DAMPIERRE et de Monsieur Anthony SOUILLARD, né le 26 janvier 1987 à TROYES (10000), de nationalité française, demeurant 3 rue Saint Laurent - 10170 PREMIERFAIT, aux fonctions de cogérants sans limitation de durée ;

- Le changement de dénomination sociale de la société, initialement dénommée «EARL SAINT CHARLES», pour la dénommer «SAINT CHARLES» ;

- Le transfert du siège social de la société à Ferme du Plessis - 10240 DAMPIERRE ;

- La transformation de la société en société civile d'exploitation agricole, sans que cela entraîne la création d'un être moral nouveau. Cette modification entraîne la publication des mentions suivantes : ANCIENNE MENTION : Exploitation agricole à responsabilité limitée. NOUVELLE MENTION : Société civile d'exploitation agricole.

Pour avis : La Gérance.

M2501114

«AR'MONIE PROF»

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 Euros

Siège social : 82 RUE DE NEUFCHATEL 51100 REIMS

RCS de Reims n° 901 278 192

Modification de gérant

Suivant procès-verbal en date du 18 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour : La démission de Monsieur Robert OSTERMANN de ses fonctions de gérant de la société ; La nomination de Monsieur Pierre GOIN, né le 31 décembre 1965 à MONTPELLIER (34000), demeurant 12 rue du Four à Chaux - 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES, de nationalité française, aux fonctions de gérant sans limitation de durée.

Pour avis, La Gérance.

M2501139

EURL HUBERT

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 Euros

Siège social : 82-84 rue de Neufchâtel 51100 REIMS

R.C.S. de Reims n° 417 607 017

Modification de gérant

Suivant procès-verbal en date du 18 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour : La démission de Monsieur Robert OSTERMANN de ses fonctions de gérant de la société ; La nomination de Monsieur Pierre GOIN, né le 31 décembre 1965 à MONTPELLIER (34000), demeurant 12 rue du

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

CARBONN
SAS au capital de 1 000 €
Siège social :
ZAC des Escarnotières, 10 Rue Blaise
Pascal
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°827 933 763

Transfert de siège
L'AGE du 01/02/2025 a décidé le transfert du siège social au 22 Rue des Grands Champs, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 01/02/2025.
Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Le Président
M2501476

FIDAL
AVOCATS
12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

ETABLISSEMENTS BOURDICAUD
Société par actions simplifiée
au capital de 265.000 Euros
Siège social :
4 boulevard Wilson
51310 ESTERNAY
350 583 423 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale du 05 février 2025, il a été pris acte :
- De la nomination aux fonctions de président de La société SAS DCR HOLDING sise 22 rue Bonaparte - 75006 PARIS en remplacement de Monsieur Fabien BOURDICAUD, démissionnaire ;
- De la nomination aux fonctions de directeurs généraux de la société SAS MEBA HOLDING sise 11 rue du Pont de l'Aridaine - 91410 LA FORET LE ROI et de la société CMDC HOLDING sise 1 Grande Rue - 10400 PONT SUR SEINE.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2501662

SOFRAC
experts comptables
commissaires aux comptes
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

SCI LE VILLAGE
Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
10 Rue de Bétheny - ZAC La Neuville
51100 REIMS
334 010 303 RCS Reims

Avis de non remplacement d'une cogérante

Aux termes du PV de l'AGE du 15 février 2025, l'Assemblée générale des associées prenant acte du décès de Madame Karine FLECHEMER en date du 30 mai 2024, a décidé qu'il ne sera pas procédé à son remplacement en qualité de cogérante.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis :
La Cogérance.
M2501848

CAILTEAUX
NOTAIRES-DEPUIS 1788
Notaires de France

AJD
société civile immobilière
capital social de 900,00 Euros
Siège social :
2 B impasse de la Cense
51110 BAZANCOURT
R.C.S. de Reims 823 622 345

Changement de dénomination, changement de la gérance et transfert du siège social

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2025 il a été constaté les décisions suivantes :
- la démission de Monsieur Antonio RODRIGUES de ses fonctions de gérant, et la nomination Monsieur Dylan RODRIGUES demeurant à BOURGOGNE-FRESNE (51110) 32 B rue de la Vallée, en qualité de gérant pour une durée indéterminée,
- le transfert du siège social de BAZANCOURT (51110) 2 B impasse de la Cense à BOURGOGNE-FRESNE (51110) 32 B rue de la Vallée,
- le changement de dénomination de la société AJD en AJDC.
Les inscriptions modificatives seront portées au R.C.S de REIMS.
Pour avis : la gérance.
M2501916

L&E GESTION
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 500 Euros
76 rue du Commandant Derrien
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS Châlons en Champagne
984 189 514

RECTIFICATIF : Dans l'annonce publiée le 04/02/2025, il convient de lire :
ANCIENNES MENTIONS :
OBJET : Gestion administrative et RH - Services aux entreprises - Accompagnement des TPE.
NOUVELLES MENTIONS :
OBJET : Gestion administrative et RH - Services aux entreprises - Accompagnement des TPE, La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises. La gestion de toutes disponibilités qui appartiendront à la société et, à cet effet, la souscription et l'acquisition de toutes valeurs cotées ou non, obligations ou parts de sociétés, que leur activité soit immobilière, commerciale, industrielle, financière, agricole ou autre ; L'acquisition de biens immobiliers et la gestion de son propre patrimoine immobilier.
Pour insertion, la présidente.
M2501946

LOREM
AVOCATS

CONDE
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 20, rue du Général Leclerc
51700 DORMANS
RCS de REIMS n°907 562 748

Transfert de siège
En date du 11/02/2025, le président a décidé le transfert du siège social au 21, rue du Docteur Moret, 51700 DORMANS à compter du 27/01/2025.
Mention : RCS de REIMS.
M2501952

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Liebergier - 51100 REIMS

SCI CLORINE
Société civile immobilière
au capital de 400,00 Euros
Siège social : 1 rue René Popelin
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
888 798 725 R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes des décisions des associées en date du 6 Février 2025, il a été décidé de transférer le siège social à VERMENTON (89270) 49 grande rue, à compter du même jour. L'article 5 - «SIEGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.
ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL :
Ancienne mention : CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), 1 rue René Popelin
Nouvelle mention : VERMENTON (89270), 49 grande rue
La société sera immatriculée au R.C.S. de AUXERRE.
Pour avis.
M2501963

Notaires

Etude de Maîtres Jeremy MARSAN et Vincent REGNAUD
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne)
52 rue Jean le Bon

SCI DU PETIT MARAIS
Société civile immobilière
Au capital de 44.400,00 Euros
Siège social : 5 rue Jean Brion
51230 ECURY LE REPOS
440684678
R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes de l'AGE du 2 janvier 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social de ECURY LE REPOS (51230), 5 rue Jean Brion à BERGERES LES VERTUS (51130), 46 avenue des Comtes de Champagne,
Pour avis.
M2501981

SOFRAC
experts comptables
commissaires aux comptes
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

PLATANE ETANCHEITE BARDAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 2 rue Jules GUICHARD
51100 REIMS
979 437 746 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions en date du 17 février 2025, l'associé unique a décidé à compter du même jour :
- de remplacer la dénomination sociale PLATANE ETANCHEITE BARDAGE par LUX ETANCHEITE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;
- d'étendre l'objet social aux activités de Couverture. Dalles sur plots. Résine. Maçonnerie et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- de nommer en qualité de directeur général Monsieur Hakan OGUK, demeurant 9 Voie Alphonse Daudet - 94400 VITRY SUR SEINE.
Pour avis : Le Président.
M2501986

Notaires

SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR
Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI DU REVEREND DU PERE LAFRA
SCI au capital de 1 200 €
Siège social : Ferme du Perré
51260 ESCLAVOLLES LUREY
RCS de REIMS n°483 117 677

AVIS DE MODIFICATION
L'AGE du 17/02/2025 a décidé à compter du 17/02/2025 d'augmenter le capital social de 22 500 € par apports de comptes courants en le portant de 1 200 € à 23 700 €.
Article 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
Le Gérant
M2502012

Isabelle CIRET-DUMONT Marjolaine LAMPSON
notaires associés
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

«SCI LA CINQ D'ANNECY»
Société Civile Immobilière
RCS REIMS - N° SIREN : 403 081 045
SIEGE : CORMONTREUIL (Marne),
13 Ter rue Paul Gauguin
CAPITAL : 31.252,04 €

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 14 février 2025, les associés ont décidé à l'unanimité, par suite du décès de Mr Claude HATTEZ, gérant décédé, de donner quitus de son mandat et de nommer en remplacement, Madame Elisabeth HATTEZ née MARTIN, gérante et associée, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 13 Ter rue Paul Gauguin, et ce pour une durée illimitée.
Les statuts se trouvent modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis : Le notaire
M2502020

SCEV «Guy DUMANGIN»
Capital social : 96.300 Euros
Siège social :
15 rue du Moulin
51500 CHIGNY LES ROSES
RCS Reims 384 504 668

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2025, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date :
Augmentation du capital social de 45 € le portant à 96.345 €.
Pour avis : La gérance.
M2502035

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SUZON
SAS au capital de 5 000 €
69 rue Paul Douce - 51480 DAMERY
RCS REIMS 940 328 909

Avis de modification
Aux termes d'une décision en date du 19 février 2025, le Président de la SAS SUZON, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 69 rue Paul Douce - 51480 DAMERY au 12 rue Porte Lucas - 51200 ÉPERNAY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le Président.
M2502041

DU SUGNON
Société civile
au capital de 10 000 Euros
16 rue JOSEPH CUGNOT
51430 TINQUEUX
750225518 RCS REIMS

D'un PV d'AGO du 28/01/2025, sont nommées nouvelles Gérantes, Madame Céline FLORENCE, demeurant 7 rue de l'Ecole - 57820 HULTEHOUSE, née le 09 octobre 1987 à REIMS, de nationalité française, et Madame Alice GOMERIEUX, née le 21 avril 1991 à REIMS, de nationalité française, demeurant 22 rue de la Gare - 51390 ST EUPHRAISE ET CLAIRIZET, en remplacement de Monsieur Bruno GOMERIEUX, Gérant associé, décédé le 09 décembre 2024. Les Statuts ne nécessitent aucune modification en conséquence.
Dépôt légal au GTC de REIMS.
M2502059

ART COIFF CAPILL
Société à Responsabilité Limitée à associée unique
Au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
14 rue du Docteur Verron
51200 EPERNAY
380 495 150 RCS Reims

Par décision de l'associée unique en date du 17 février 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par incorporation de réserves, à concurrence d'une somme de 87.377,55 €, ledit capital se trouvant ainsi porté à 95.000 € par augmentation de la valeur nominale des parts de 15,24 à 195 €.
L'article 7 des statuts sont modifiés comme suit :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-deux Euros et quarante-cinq centimes (7.622,45 €), divisé en 500 parts de 15,24 € chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 500 et attribuées en totalité à Madame Sandrine ANCEAU, associée unique, en rémunération de son apport en numéraire.
Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi, en vertu d'une décision de l'associé unique ou d'une décision collective extraordinaire des associés.
Toutefois, aucune augmentation de capital en numéraire ne peut être réalisée tant que le capital n'est pas entièrement libéré.
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de quatre vingt quinze mille Euros (95.000 €) et divisé en cinq cents (500) parts sociales de cent quatre vingt dix Euros (190 €) chacune, entièrement libérées, toutes de mêmes catégorie et numérotées de 1 à 500 et attribuées en totalité à Madame Sandrine ANCEAU.
Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi, en vertu d'une décision de l'associé unique ou d'une décision collective extraordinaire des associés.
Toutefois, aucune augmentation de capital en numéraire ne peut être réalisée tant que le capital n'est pas entièrement libéré.
Pour avis : La Gérance.
M2502078

ARTICLE 6 et Article 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
Jean-Philippe Henry
M2502051

EARL «HATTAT Jean-Paul»
Capital social : 44.000 Euros
Siège social :
21 Rue de la République
51490 BEINE NAUROUY
RCS Reims 429 875 420

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 27 décembre 2024 :
- Retrait de Monsieur Jean-Paul HATTAT, de la gérance.
- Nomination de Madame Lola HATTAT, demeurant 15 Rue des Vagériaux - 51110 WARMERVILLE, en qualité de gérante.
Pour avis : La gérance.
M2502056

LOREM
AVOCATS

SODEBA - GINKO
SASU au capital de 1.476.100 Euros
Siège social :
2 avenue Léopold Bertot
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de Châlons en Champagne
n° 907 496 160

En date du 28/01/2025, par PV des résolutions circulaire, les associés ont nommé à compter du 28/01/2025 en qualité de commissaire aux comptes titulaire FCN, SA au capital de 10.758.176 €, ayant son siège social 160 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES, immatriculée sous le n° 337 080 089 au RCS de REIMS.
Mention : RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2502044

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commerciaux - Réseaux - Villages-Touristiques

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BADRAN
Forme : société civile immobilière
Capital social : 1.000,00 Euros
Siège social :
CORMONTREUIL(51350)
38 rue René Char
R.C.S. Reims numéro 808 272 967

Changement de gérant

Suivant acte reçu par Me Valéryane LECLERE, Notaire à CORMONTREUIL, le 18 février 2025, Monsieur Ibrahim BADRAN, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 38 rue René Char, a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 18 février 2025, Madame Sahar MOUSSA demeurant seule gérante de ladite société pour une durée indéterminée à compter de cette même date. L'article 16 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Me Valéryane LECLERE.
M2502115

MAIA TRAVEL
SAS au capital de 38 638 €
Siège social : 20 rue du Petit Four
51100 REIMS
RCS de REIMS n°882 736 150

Avis de modification

L'AGE du 17/02/2025 a décidé à compter du 17/02/2025 d'augmenter le capital social de 125 280,65 € par incorporation de la prime d'émission, en le portant de 38 638,68 € à 163 919,26 €.
Article Article 6 et Article 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
Jean-Philippe Henry
M2502051

EARL «HATTAT Jean-Paul»
Capital social : 44.000 Euros
Siège social :
21 Rue de la République
51490 BEINE NAUROUY
RCS Reims 429 875 420

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 27 décembre 2024 :
- Retrait de Monsieur Jean-Paul HATTAT, de la gérance.
- Nomination de Madame Lola HATTAT, demeurant 15 Rue des Vagériaux - 51110 WARMERVILLE, en qualité de gérante.
Pour avis : La gérance.
M2502056

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

LE BOURRICOT

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 8 rue de la Cachotte,
Station Nautique,
51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT
939 451 548 R.C.S. Chalons En
Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 23 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée LE BOURRICOT a décidé de transférer le siège social du 8 rue de la Cachotte, Station Nautique - 51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT au 13 rue de la Cachotte - Station Nautique - 51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT à compter du 23 Janvier 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2502067

2GW

Société civile
au capital de 30.000 Euros
Siège social : 77-79 Route d'Épernay
51510 FAGNIERES
811 856 111 R.C.S. Chalons En
Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 17/12/2024 :

- M. Bernard WUTHIER, demeurant 19 Allée Voltaire - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Messieurs Michel GOBILLOT et Gérard GAUTHIER ;
- Il a été décidé de transférer le siège social du 77-79 Route d'Épernay - 51510 FAGNIERES au 19 Allée Voltaire - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 17/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2502082



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

SOLO 71

Aux termes d'une délibération en date du 18 février 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
de transférer le siège social du 4 bis, rue du Général Sarraill, 51100 REIMS au 71 avenue de Fétilly, 17000 LA ROCHELLE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2502085

MAISON DALLET PERE & FILS REIMS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
47 Cours Langlet - 51100 REIMS
490 884 384 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Vincent DALLET de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2024 minuit et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame VOGEL Florence, épouse DALLET, demeurant Chemin des Philippettes - 51530 ST MARTIN D'ABLOIS, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2025.

Pour avis : La Gérance.

M2502155

NALIS

SAS au capital social de 1.000 Euros
BRIMONT (51220) 1 rue des Remparts
RCS Reims 948 752 472

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 23/12/2024, il a été décidé de :

1°/ Transformer la société en société à responsabilité limitée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 01/01/2025.

2°/ Transférer à compter du 01/01/2025 le siège social qui était à BRIMONT (51220) 1 rue des Remparts à l'adresse suivante à REIMS (51100) 15 avenue de Laon.

L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.

3°/ Nommer en qualité de Directeurs Généraux de la société à compter du 01/01/2025, Monsieur Antoine DE ZOTTI demeurant à REIMS (51100) 39 rue Hincmar et Monsieur Louis LEQUEUX demeurant à REIMS (51100) 47 rue de Talleyrand.

4°/ D'étendre l'objet social aux activités suivantes : L'exercice de la fonction de mandataire intermédiaire d'assurance, en lien avec les activités immobilières de la Société.

La dénomination de la société, son capital, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

GÉRANCE : M. Alexandre MAVEL demeurant BRIMONT (51220) 1 rue des Remparts reste gérant de la société

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
M2502145

GLAVIER LEBRUN

SAS au capital de 8 000 €
Siège social : 82 RUE NESTOR
GAUNEL
51530 CRAMANT
RCS de REIMS n°480 205 582

Avis de modification

L'AGE du 11/02/2025 a décidé à compter du 11/02/2025 de :

- procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article ARTICLE 3- OBJET les activités suivantes : L'activité de négociant-manipulant en vins de Champagne qui consiste en l'achat de raisins, moûts ou de vins en cours d'élaboration pour lesquels est revendiquée l'appellation d'origine contrôlée Champagne, leur manipulation et la commercialisation des vins en bouteilles terminées, habillées et prêtes à la consommation.. L'article ARTICLE 3- OBJET des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.
Modification au RCS de REIMS.
LE GERANT

M2502099

QUADRANCE IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 500.000 Euros
Siège social : 32 rue Cérés
51100 REIMS
R.C.S. Reims 800 596 124

L'actionnaire unique a, par décision du 14 février 2025, nommé à effet du même jour en qualité de Président, M. Timothée PERIN demeurant à REIMS (51100), 21 rue de l'Arquebuse en remplacement de M. Guy BRABANT, démissionnaire.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2501970

SAS WHYDEN

Siège social :
18 Rue Henri Loillier
51370 CHAMPIGNY
RCS Reims 953 018 744
au capital de 10.000 Euros

Assemblée générale extraordinaire : L'an deux mille vingt cinq le Dix-Neuf Février, par assemblée générale, les associés de la SAS WHYDEN ont décidé : Transfert du siège social de la SAS :

SIÈGE SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 18 Rue Henri Loillier - 51370 CHAMPIGNY.

NOUVELLE MENTION : 487 Route du Mont Benand - 74500 BERNEX.

Le président, M. Michael Notat, Né le 11/03/1975 à Sainte-Menehould, demeurant 487 Route du Mont Benand - 74500 BERNEX.

La présidence.

M2502141

TIMEO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 4 rue Irma Noël
51500 SILLERY
879 868 677 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 21/01/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer la dénomination sociale TIMEO par TIMAX et de transférer le siège social du 4 rue Irma Noël, 51500 SILLERY au 9 rue des Remouleurs 51350 CORMONTREUIL à compter de ce jour et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2501972

SAS «DE BRIFFONTAINES»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
Départementale 5 - 51230 OGNES
RCS : Reims 844 901 611

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 14/02/2025, la SARL «EDGALICE» a démissionné de son mandat de Directeur Général à compter du 14/02/2025.
Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis.

M2502096



Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

FINANCIERE DE TERLINE

SAS au capital de 46.948.302 Euros
Siège social :
22 boulevard Hippolyte Faure
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
931 313 811
RCS Châlons en Champagne

En date du 07/10/2024, l'associé unique a décidé de nommer, à compter du 31/12/2024 :

- GRANT THORNTON, SAS au capital de 2.297.184 €, 29 rue du Pont - 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le n° 632 013 843, en qualité de CAC titulaire ;
- Cabinet Gillot, SAS au capital de 1.000 €, Zac Croix Blandin, 8 rue Marie Marvingt - 51100 REIMS, immatriculé au R.C.S. de REIMS sous le n° 835 100 744, en qualité de CAC titulaire ;
- Monsieur Alexandre RICKLIN, 35 rue Albert Camus - 02200 SOISSONS, immatriculé au R.C.S. de SOISSONS sous le n° 517 965 612, en qualité de CAC suppléant.
Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2502098

SCEA «LES HAUTES CHARMILLES»

Capital social : 60.390 Euros
Siège social :
13 rue de Sommepey
51600 SAINT HILAIRE LE GRAND
RCS Châlons en Champagne
383 487 816

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024, les associés ont décidé du point suivant à compter du 31/12/2024 : Retrait de Madame Odile GILLET née RICHARD de la Gérance.
Pour avis : La Gérance.

M2502122

SCEV «DUMONT-DELILLE»

Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
10 rue des Pissottes
51500 CHIGNY LES ROSES
RCS Reims 881 853 410

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2025, les associés ont décidé du transfert du siège social au 13 rue Nicolas Jobert - 51500 CHIGNY LES ROSES.

Pour avis : La Gérance.

M2502140



AVOCATS ASSOCIES

FINANCIERE DE CHEVREUX

SAS au capital de 93 000 €
Siège social :
5, place du Docteur Knoeri
51100 REIMS
RCS de REIMS n°909 572 778

Avis de modification

L'AGE du 20/02/2025 a décidé à compter du 20/02/2025 d'augmenter le capital social de 356 590 € par apport en nature en le portant de 93 000 € à 449 590 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2502148

MAISON DALLET PERE & FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 166.321,86 Euros
Siège social :
24 -26 rue du Général Leclerc
51200 EPERNAY
381 687 862 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur DALLET Vincent de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2024 à minuit et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur DALLET Maxime, demeurant 6 Lotissement «les Petits Prés» - 51530 MANCY, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2025.

Pour avis :

La Gérance.

M2502160

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL «CAPELLI MILON»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
2 Place Clémenceau
51230 FERRE CHAMPENOISE
R.C.S. Reims 508 567 443

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2025, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :

Le représentant légal.

M2501960

SARL «ROSETTE COIFFURE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social : Centre Commercial
Leclerc
Route de Vitry en Perthois
51300 VITRY LE FRANCOIS
R.C.S. Chalons En Champagne
442 689 485

Par décision de l'associé unique en date du 15 novembre 2024, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS -EN-CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2501961

SARL

«TBX MENUISERIE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 26.000 Euros
Siège social :
chemin rural de la noue du chien
51510 FAGNIERES
R.C.S. Chalons En Champagne
484 734 090

Par décision de l'associé unique en date du 15 janvier 2025, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS -EN-CHAMPAGNE.

Pour avis :
Le représentant légal.

M2501962

DISSOLUTION

DE SOCIETE

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL **PÂTÉ**

SCI BCC

SCI au capital de 1 000 €
Siège social :
3 Rue de Courcy
51450 BETHENY
RCS de REIMS n°483 231 015

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 25/01/2025 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 25/01/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. ROBIN Fabrice, demeurant 4 allée Jean Goujon 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2501345

GIE

«CERES ENVIRONNEMENT»

Groupement d'intérêt économique
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
Rue de Sézanne -
51260 ANGLURE
RCS Reims 888 830 163

Par décision du 30/01/2025, les associés ont décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation à compter du 30/01/2025.

Monsieur Didier BEC, 8-12 rue Henri VII Luxembourg (LUXEMBOURG) est nommé comme liquidateur à compter du 30/01/2025.

Liquidation au siège social.
Modification au RCS de REIMS.
M2501938

ZB8

Société par Actions Simplifiée
En cours de liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social :
11 rue des Sablons
51140 BREUIL
R.C.S. : REIMS 844 402 404

Aux termes des décisions de l'associé unique du 31 décembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation. Monsieur Guillaume MISTRAL demeurant 11 rue des Sablons à BREUIL (51140) exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Mention sera faite au RCS de REIMS.
M2502146

CLOTURE

DE LIQUIDATION

B&B

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : 24 Rue Chanzy, 51100 REIMS
Siège de liquidation : 21 rue Jean d'Orbais
51100 REIMS
840 047 203 RCS REIMS

L'Assemblée Générale réunie le 14 février 2025 au 21 rue Jean d'Orbais, 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur JULIEN BRIZARD, demeurant 21 rue Jean d'Orbais, 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2501241

ABRI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation : 50 Cours Jean-Baptiste LANGLET - 51100 REIMS
977 677 061 RCS REIMS

Cloture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 janvier 2025 au siège de la liquidation, 50 Cours Jean-Baptiste LANGLET, 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nawel MEGRAOUI, demeurant 13 rue Gustave Laurent - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

M2501774



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

SARL PROLIVIM

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : 22 rue Voltaire
51100 REIMS
Siège de liquidation : 22 rue Voltaire
51100 REIMS
492 869 599 RCS REIMS

L'Assemblée Générale réunie le 13 février 2023 au 22 RUE VOLTAIRE 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Danielle FANCONY, demeurant 22 RUE VOLTAIRE 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2501971

T.C.M.

ADDITIF

ANNONCE DU 14.02.2025,
N°122501890

L'associé unique après avoir entendu le rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M TRISSON Pascal et l'a déchargé de son mandat.
M2502048

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EARL «LA NOUE DE CHAMBRO»

Société en liquidation
Capital social : 150.000 Euros
Siège social :
17 rue Principale
51510 CHENIERS
R.C.S. Chalons En Champagne 453
425 548

Aux termes d'une délibération en date du 25 janvier 2025, l'associée unique, Madame Christelle VARNIER, demeurant 17 rue Principale - 51510 CHENIERS, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis :
Le Liquidateur.

M2501990

DE MEDECIN DR FRANCOIS FAVRE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
59 avenue François Jacob
POC BÂT C - 51430 BEZANNES
Siège de liquidation :
59 avenue François Jacob
POC BÂT C - 51430 BEZANNES
820 707 784 RCS Reims

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 01/01/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François FAVRE, demeurant 69 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis :
Le liquidateur.

M2502040

CHATEAU-MOUZIN

Société civile en liquidation au capital de 4 573,47 euros
Siège social : 22 place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
Siège de liquidation :
22 place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
343 122 743 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/01/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe PRUDHOMME demeurant 3 rue de Sillery 51420 CERNAY-LES-REIMS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis :
Le Liquidateur

M2502147

AIRADOM

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 30.000 Euros
Siège social et de liquidation :
6 rue des Terres
51420 CERNAY LES REIMS
844 249 003 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 19/02/2025, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur a établi le compte définitif de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis :
Le Liquidateur.

M2502150

TRIBUNAUX

EXTERIEURS

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Référence :

CLIMAT-FLUIDES

198 boulevard Saint-Denis - 92400 COURBEVOIE. RCS NANTERRE : 529 453 235. Etablissement(s) secondaire(s) : 1 rue Georges Guyot - 51210 MONTMIRAIL. RCS REIMS : 2012 B 893.

Jugement du tribunal des activités économiques de NANTERRE en date du 13 février 2025 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2025J00077 désigne liquidateur Selar C. Basse Mission Conduite Par Me Christophe Basse 171 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE. M2502129

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Référence :

PAILLE

50 av. de Sceaux - 78000 VERSAILLES. 343 496 675. R.C.S. VERSAILLES : 343 496 675. Etablissement(s) secondaire(s) : 2 d' rue Joannès Brochet, Zone Commerciale de la Neuville - 51100 REIMS.

R.C.S. REIMS : 97 B 103. Par jugement en date du 11/02/2025, le tribunal de commerce de BREST a prononcé le redressement judiciaire et a désigné :

Mandataire judiciaire : SELARL FIDES représentée par Me Bernard CORRE, 2 place de la Liberté - 29200 BREST, Administrateur judiciaire : SELAS AJIRE représentée par Maître Erwan MERLY, 6 cours Raphaël Binet- CS 76531 - 35065 RENNES Cedex avec la mission suivante : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion. Date de cessation des paiements : 31/12/2024 et a fixé la période d'observation pour une période de 6 mois. M2501985

Référence :

KITCHEN ACADEMY

11 rue de L'Harmonie Parc Scientifique de la Haute Borne 1 et - 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ. RCS LILLE METROPOLE : 442 133 278. Etablissement(s) secondaire(s) : 13/15 Passage Talleyrand - 51100 REIMS. RCS REIMS : 2005 B 198.

Le Tribunal de Commerce de LILLE -MÉTROPOLE a prononcé en date du 27/01/2025 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2025/135 date de cessation des paiements le 02/01/2025, administrateur : SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Miquel Laurent 119 rue Jacquemars Gijélee 59000 LILLE, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP BTSG prise en la personne de Maître Antoine BARTI 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 6^{ème} étage 59200 TOURCOING, et a ouvert une période d'observation expirant le 27/07/2025, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC. M2502111

CHANGEMENT DE

NOM PATRONYMIQUE

Monsieur GIRARD-KRIER Steven

Monsieur GIRARD-KRIER Steven né le 08/03/2003 à 51200 EPERNAY demeurant 20 rue Lucien SAMPAIX - 51100 REIMS agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de GIRARD. M2502011

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



EPOUX BAZAILLE

Monsieur Serge Gabriel BAZAILLE, retraité, né à PAGNY SUR MOSELLE (54530), le 11 mai 1952 et Madame Hélène Paule Claude COUVRAND, retraitée, née à ALGER (ALGERIE), le 8 mars 1956, demeurant ensemble à REIMS (51100), 13 rue Prosper Mémée, mariés à la Mairie de LE CLERJUS (88240), le 19 juillet 1980, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 20 février 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, 13 Quater rue Paul Gauguin, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion :
Me Romain SHALGIAN.

M2502161

AVIS DIVERS



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

M^{me} SOYEUX Hélène

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELS
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 novembre 2016, Madame Hélène Louise Raymonde SOYEUX, retraitée, demeurant à REIMS (51100) 1 Place des oiseaux. Née à REIMS (51100), le 28 avril 1950, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 20 octobre 2024 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître MENNETRET David, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée (SAS) «Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER -FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux», dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 29 janvier 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : David MENNETRET, notaire à REIMS, référence CRPCEN 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2501983

M^{me} Agnès CHANDELLOT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 novembre 2014,

Madame Agnès Ginette Géraldine CHANDELLOT, en son vivant employée viticole, demeurant à MAILLY-CHAMPAGNE (51500) 4 rue du Mont Léger. Née à REIMS (51100), le 24 mars 1966. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à REIMS (51100) (France), le 30 septembre 2024.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament, reçu par Maître PERSEGOL Hugo, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée (SAS) «Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux», dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 6 janvier 2025 et d'un acte en date du 17 février 2025 reçu par ledit notaire portant contrôle de la saisine, il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Nommé pour exercer dans l'office notarial situé à REIMS (Marne), 15 rue Clovis Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hugo PERSEGOL, notaire à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, référence CRPCEN : 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2502045



PLURIAL NOVILIA

REIMS - MAISON :
12 rue Daillencourt - T4 - 2 ch - 79 m²
env - DPE : D - 178 500 € - réf : ER.15809
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2502055

VILLE DE BETHENY

Immeubles en état d'abandon (Art. L. 2243-1 à L. 2243-4 du CGCT)
Procès-verbal provisoire de constatation de l'état d'abandon manifeste des parcelles cadastrées section AI n° 25 et section AI n° 26

Vu les articles L. 2243-1 à L. 2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 2212-1 à L. 2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la sûreté, la sécurité et la salubrité publique,

Vu l'article 71 de la Loi ALUR du 24 mars 2014,

Vu le courrier recommandé avec accusé réception du maire de BETHENY en date du 22 avril 2024, envoyé à Monsieur Patrick NOE, lui demandant de procéder à l'entretien et à la sécurisation du bien situé au 2 rue des Berceaux,

Vu le 2^{ème} courrier recommandé avec accusé réception du maire de BETHENY, en date du 23 septembre 2024, adressé à Monsieur Patrick NOE, le mettant en demeure de sécuriser et entretenir son bien situé au 2 rue des Berceaux ainsi que ses abords, et lui indiquant la possibilité de la mise en œuvre de la procédure d'état d'abandon manifeste,

Considérant les multiples sollicitations de riverains portant sur les diverses nuisances subies et les risques d'atteinte à la sécurité et d'incendie occasionnés par le manque d'entretien des parcelles section AI N°25 et section AI N°26.

Nous, Alain WANSCHOOR, maire de la commune de BETHENY (51450), nous sommes rendus le 03 février 2025 à 14h30 au 2 rue des Berceaux à BETHENY, afin de constater l'état d'abandon manifeste des parcelles cadastrées section AI N° 25 et section AI N°26 formant une seule et unique unité foncière.

En présence de deux agents de la Police Municipale de BETHENY, dument assermentés et agréés par M. le Procureur de la République de Reims, revêtus de leur tenue d'uniforme et de leurs insignes apparentes, de l'adjoint au maire à l'urbanisme, du 1^{er} adjoint au maire, de l'agent territorial chargé du service urbanisme de la commune.

Avons constaté, qu'à ce jour :
L'accès à la maison d'habitation depuis l'entrée principale est impossible, les parcelles AI N°25 et AI N°26 ne sont à l'évidence plus entretenues depuis longtemps car envahies de ronces et de nombreuses plantes végétales. L'accès ne peut donc se faire que par le garage, régulièrement ouvert et donnant sur la rue.

Nous avons constaté que le bâtiment n'abrite visiblement aucun occupant à titre habituel, qu'il est dépourvu d'équipements sanitaires, eau et électricité, et n'est manifestement plus entretenu depuis de nombreuses années. Ces éléments caractérisent l'état d'abandon manifeste de ces parcelles et du bâtiment.

Qu'il résulte de ce rapport de constatation que les travaux suivants s'avèrent indispensables pour faire cesser l'état d'abandon manifeste :

- Sécurisation et confortement du bâti.
- Remise en état des clôtures.
- Remplacement de la porte de garage avec système de verrouillage.
- Remplacement des menuiseries dégradées.
- Sécurisation, réfection avec mise aux normes des installations électriques.
- Réfection des gouttières afin de garantir l'évacuation des eaux pluviales hors trottoirs.
- Ventilation générale et permanente de la maison afin de garantir un renouvellement de l'air suffisant.
- Evacuation des encombrants en déchetterie.
- Travaux d'entretien des espaces extérieurs : débroussaillage, taille, coupe des espaces verts des parcelles section AI N°25 et section AI N°26 avec évacuation des déchets verts en déchetterie.

Le présent procès-verbal sera notifié aux propriétaires, aux éventuels titulaires de droits réels et autres intéressés. Il sera affiché en mairie et sur les parcelles section AI N°25 et section AI N°26 en bordure de voirie pendant trois (3) mois, sera publié sur le site internet de la commune et fera l'objet d'une publication dans les journaux d'annonces légales L'UNION de Reims et PETITES AFFICHES MATOT BRAINE.

A l'issue du délai de trois (3) mois, à compter de la notification et de la publication du présent procès-verbal, si le propriétaire n'a pas fait en sorte

que cesse l'état d'abandon manifeste en réalisant l'ensemble des mesures indispensables prescrites, Monsieur le Maire dressera le procès-verbal définitif d'état d'abandon manifeste et le conseil municipal saisi pourra décider de poursuivre la procédure d'expropriation de la parcelle au profit de la commune, d'un organisme ou d'un concessionnaire ayant vocation à construire ou réhabiliter le logement, ou à réaliser une opération d'intérêt général liée à la restauration, la rénovation ou l'aménagement.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos aux dates et heure légale indiquées ci-dessous, et avons signé.

Le maire, Alain Wanschoor.

M2501724



Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON
notaires associés
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

M. Michel LABAUME

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 avril 2021,

Monsieur Michel Claude LABAUME, en son vivant retraité, demeurant à REIMS (51100) 12 allée Gabriel Monin. Né à NEVERS (58000), le 30 août 1942. Veuf de Madame Sylviane Berthe FORRIERE et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 19 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me CIRET DUMONT, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée «Isabelle CIRET -DUMONT et Marjolaine LAMPSON», titulaire d'un Office Notarial à REIMS, 29, Bd Foch, le 18 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître CIRET-DUMONT, Notaire à REIMS 51100, référence CRPCEN : 51052, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le Notaire.

M2502144

ANNONCES LEGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
134 rue Brossollette - T2 au 3^{ème} étage
- 49,76 m² Carrez - lot 22 - DPE : D- 94
500 € - réf : ER.08883

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 37 03 55 14
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2502113

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de CHAMPIGNY

Définition des modalités de concertation

Par décision en date du 6 février 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a défini les modalités de concertation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de CHAMPIGNY.

Ladite décision fait l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et est affichée pendant un mois en mairie de Champigny.

Le Président.

M2501856

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de CHAMPIGNY

Définition des modalités de concertation

Par décision en date du 6 février 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a défini les modalités de concertation de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de CHAMPIGNY.

Ladite décision fait l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et est affichée pendant un mois en mairie de CHAMPIGNY.

Le Président.

M2501857

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GRIFFON Laetitia décédée le 24/02/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808117677. M2502029

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. RAVENET Gérard décédé le 02/11/2012 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808016557. M2502032

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE

CHALONS EN

CHAMPAGNE

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 06 février 2025

SAS AMES SOEURS, 88B grande rue de Coulmier, 51240 La Chaussée-sur-Marne, RCS Châlons-en-Champagne 983 531 476. Service de rencontres, organisation d'événements, conseil, formation, achat et vente de produits afférents aux activités précédemment énoncées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501926

GUETNAOUI (nom d'usage GUETNAOUI (El)) Naima, 3 rue du Groupe Melpomène, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 811 687 201. Commerce de détail de fruits et légumes, vêtements, chaussures, accessoires, maroquinerie, ainsi que tous produits alimentaires non alimentaires non réglementés. Jugement en date du 6 février 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 6 août 2023. Liquidateur : SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501927

BASSOLE (nom d'usage BASSOLE (El)) Joseph, 6 avenue du Parc des Expositions, 51000 Chalons en Champagne, RM 891 779 381. Restauration rapide. Jugement en date du 6 février 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 1^{er} décembre 2024. Liquidateur : Selari Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501928

CLÔTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 06 février 2025

SAS HSO, 27 bis faubourg de Saint-dizier, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 892 951 773. Construction de réseaux électriques et de télécommunications. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501922

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 06 février 2025

SARL SIVAS, 4 rue Aristide Briand, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 837 983 741. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501923

SAS BH GLASS, 1 avenue du 106^{ème} Régiment d'Infanterie, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 922 096 383. Remplacement de vitrage automobile nettoyage automobile vente et pose de pneus. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501924

SAS LE MANDANA, 2 rue du Général Gouraud, 51600 Souain-Perthes-lès-Hurlus, RCS Châlons-en-Champagne 839 632 221. Bar restaurant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selari Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501925

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

DALES SERVICES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/02/2025, il a été constitué une snc ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DALES SERVICES

Objet social : La réalisation de travaux agricoles, la location de matériels agricoles et autres prestations de services, l'achat et la revente de produits agricoles, ou nécessaire à l'agriculture, ainsi que tous travaux ruraux et forestiers divers au profit de personnes physiques et morales de droit privé ou de droit public. Toutes activités de conseils relatifs à l'agriculture et activités annexes, à destination tant des exploitants qu'à leurs fournisseurs ou clients.

Siège social : 49 RUE DE REIMS, 08300 SAULT LES RETHEL
Capital : 50 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Co-gérance : M. DALES GAETAN 5 PLACE AMELIE DOUBLIE 51100 REIMS et M. DALES SYLVAIN 49 RUE DE REIMS 08300 SAULT LES RETHEL
Associés en nom : M. DALES GAETAN 5 PLACE AMELIE DOUBLIE 51100 REIMS et M. DALES SYLVAIN 49 RUE DE REIMS 08300 SAULT LES RETHEL et G2DA, SAS au capital de 5 000 €, ayant son siège social 49 RUE DE REIMS 08300 SAULT LES RETHEL, immatriculée sous le n°922439591 au RCS de SEDAN

Les gérants

M2502049

Notaires

SCP INFANTINO et GALLI-RICOUR

10 rue de l'Aisne - 08400 VOZUIERS

SCI C3G

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric INFANTINO, notaire à VOZUIERS, 10, rue de l'Aisne, le 13 février 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : SCI C3G.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : Mille € (1.000,00 €), divisé en 100 parts de dix € (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

SIÈGE SOCIAL : 7 route de Senuc - 08250 GRANDPRE.

R.C.S. : SEDAN (Ardennes).

ASSOCIES :

1. Monsieur Gonzague Albert Gérard Ghislain MONMARQUE, demeurant à BRIQUENAY (08240), Chemin de la Gazounette - 4 La Baraque, née à REIMS (51100), le 21 mars 1990, Epoux de Madame Claire MAGIN,

2. Madame Claire MAGIN, demeurant à BRIQUENAY (08240), Chemin de la Gazounette - 4 La Baraque, née à VOZUIERS (08400), le 6 avril 1993, Epouse de Monsieur Gonzague Albert Gérard Ghislain MONMARQUE,

3. Monsieur Gustin Fabien Gaëtan Ghislain MONMARQUE, demeurant à BRIQUENAY (08240), Chemin de la Gazounette - 4 La Baraque, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 21 juillet 2018, célibataire.

4. Monsieur Gentien Sebastien Germain Ghislain MONMARQUE, demeurant à BRIQUENAY (08240), Chemin de la Gazounette - 4 La Baraque, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 11 août 2022, célibataire.

GERANCE : Monsieur et Madame Gonzague MONMARQUE-MAGIN
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : soumises à l'agrément de la Société.

Pour avis : Maître Frédéric INFANTINO. M2501931

AULLORON

Avis de constitution

Par acte sous seing privé des 14 et 16 Février 2025, il a été constitué la Société aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AULLORON.

FORME : SAS.

CAPITAL : 61.820 €.

SIÈGE : 11 rue du Clos Pierre Marage - 08260 ETEIGNIERES.

OBJET : Acquisition, propriété, administration, exploitation par bail ou location, à l'exception de la disposition, d'un immeuble situé à MAUBERT FONTAINE (08260) - Le Pré Meuron.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la Collectivité des Associés.

PRESIDENCE : Monsieur Aurélien DUVAL, demeurant 11 rue du Clos Pierre Marage - 08260 ETEIGNIERES a été nommé Président sans limitation de durée.

Par décision du 16/02/2025, le Président a désigné en qualité de Directrice Générale et sans limitation de durée Madame Oriane BOUTEILLER, demeurant 11 rue du Clos Pierre Marage - 08260 ETEIGNIERES.

IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2502001

HMC
Expertise Comptable

SCI CYLAU

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 4 Chemin du Routy
08300 SEUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEUIL (08300) du 10 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI CYLAU.

Siège social : 4 Chemin du Routy, 08300 SEUIL.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, d'édification ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et généralement toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Laurène HUSSON demeurant à SEUIL (08300), 4 chemin du Routy et Monsieur Cyril MESSIASSE demeurant à SEUIL (08300), 4 chemin du Routy.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2502009

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Galéadis

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social :
3 Bis Place Charles de Gaulle
08160 FLIZE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10/02/2025 à FLIZE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DENOMINATION SOCIALE : Galéadis.

SIÈGE SOCIAL : 3 Bis Place Charles de Gaulle - 08160 FLIZE.

OBJET SOCIAL : L'exercice des activités d'agent commercial, d'intermédiaire en commerce, la négociation de contrats, la gestion des relations commerciales et la représentation commerciale de tous produits, matériaux, équipements et services liés à la construction, à l'aménagement, à l'entretien des bâtiments, ainsi qu'à toutes activités liées au secteur industriel.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

CLAUSES D'AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Transmission des actions en cas de pluralité d'associés. Toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunissant au moins 50 % des droits de vote plus une voix.

Immatriculation au RCS de SEDAN. M2502058

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Cyril Smits, demeurant 3 Bis Place Charles de Gaulle - 08160 FLIZE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2502053

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

WATER TREATMENT INVESTMENT

Par acte SSP du 13/02/2025 il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : WATER TREATMENT INVESTMENT.

OBJET SOCIAL : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations. La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société. L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres. La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.

L'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue Eugène Frère - 08130 ATTIGNY.

CAPITAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : société VEGA, SARL au capital de 454 294,68 euros ayant son siège social à ATTIGNY (08130) - 42 rue Eugène Frère, identifiée au RCS de SEDAN sous le numéro 533 164 729.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

CLAUSES D'AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Transmission des actions en cas de pluralité d'associés. Toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunissant au moins 50 % des droits de vote plus une voix.

Immatriculation au RCS de SEDAN. M2502058

AMCA

Par acte SSP du 04/02/2025 il a été constituée une SCI dénommée : AMCA. SIÈGE SOCIAL : 25 rue de Warcq - 08090 BELVAL. CAPITAL : 300 €. OBJET : Acquisition, propriété, administration et exploitation de tous droits immobiliers.

GÉRANCE : M. ROUSSEAU Christophe, 25 rue de Warcq - 08090 BELVAL et M. ROUSSEAU Antonin, 25 rue de Warcq - 08090 BELVAL. CESSION DE PARTS : Agrément requis sauf entre associés et au profit des descendants du cédant.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN. M2501623

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

BIERES & CIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros

Siège social :
2 Rue Achille Berquet
08300 RETHEL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 13 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : BIERES & CIE.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Achille Berquet - 08300 RETHEL.

OBJET SOCIAL : Le négoce, l'achat et la vente, l'import et l'export de boissons alcoolisées, spiritueux et boissons non-alcoolisées ; Le négoce, l'achat et la vente, l'import et l'export de verrerie, objets publicitaires et accessoires, équipements, fournitures, produits en général, toutes prestations de service rattachées à ces activités.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Grégoire MOLITOR, demeurant 1 rue Achille Monceau - 08300 AVANCON, et Monsieur Clément MOLITOR et Madame Noémie BARBERON demeurant tous deux 6 Impasse du Cosseron - 08220 CHAPPELLES, ont été nommés gérants.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2502065

GADILE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/01/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile.
DÉNOMINATION : GADILE.
SIÈGE SOCIAL : 8 rue de la Salivette à PREZ (08).

OBJET : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'acquisition, la gestion et l'administration de biens immobiliers

DURÉE : 99 ans.

APPORT : 460 800 € en nature

CAPITAL : 460 800 €.

GÉRANCE : Madame Agathe DEMORGNY demeurant 1 chemin de la biary à PREZ (08), Monsieur David DEMORGNY demeurant 1 chemin de la biary à PREZ (08), Monsieur Damien TRESEUX demeurant 3 Chemin Mézières à AOUSTE (08), Monsieur Frédéric BARE demeurant 7 rue de la salivette à PREZ (08), Monsieur Grégoire RENO demeurant 2 route de Rouvroir sur Audry à L'ECHELLE (08) et Monsieur Joël LEDOUBLE demeurant 2 rue de la Fontaine à PREZ (08).

IMMATRICULATION : RCS de SEDAN (08).

Agrément obligatoire pour toutes cessions de parts sociales.

Pour avis : La gérance.

M2502136

08 BARBER BY STREET COIFFURE

Par acte SSP du 23/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : 08 BARBER BY STREET COIFFURE.

OBJET SOCIAL : Salon de coiffure mixte, barbier et la vente d'accessoires de coiffure, produits de traitement capillaire, vente de produits cosmétique et coiffures.

SIÈGE SOCIAL : 40 avenue Danton - 08500 REVIN.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. VILLERET Franck, demeurant 3 rue Henri Dunain - 08500 REVIN.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

M2502151



Etude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI CAVE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTON-JOLY, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, 20 février 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI CAVE.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 2.100 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : FLIGNY (08380), 3 route de Tazy.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par la gérance, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT NOMMÉ POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Valentin POKORSKI, demeurant à SIGNY-LE-PETIT (08380), 24 rue Nicolas de Rumigny.

PARTS SOCIALES : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des trois quarts des associés.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis et mention.

M2502154

O JOK'HAIR PLUS

Par acte SSP du 14/02/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : O JOK'HAIR PLUS.

OBJET SOCIAL : Salon de coiffure homme et enfant, barbier et la vente de tous produits et accessoires liés directement ou indirectement à celle-ci.

SIÈGE SOCIAL : 43 rue Albert Poulain - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.

CAPITAL : 100 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. NID TABEB ABDES-AMAD, demeurant 6 rue César Franck - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de SEDAN.

M2502166

MODIFICATION

DE STATUTS

SCEA DE L'HOTEL-DIEU

Société Civile d'exploitation agricole
Au capital de 132.100 Euros
Siège social :
Ferme de l'hôtel-Dieu
9 rue du Lavoir - 08090 EVIGNY
RCS de Sedan : 838 877 918

Le 27 décembre 2024, l'assemblée générale des associés a pris acte de la démission de M^{me} BAILLY Marie-Béatrice de ses fonctions de gérante et désigne Mademoiselle Aurore BAILLY comme gérante de la Société à compter de ce jour.

Modification au RCS de SEDAN.

M2501877



msb
Formalités
Cabinet de formalités juridiques
03 21 13 20 65
contact@msb-formalites.fr

M.S.B Formalités

95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

GR COMPANY

SCI au capital de 18.000 Euros
Siège social : 22 rue Clarisse Laurent
08240 BOULT AUX BOIS
979 260 890 R.C.S. de Sedan

Suivant acte authentique en date du 31 octobre 2024, il a été décidé de modifier le capital social en le portant de 18.000 €, à 41.660 €

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2501654



HMC
Expertise Comptable

GANAMAT

Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social : 96 route de Saint Laurent
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
850 100 595 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 10 janvier 2025, l'Assemblée Générale Mixte a pris acte de la démission de Monsieur Christophe BRADFER de ses fonctions de cogérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance

M2501920

GROUPEMENT FORESTIER DE LA CASSINE

GF au capital de 1.458.479,75 Euros
Siège social : 08160 LA CASSINE
R.C.S. Sedan 323 591 587

Correction du capital social

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 janvier 2025, enregistré au SPFE des ARDENNES, le 4 février 2025 référence 0804P01 2025 N 00119, les associés ont rectifié le montant du capital social porté à tort pour 1.458.384,10 € suite à une erreur de conversion par le Greffe du Tribunal de Commerce lors du passage à l'euro, lequel est bien fixé à 1.458.479,75 €.

Pour avis : La Gérance.

M2501956



CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

J2DI

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 Euros
Siège social :
95 avenue Charles de Gaulle
08200 BALAN
522 913 516 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 1ER JANVIER 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée J2DI a décidé de transférer le siège social du 95 avenue Charles de Gaulle, 08200 BALAN au 4 B Rue des Pommerues 08140 BAZELLES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance

M2501974



CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

CAB

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 18 Rue Thiers
08200 SEDAN
839 442 167 RCS Sedan-08200

Aux termes d'une délibération en date du 19 DECEMBRE 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 18 Rue Thiers, 08200 SEDAN au 18 Rue Gambetta 08200 SEDAN à compter du 19 décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN-08200.

Pour avis : La gérance

M2501989

SUD ARDENNES BIOMETHANE

SAS au capital de 100.000 Euros
Ferme de Gerzicourt - 08190 LE THOUR
R.C.S. Sedan 838.160.604

Aux termes d'une délibération en date du 27/12/2024, conformément à la Loi Pacte du 22/05/2019 définissant les nouveaux seuils pour l'audit légal obligatoire, l'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Pour avis.

M2501993



CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

CABMIELE

Société civile Immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social : 18 rue Thiers
08200 SEDAN
888 373 610 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 19 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 18 rue Thiers - 08200 SEDAN au 18 rue Gambetta - 08200 SEDAN à compter du 19 Décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN-08200.

Pour avis : La Gérance.

M2501995

VMG

Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 Euros
Siège social : Z I de Donchery
08350 DONCHERY
338 812 498 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 14/02/2025 la société RYMA, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30.000 €, dont le siège social est à Montmorency (95160), 105 Boulevard de Montmorency, immatriculée Registre du Commerce et des Sociétés de PONTOISE sous le numéro 934 123 522, représentée par son Président, Monsieur Yoann ROBINEAU, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Chrystelle GONDEL, démissionnaire.

Pour avis : Le Président.

M2502006

JPI CONSULTING

EURL au capital de 1.500 Euros
Siège social : 7 rue du 4 Septembre
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
911 332 237
R.C.S. Sedan

Par délibération en date du 01/02/2025 de l'associé unique, il a été décidé de changer la dénomination sociale de la Société pour «JPI CONSULTING» et transférer le siège social au 2 rue Saint Martin - 59460 JEUMONT. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de R.C.S. de VALENCIENNES. M2502015

SCP Pascale GUERIN, Damien DELEGRANGE

Notaires associés
8 place Charlemagne - 08130 ATTIGNY

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LES LOMBARDS-LA GRAVELLE

GFA au capital de 304.135,79 Euros
Siège social : 08160 LA CASSINE
RCS Sedan 322 457 177

Nomination de gérant

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 janvier 2025, enregistrée au SPFE des Ardennes, le 4 février 2025 référence 0804P01 2025 N 00118, les associés ont :

- constaté la cessation des fonctions de gérante de Madame Jacqueline JUBERT-FOSTIER, suite à son décès survenu le 22 mars 2024 à VILLERS-SEMEUSE (08000),
- confirmé la nomination de Monsieur Cédric PENEVEYRE-JUBERT, demeurant à SAINT RENAN (29290), 3 place des rosiers, en qualité de gérant envisagée lors de l'assemblée générale du 01 juin 2013

Pour avis : La gérance.

M2502038



Notaire

OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

FAMILY 08

Société civile immobilière
Au capital de : 900 Euros
Siège social : 18 rue Emile Zola
08330 VRIGNE AUX BOIS
R.C.S. de Sedan : 913 308 391

Changement de siège social

Comme conséquence de la donation de parts sociales reçue par Maître Quentin NAVAUX, Notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), le 30 janvier 2025, il est pris acte du changement de siège social.

Ancienne mention : 18 rue Emile ZOLA à VRIGNE AUX BOIS (08330).
Nouvelle mention : 28 rue Jean Rogissart à VIVIER AU COURT (08440). M2502087

SLEM

SARL au capital de 7 622 Euros
Siège social : Route des AYVELLES
Lieu dit Le Pré des Terres
08000 VILLIERS-SEMEUSE
421 237 801 RCS Sedan

Aux termes de l'AGE du 29/01/2025, il a été décidé de réduire le capital social de 3811 euros pour le ramener de 7622 euros à 3811 euros.

Le capital social est ainsi fixé à la somme de 3811 euros

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de SEDAN

M2501675

CAMILLE HUGET

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 10.000 Euros
Siège Social : 3, Place Méhul
08600 GIVET
RCS Sedan 844 692 517

Suivant décisions en date du 21 Janvier 2025, l'Associé unique a augmenté de 240.000 € et porté à 250.000 € le capital social par voie d'incorporation de réserves.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 250.000 €.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

La gérance.

M2502050



GN
AVOCATS ASSOCIES

SMD

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 17/02/2025 de la société SMD, société par actions simplifiée au capital de 4.000 €, dont le siège social est à COURBEVOIE (92400) 16, place de l'Iris, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 932 153 489, il a été décidé :

- l'augmentation de capital d'un montant de 16.000 €, pour le porter de 4.000 à 20.000 €, par création d'actions nouvelles ; la réalisation définitive de l'augmentation de capital a été constatée ce même jour,
- le transfert du siège social, pour le fixer à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 6, place de la Gare.

L'objet social est la conception, le développement dans le domaine de l'aéronautique et des technologies connexes, incluant les systèmes de propulsion, l'aérodynamique, les matériaux composites et les équipements de bord ; sa durée est de 99 ans à compter du 22 août 2024.

Le gérant est Monsieur Sébastien MAILLARD, demeurant 1 route de Bitche - 67500 HAGUENAU.

La société sera immatriculée au RCS de SEDAN.

M2502068



CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

GAUDEFROY MACONNERIE GENERALE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 23.000 Euros
Siège social :
7 Route Nationale - 08110 SACHY
902 140 953 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GAUDEFROY MACONNERIE GENERALE :

- a décidé de transférer le siège social du 7 Route Nationale - 08110 SACHY au 42 Grand Rue - 08110 OSNES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- a pris acte de la démission de Monsieur Hervé GAUDEFROY de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, Monsieur Myrian GAUDEFROY reste seul gérant.

Pour avis : La gérance.

M2502083

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



FESSON

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 bis rue Paul Langevin
08440 VIVIER AU COURT
830 499 273 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 18 février 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de commerce de bois et de transférer le siège social du 2 bis rue Paul Langevin, 08440 VIVIER AU COURT au 91 rue Emile Zola à VRIGNE AUX BOIS (08330) à compter du 1^{er} février 2025, et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

M2502090

KLASS ETANCHE

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
183 av Carnot - 08000 LES AYVELLES
981 251 689 RCS de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 01/10/2024 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 33, Rue Dubois Crancé - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES, à compter du 01/10/2024.
Mention au RCS de SEDAN.
M2502100



FINCA

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social :
9 Rue Pierre Curie
08000 VILLERS SEMEUSE
982 066 011 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jean-Baptiste LECRIQUE, demeurant 19 Avenue des Martyrs de la Résistance à RENWEZ (08150), pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.

M2502106



Etude de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuil

DES MAZIAUX

Modifications statutaires

Suivant acte reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à Rethel (Ardennes), le 22 janvier 2025, en cours d'enregistrement au SPFE des Ardennes, a été constatée la modification suivante de la société DES MAZIAUX, Société civile d'exploitation agricole au capital de 61.000,00 €, dont le siège est à JUNIVILLE (08310), 139 rue de l'Abbaye, identifiée sous le numéro SIREN 821 522 935 RCS SEDAN :
Nouveau co-gérant : Madame Ingrid Jeannine Marguerite SIMON, demeurant à JUNIVILLE (08310) 139 Bis rue de l'Abbaye.

Pour avis : Le notaire.

M2502128

GAEC «DEMORGNY»

Agréé sous le n°79-088
au capital social de 472.500 Euros
317 923 050 RCS Sedan
8 rue Salivette - 08290 PREZ

Avis de modifications

Suivant acte sous seing privé du 31/01/2025, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 11/02/2025, dossier 2025/00002857, il a été décidé, à effet du 31/01/25, la transformation du GAEC en une SCEA désormais dénommée DEMORGNY, sans création d'une personne morale nouvelle. La société reste immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08) sous le numéro 317 923 050

Pour avis : Le gérant.

M2502137

DE L'ENTREVUE

Société civile immobilière
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
Boulevard de l'Europe - 08200 SEDAN
497 755 884 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Boulevard de l'Europe - 08200 SEDAN à l'adresse suivante : Chez MBS, Zone industrielle - 08350 DONCHERY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2502168

SAS I.D.S.

Société par actions simplifiée
au capital de 1.519.916,70 Euros
Siège social : 7 rue Camille Didier
ZI de Mohon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
399 093 970 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 28 janvier 2025, le président a pris acte de la démission des fonctions de directrice générale de Madame Emilie AERTGEETS, demeurant Rue de Montjoly - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, à compter de ce jour.

Pour avis et mention, Le président.

M2502121

DISSOLUTION

DE SOCIETE



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

MG CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : Ferme Eva, Route de Saint-Marceau 08160 FLIZE
953 178 415 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Marc GUERY, demeurant Ferme Eva, Route de Saint Marceau - 08160 FLIZE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Ferme Eva, Route de Saint Marceau - 08160 FLIZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
M2501795

SEDAIX

Société civile immobilière
au capital de 1.524.49 Euros
Siège social :
14 avenue des Martyrs de la Résistance
08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 413 821 323

Aux termes d'une délibération en date du 07/02/2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société au même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé en qualité de Liquidateur : M. Guy LAMBERT, demeurant à (08200) SEDAN - 14 avenue des Martyrs de la Résistance, lui a conféré les pouvoirs lui permettant de terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et a fixé le siège de la liquidation à (08200) SEDAN - 14 avenue des Martyrs de la Résistance.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.
Le Liquidateur.

M2501583

SARL B.J.L. MUSIC

Société à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 40.000,00 Euros
Siège Social :
31 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS Sedan B 351 877 501

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 31 Janvier 2025, l'Associé unique :

- a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société, avec effet au 31 Janvier 2025,

- a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Luc Buonsanti, demeurant à AIGLEMONT (08090) 31 Rue Saint Exupéry,

- constater la fin du mandat de Gérant de Monsieur Jean-Luc Buonsanti, - a fixé le siège de la liquidation à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) 31 Rue Dubois Crancé,

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.
Le Liquidateur.

M2501951

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SARL SALON

MYRIAM

En cours de liquidation
3 rue de Dyonne
08300 ARNICOURT
388 739 963 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de liquidation

Par AGE du 31/01/2025, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de M^{me} DECO Myriam, demeurant 3 rue de Dyonne à ARNICOURT (08) et constate la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'assemblée, le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : Le liquidateur.

M2501547

SEDAIX

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1.524.49 Euros
Siège :
14 avenue des Martyrs de la Résistance
08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 413 821 323

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation du 07/02/2025, les associés ont approuvé le décompte définitif de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Le liquidateur.

M2501590



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

MG CONSEIL

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation :
Ferme Eva, Route de Saint Marceau
08160 FLIZE
953 178 415 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 11 février 2025 au Ferme Eva, Route de Saint Marceau - 08160 FLIZE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marc GUERY, demeurant Ferme Eva, Route de Saint Marceau - 08160 FLIZE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
M2501799

FABIENNE - HUBERT

Société civile en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation : 13 rue de Saint Amand
08400 TOURCELLE CHAUMONT
812 652 311 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 Janvier 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Fabienne BAUDART, demeurant 13 rue de Saint Amand - 08400 TOURCELLE -CHAUMONT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2502010

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES du 11 décembre 2024 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de

l'association RADIO FUGI n° SIREN 387 866 601 siège social 23 avenu Jules Lartigues - 08600 GIVET.

Juge commissaire : Etienne THOMAS. Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUIL-LE-GRAND.

Mandatitaire judiciaire : SELARL - BRU CELLE CHARLES prise en la personne de Me Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Administrateur judiciaire : SELARL V & V prise en la personne de Me Stéphane VERMUE, 35 rue Victor Basch - 02100 SAINT QUENTIN.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les 2 mois suivant la publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier D. RABIER

M2501975

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES du 11 décembre 2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de feu

M. Guy JACQUEMIN, TETAIGNE - 08110 TETAIGNE.

Le Greffier D. RABIER

M2501976

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES du 11 décembre 2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de

M. Dominique FABRI (SIREN: 316 002 328), 10 avenue George CORNEAU - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Le Greffier D. RABIER

M2501977

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES du 11 décembre 2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de

M. DEHOUL Jordan (SIREN: 811824879), 198 rue Jean Jaurés - 08700 NOUZONVILLE.

Le Greffier D. RABIER

M2501978

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES du 11 décembre 2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de

M^{me} Violetta COLIN (SIREN: 388 846 636) route deFligny - 08380 TARZY.

Le Greffier D. RABIER

M2501979

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Guillaume CONREUR
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX MULLER

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Au terme d'un acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, le 13 février 2025, Monsieur Patrick MULLER, électricien, né à LUMES (08440) le 2 décembre 1956, Madame Jocelyne BARRIS, agent hospitalier, née à HIRSON (02500) le 21 février 1961, demeurant ensemble à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) 160 rue Ambroise Croizat, Mariés à la mairie de LUMES (08440), le 27 juin 1981, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Guillaume CONREUR, notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) 1 bis Rue de Lorraine.

Pour avis et mention.

Maître Guillaume CONREUR.

M2501994

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 12/12/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GRANDPIERRE Marie décédée le 23/08/2011. Réf. 0808138707. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2502024

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 30/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LEPRETRE Mauricette décédée le 15/04/2024. Réf. 0808141012. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2502025

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 29/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CARLIER Roger décédé le 16/03/2020. Réf. 0808141003. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2502026

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 29/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BONVOUX Jean-Jacques décédé le 22/06/2024. Réf. 0808141005. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2502027

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 30/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} VALMIER Eva décédée le 21/10/2023. Réf. 0808141009. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2502028

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GUILLAUME Jeanne décédée le 30/09/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808130877. M2502033

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LALLEMAND Jeremy décédé le 30/03/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808134146. M2502034



s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org
03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SEDANLIQUIDATION
JUDICIAIREJugement du
13 février 2025

SAS BLOSSOMA, 22 rue du Président Kennedy, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 851 586 339. Vente de services (mise à disposition de cabinets et salles équipées destinés à la pratique de consultations). Conseil aux praticiens bien-être pour démarrer leur activité. Ventes de produits Bio locaux, produits tels que huiles essentielles, compléments alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2502093

SARL ID360 COMMUNICATION, 52 avenue d'Arches, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 920 932 746. Conseil en communication et relations publiques sur les réseaux sociaux et applications digitales. Création, développement, référencement et administration de site internet. Toutes activités d'agence de communication, de conseil et formation en communication digitale ainsi que toutes activités de promotion marketing sur les réseaux sociaux et autres supports numériques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2502094

SAS STA, 4 rue des Remparts, 08310 Aussonne, RCS Sedan 899 686 281. Le transport routier de marchandise par route avec des véhicules dont la masse maximale autorisée dépasse les 3,5 Tonnes, commerce de bois. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 novembre 2023 désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2502095

AVIS DIVERS

**SCP R. MOUZON
et J.P. CATTELAINE**
Notaires associés
43 rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

**Madame Marie
-Rose Cécile
LELAURIN**

Suite au décès le 30 novembre 2024 de Madame Marie-Rose Cécile LELAURIN née à EVIGNY (08090), le 26 octobre 1928, célibataire majeure, Maître Alexandre MOUZON, Notaire associé à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 43 Rue Madame de Sévigné est chargé du règlement de cette succession. Il est précisé qu'il existe un testament contenant un legs universel.

Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé. Pour avis. Me Alexandre MOUZON, Notaire sus nommé,

M2501966



**SCP INFANTINO
et GALLI-RICOUR**

10 rue de l'Aisne - 08400 VOUIZIERS

**M. PECHENET
Pierre**

**Avis d'envoi en
possession**

Par testament du 11/08/1979 déposé le 13/10/2020 au rang des minutes de Maître Isabelle GALLI-RICOUR, Notaire à VOUIZIERS (08400), 10 rue de l'Aisne, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES.

M. PECHENET Pierre Alfred, demeurant 75 rue Gambetta - 08400 VOUIZIERS, né le 06/02/1934 à VOUIZIERS, décédé le 19/09/2020 à VOUIZIERS, a institué un légataire universel.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du présent avis entre les mains de Me GALLI-RICOUR chargé du règlement de la succession. Me Isabelle GALLI-RICOUR.

M2502170

Aube

VENTE CESSON

ATTRIBUTION D'APPORTS



3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

M. KOCA/ALPACH

**AVIS DE CESSON DE
FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé en date à SAINTE SAVINE (10300) du 31 décembre 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'AUBE, le 3 février 2025, dossier 2025 00003128 référence 1004P01 2025 A 00264.

Monsieur Alpaslan KOCA, demeurant 30 Rue des Ormelots à AUBETERRE 10500 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 793 406 679,

A CEDE
A la Société ALPACH, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros, dont le siège social est sis 123 Avenue du Général Galliéni à SAINTE SAVINE (10300) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 938 877 628, son fonds de commerce de sandwicherie et restauration rapide, sis et exploité 123 Avenue du Général Galliéni à SAINTE SAVINE (10300); moyennant le prix de cent dix-sept mille euros (117 000 €).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} janvier 2025.

Les oppositions seront reçues dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales au 123 Avenue du Général Galliéni à SAINTE SAVINE (10300) pour la validité avec une copie auprès du cabinet SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE, 3 Rue Jean Mermoz à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000).

M2501919

**SELARL E. DA SILVA
& A. MILLERET-DRIAT**
Notaires associés
87 Bd de Dijon
10800 ST JULIEN LES VILLAS

**MONSALLIER/
PHOTOBIRD 2**

**Insertion - Cession de
fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Maître Elizabeth DA SILVA, Notaire à ST JULIEN LES VILLAS (Aube), le 10 février 2025, enregistré à SPF de l'AUBE, le 17 février 2025, 1004P01 2025N242, a été cédé un fonds de commerce de PHOTOGRAPHIE, VENTE D'APPAREILS et PELLICULES, exploité à TROYES (10000), 59 rue Georges Clémenceau, connu sous l'enseigne « PHOTO MONSALLIER »

Par M^{me}. Françoise Julienne Jeanne Suzanne MONSALLIER, épouse de Monsieur François Pierre BLEUZE, demeurant à TROYES (10000), 53 Bis boulevard Jules Guesde,

A : La Société dénommée PHOTOBIRD 2, SAS à associé unique, au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à PREMIERFAIT (10170), 15 rue Saint Laurent, SIREN 937 961 985 R.C.S. TROYES.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX EUROS (51.570,00 €), avec tous ses éléments corporels et incorporels,

L'entrée en jouissance est fixé au 10 Février 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2502071

CONSTITUTION
DE SOCIETE

EKOR'S

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 4 bis rue Principale
10350 ST FLAVY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT FLAVY du 13/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.
DÉNOMINATION : EKOR'S.
SIÈGE : 4 bis rue Principale - 10350 ST FLAVY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 10.000 €.
OBJET : Conception et commercialisation de studios de jardin, de micro-maisons et assimilés
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Joël BERTHIER, demeurant 4 Bis rue Principale - 10350 ST FLAVY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

M2501910

Pour avis : Le Président.



EACC
Société de participations financières de professions libérales de pharmaciens d'officine par actions simplifiée au capital de 2.275.000 Euros
Siège social : 33 boulevard Pierre De Coubertin, 10440 LA RIVIERE DE CORPS
R.C.S. Troyes

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 19/02/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : EACC.
SIÈGE SOCIAL : 33 boulevard Pierre De Coubertin - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

OBJET SOCIAL : la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice et de groupements de droit étranger, ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine ; la détention, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers, la détention de parts sociales ou d'actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquiescer et d'administrer des immeubles, et la fourniture de prestations de services sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

CAPITAL SOCIAL : 2.275.000 €.
PRÉSIDENT : M^{me} Elodie COMTE-CARBALLO demeurant 33 boulevard Pierre De Coubertin - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Arnaud COMTE-CARBALLO demeurant 33 boulevard Pierre De Coubertin - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

M2502109



C.M.I COKINETIC

Société d'exercice libérale par action simplifiée - Capital social : 1 000 €
Siège social : 31 rue des Vannes
10160 AIX VILLEMAUR PALIS

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 05/02/2025, constitution de la Société d'exercice Libérale par action simplifiée : Dénomination sociale : C.M.I COKINETIC Capital social : 1.000 euros Siège social : 31 rue des Vannes 10160 AIX VILLEMAUR PALIS Objet : La société a pour objet principal l'exercice libéral de la profession de masseur-kinésithérapeute. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Président : Monsieur Ciprian-Gheorghe COZMULEASA, demeurant à AIX VILLEMAUR PALIS (10160), 31 rue des Vannes, Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : chaque action donne droit à une voix Clauses d'agrément : Toutes les cessions sont soumises à un agrément des associés donné à la majorité des trois quarts des porteurs de parts exerçant la profession au sein de la société. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS TROYES.

M2502061

Pour avis.



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

**CICERONE
QARA**

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à CRENEY PRES TROYES (10150) du 19/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CICERONE QARA.
FORME : société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 5.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 4 rue des Crevantes - 10150 CRENEY PRES TROYES.

OBJET : Toutes prestations de conseil dans le domaine de la mise sur le marché et de la réglementation de tous dispositifs médicaux, de tous dispositifs médicaux de diagnostic in vitro et plus généralement de tous produits de santé. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

GÉRANT : Monsieur Julien DUPONT, demeurant 4, rue des Crevantes - 10150 CRENEY PRES TROYES.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

M2502139



Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

**E.L.
COACHING**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 06/02/2025 à BUCHERES (10), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : E.L. COACHING. Forme : société par actions simplifiée. Siège social : 9 C avenue des Martyrs du 24 août - 10800 BUCHERES. Capital social : 1.000 €. Durée : 99 ans. Objet social : Coaching business, coaching sportif, préparation mentale, vente de produits en ligne, prestations de services aux entreprises, formation, consulting en entreprises et associations, événementiel. Cessions d'actions : libres seulement entre associés ; les autres sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Madame Laurine MOREAU, demeurant 40 K rue Jean Moulin, 10450 BREVIANDES. Directeur Général : Monsieur Etienne THOMAS, demeurant 40 K rue Jean Moulin - 10450 BREVIANDES. La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

M2502054

Pour avis : La Présidente.

VAL DES PIERRES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à MAGNY-FOUCHARD du 13/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière.
DÉNOMINATION : VAL DES PIERRES.
SIÈGE SOCIAL : 5 Bis Route Nationale - 10140 MAGNY-FOUCHARD.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : Acquisition et gestion, par location ou autrement, de tout bien immobilier bâti ou non bâti.

GÉRANT : M. Alexandre BERNS demeurant 26 Grande Rue - 10140 TRANNES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES. Pour avis.

M2501949

MODIFICATION
DE STATUTS

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI DES LICARDES

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 5 Ruelle de l'Orme Gallois 10700 ARCIS SUR AUBE
RCS de TROYES n°478 029 325

Avis de modification

L'AGM du 12/07/2024 a décidé à compter du 12/07/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. DESPOND Jean-Marc, demeurant 5 Ruelle de l'Orme Gallois 10700 ARCIS SUR AUBE et de co-gérante M^{me} VIGNOUD Séverine, demeurant 114 Chemin du Ballois 38190 BERNIN en remplacement de M^{me} DESPOND Edith, gérante, pour cause de décès le 17/04/2024.

Modification au RCS de TROYES. M2414390

**EARL SAINT
CHARLES**

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Capital social : 120.434,72 Euros
Siège social :
37 Grande Rue - 51320 BREBAN
R.C.S. de Châlons en Champagne
n° 381 354 356

Modifications multiples

Suivant procès-verbal en date du 13 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :

- La démission de Monsieur Sylvain PIENNE et de Madame Nathalie PIENNE de leurs fonctions de cogérants de la société ;

- La nomination de Monsieur Romain SOUILLARD, né le 22 mai 1983 à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), de nationalité française, demeurant Ferme Le Plessis - 10240 DAMPIERRE et de Monsieur Anthony SOUILLARD, né le 26 janvier 1987 à TROYES (10000), de nationalité française, demeurant 3 rue Saint Laurent - 10170 PREMIERFAIT, aux fonctions de cogérants sans limitation de durée ;

- Le changement de dénomination sociale de la société, initialement dénommée «EARL SAINT CHARLES», pour la dénommer «SAINT CHARLES» ;

- Le transfert du siège social de la société à Ferme du Plessis - 10240 DAMPIERRE ;

- La transformation de la société en société civile d'exploitation agricole, sans que cela entraîne la création d'un être moral nouveau. Cette modification entraîne la publication des mentions suivantes : ANCIENNE MENTION : Exploitation agricole à responsabilité limitée. NOUVELLE MENTION : Société civile d'exploitation agricole.

M2501061

Pour avis : La gérance.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ESTIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 6 rue Voltaire
10000 TROYES
R.C.S. Troyes 922 334 230

Aux termes des décisions unanimes des associés du 26/11/2024, les associés ont décidé de réduire le capital social de 15 000 € pour le ramener de 20 000 € à 5 000 €, par voie de rachat et d'annulation de 1 500 parts sociales, sous la condition suspensive de toute opposition. Suivant procès-verbal des décisions du gérant et de l'associé unique du 03/02/2025, il a été constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social avec effet au 03/02/2025.

D'où les modifications suivantes des mentions à publier :

Article 8 (capital social)
Ancienne Mention : le capital social est fixé à la somme de 20.000 €.

Nouvelle Mention : le capital social est fixé à la somme de 5.000 €.

Il a également été décidé :

- d'étendre l'objet social à compter du 03/02/2025 à l'activité suivante : « la transaction sur immeuble et fonds de commerce » ;

- de transférer le siège social au 15 bis avenue Saint-Louis - 10280 SAINT-MESMIN, à compter du 03/02/2025.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence et il a par ailleurs été décidé de procéder à une refonte pure et simple des statuts.

L'associé unique a également pris acte de la démission de Messieurs Florian SAVARY, Josselin LESPAGNOL et Matthias COULONNIER de leurs fonctions de co-gérants à compter du 03/02/2025 et décide de ne pas procéder à leur remplacement, Madame Cindy VIE restant seule gérante.

L'inscription modification sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2502014



SARL PINTO MARQUES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
14 rue du Petit Fayet
10100 ST HILAIRE SOUS ROMILLY
RCS Troyes 510 782 113

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2024, l'AGE de la SARL PINTO MARQUES a décidé de transférer le siège social du 14 rue du Petit Fayet - 10100 ST HILAIRE SOUS ROMILLY, au 15 avenue Joseph Marie Jacquard - 10100 ROMILLY SUR SEINE, à compter du 30/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis :
La gérance.

M2502023

SCEA CHATEAU DE TRONCHOY

SCEA au capital de 1.000 Euros
Siège social
8 rue de la Foire aux Chevaux
10160 SAINT MARDS EN OTHE
927 806 174 RCS Troyes

Des décisions de l'Assemblée Générale en date du 1^{er} février 2025, il résulte que la dénomination sociale a été modifiée et est devenue «SCEA Château de la Resle» et que les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modifications au RCS de TROYES.
Pour avis :
Le gérant.

M2502088



SCI DE LA ROUGE

Société civile immobilière
Au capital de 3.050,00 Euros
Siège social
CLEREY (10390)
20 rue du Lac
R.C.S. Troyes 328 579 347

L'assemblée générale extraordinaire du 7 janvier 2024 a constaté la fin du mandat de gérance de Madame Andrée DURAND née JOUVAULT pour cause de décès.

Modification au R.C.S. de TROYES.
M2502070



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

NATURO'PATTES

SELAS au capital de 10 000 €
Siège social :
13 rue des Vignes
10410 VILLECHETIF
RCS de TROYES n°889 412 599

En date du 17/01/2025, le président a décidé à compter du 01/01/2025 de rendre effective la démission de M^{me} DE GEUSER Vêrane aux fonctions de directrice générale. Modification au RCS de TROYES.
M2501521



SCI DE LA VARIE

Société civile immobilière
au capital de 42.731,46 Euros
Siège social à
RUMILLY LES VAUDES (10260)
31 route de Lantages
R.C.S. Troyes 413 439 928

Suivant acte reçu par Me Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, le 22 novembre 2024, publié au service de publicité foncière de l'Aube, le 6 décembre 2024, volume 2024P n°12074, le capital social a été augmenté de 28.681,68 € afin de le porter à la somme de 71.413,14 €.

Modification au RCS de TROYES.
Pour avis :
Me Frank KOSMAC.

M2501917

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 14/01/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijón, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CLERC Michel décédé le 04/01/2024. Réf. 0218141071. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2502030

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 21/01/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijón, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MOIRE Madeleine décédée le 18/10/2022. Réf. 0218141072. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2502031

DISSOLUTION

DE SOCIETE

EARL DU CHATEAU

Capital social : 97.736,00 Euros
Siège social : 4 rue du Bourget
10130 CHAMOY
R.C.S. Troyes 327 205 936

Dissolution anticipée

Par AGE du 31/12/2024, les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation.

Monsieur Pierre VIGNEZ et Madame Patricia VIGNEZ née FAYS demeurant ensemble à CHAMOY (10130), 4 rue du Bourget ont été nommés en qualité de liquidateurs.

Toute correspondance et notification concernant la liquidation de la société devront être adressées au lieu du siège social à CHAMOY (10130), 4 rue du Bourget.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Les liquidateurs.
M2502046



A.D. SPERA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège Social : 31 rue des Vannes
10160 AIX VILLEMAUR PALIS
R.C.S TROYES 908 291 198

Dissolution

Suivant décision de la collectivité des actionnaires en date du 31 décembre 2024, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024. La collectivité des actionnaires susvisés a nommé comme liquidateur Monsieur Ciprian COZMULEASA demeurant 31 rue des Vannes 10160 AIX VILLEMAUR PALIS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

M2502134

LA TRINITAINE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1.600 Euros
Siège social et de liquidation :
25 avenue Maréchal Leclerc
10450 BREVIANDES
445 199 144 RCS Troyes

Dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Francis DRAVIGNY, demeurant 25 avenue Maréchal Leclerc - 10450 BREVIANDES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés

par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 avenue Maréchal Leclerc - 10450 BREVIANDES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur.

M2502102



EARL ROZOY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 97262,47 euros
Siège social : 5 rue Cour Première
10240 RAMERUPT
RCS TROYES 408 435 113

Dissolution

Suivant décision du 30 décembre 2024 prise par l'associé unique, Jean-Paul ROZOY, a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation.

La décision de l'associé unique susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Paul ROZOY demeurant 5 rue Cour Première 10240 RAMERUPT avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES
Pour avis

M2502153

AVIS DIVERS

M^{me} Ginette MORUZZI

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 septembre 2021 ;

Madame Ginette Liliane MORUZZI, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Jean MALIVERT, demeurant à PONT -SUR-SEINE (10400), 24 Bis faubourg Saint-Martin, Maison de Retraite Le Parc Fleuri.

Née à PARIS 12^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75012), le 8 mai 1933.

Décédée à SENS (89100) (France), le 20 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Agnès VAN GOETSENHOVEN-SINEGRE, Notaire membre de la Société «Marie-Agnès Van Goetsenhoven-Sinègre et Elodie Demongeot-Courty, notaires, associées d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office notarial», à la résidence de NOGENT-SUR-SEINE (10400), 1 rue des Moulins, le 13 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Agnès VAN GOETSENHOVEN-SINEGRE, Notaire à NOGENT SUR SEINE (10400), référence CRPCEN : 10049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2502126

Monsieur René Henri DEHLINGER

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 13 juin 2018, Monsieur René Henri DEHLINGER, en son vivant Retraité, demeurant à BAYEL (10310) lotissement EHPAD La Belle Verrière 18 rue de la Tuilerie, né à BAR-SUR-AUBE (10200), le 6 septembre 1941, décédé à BAYEL (10310), le 24 juillet 2022, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jocelyn NICOLAS, Notaire à Bar-sur-Aube (Aube), 26 rue du Général Vouillemont, le 14 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Jocelyn NICOLAS, Notaire à Bar sur Aube, référence CRPCEN : 10064, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de Troyes de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2501954

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SCI TIJUAN

Société civile immobilière
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
4 Rue Paul Henri Spaak
10300 STE SAVINE
Siège de liquidation :
2 rue Pierre Destouches
51430 TINQUEUX
794 779 868 RCS Troyes
Société en liquidation

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 5 février 2025 au 2 rue Pierre Destouches - 51430 TINQUEUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno MARIE, demeurant 2 rue Pierre Destouches - 51430 TINQUEUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30 juin 2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2502172

POURSUITE D'ACTIVITE



Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 73 82 92

FREBOISE

Aux termes d'une délibération en date du 11/02/2025, l'assemblée générale extraordinaire de la société FREBOISE, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est 7 rue des Fenus - 10700 TROUANS, RCS TROYES 982 445 702, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le gérant.

M2501937



SAS TURIOT PRESTATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège Social : 11 rue de la Louvière
SOULAUNOY
10400 BARBUISE
R.C.S TROYES 814 703 740

Aux termes du procès-verbal en date du 14 février 2025, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de TROYES

Pour avis, la gérance

M2502130

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



Eddy VAN DER LINDEN
Notaire associé
TROYES (10000)
46 avenue Pierre Brossolette
Tél : 03.25.81.00.49
Mail : eddy.vanderlinden@notaires.fr

EPOUX KLAUSA

Aux termes d'un acte reçu par Maître Eddy VAN DER LINDEN Notaire à 46, avenue Pierre Brossolette, le 18 février 2025, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : changement de régime matrimonial.

A la requête de : Monsieur Patrice KLAUSA et Monsieur Catherine CLAIROTTE, demeurant ensemble à ROSIERES PRES TROYES (10430), 18 rue Edgar Jougier,

Nés savoir :
- Monsieur KLAUSA à HENIN-BEAUMONT (62110) anciennement HENIN-LIETARD, le 28 août 1959,
- Madame CLAIROTTE à BESANCON (25000), le 11 mai 1959.

Mariés à la mairie de BRIENNE LE CHATEAU (10500), le 14 juin 1980. Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Eddy VAN DER LINDEN, notaire à TROYES (10000), 46 avenue Pierre Brossolette.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
M2502076

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :
DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur
annonces.matot-braine.fr

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIÉTÉ

NOTAIRES ET MER
Etude de Maîtres
FALCONE Mélanie et
BASTIDE Thibaut
3 Impasse de la
Curieuse
Maison des Services
Rudy Forêt
30240 LE GRAU DU
ROI

PHIL'AIME

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 14/02/2025 par Maître Noémie PENALVER, Notaire à LE GRAU DU ROI (30240) - 3 Impasse de la Curieuse, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : PHIL'AIME.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, la souscription de tout prêt immobilier, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue d'Issonges - 02810 MARGNY EN ORXOIS.

CAPITAL : 200 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

CO-GÉRANCE : M^{me} MENU Aimée 3 rue d'Issonges - 02810 MARGNY EN ORXOIS et M. MARCHAL Philippe 3 rue d'Issonges - 02810 MARGNY EN ORXOIS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession de parts : soumises à agrément.

Le Notaire.

M2501941

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

SCI GROSLOU

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 14 Février 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI GROSLOU.

FORME : Société Civile Immobilière.

SIÈGE : VAILLY SUR AISNE (02370), 7 boulevard Pierret.

OBJET : Propriété, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, la mise à disposition au profit des associés, de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; éventuellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles ou droits immobiliers, notamment au moyen de vente, échange ou apport en Société.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL : 100 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur David LEVERBE et Madame Jessica LEVERBE, son épouse, demeurant ensemble à PAISSY (02160), 37 rue Principale.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. Agrément de cession par la Gérance.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2501943

JRMD02 INVEST

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social :
13, Résidence le Pontceau,
02870 Vivaise

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 21/01/2025 à Vivaise, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile

DÉNOMINATION SOCIALE : JRMD02 INVEST

SIÈGE SOCIAL : 13, Résidence le Pontceau, 02870 Vivaise

OBJET SOCIAL :

-La prise de toutes participations en France ou à l'étranger dans toutes les entreprises ou sociétés quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement ;

-L'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ;

-La gestion d'un portefeuille de titres de participations ;

-L'acquisition, la propriété, la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers ;

-La construction d'immeubles sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ;

-L'administration et l'exploitation par bail ou location de tous biens immobiliers ;

-La location de locaux nus ;

-L'apport en garantie de tout droit ou bien mobilier ou immobilier auprès de tous organismes bancaires pour permettre le financement des activités de la société ;

-Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles appartenant à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

-Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Jérémie Debled, demeurant 13, Résidence le Pontceau, 02870 Vivaise

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Saint-Quentin

Pour avis : La Gérance

M2501991

LC ARMOR INVEST

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue Vendôme
02000 Chéry-lès-Pouilly

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 17/01/2025 à Chéry-lès-Pouilly, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile

DÉNOMINATION SOCIALE : LC ARMOR INVEST

SIÈGE SOCIAL : 16 rue Vendôme à Chéry-lès-Pouilly (02000)

OBJET SOCIAL :

-La prise de toutes participations en France ou à l'étranger dans toutes les entreprises ou sociétés quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement ;

-L'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ;

-La gestion d'un portefeuille de titres de participations ;

-L'acquisition, la propriété, la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers ;

-La construction d'immeubles sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ;

-L'administration et l'exploitation par bail ou location de tous biens immobiliers ;

-La location de locaux nus ;

-L'apport en garantie de tout droit ou bien mobilier ou immobilier auprès de tous organismes bancaires pour permettre le financement des activités de la société ;

-Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles appartenant à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

-Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Steven Le Carlier, demeurant 16 rue Vendôme à Chéry-lès-Pouilly (02000)

CLAUDES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des voix des associés présents ou représentés

Immatriculation de la Société au RCS de Saint-Quentin.

Pour avis : La Gérance

M2501982

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

PAPI CONSULTING

Par acte SSP du 05/02/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PAPI CONSULTING.

OBJET : en France et à l'étranger : L'activité de conseil et de prestation de services dans tous les domaines d'activité. La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations. L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs et titres. La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y étant attachés. La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue du Moulin - 02400 CHARTEVES.

CAPITAL : 3.000 €.

PRÉSIDENT : M. Christophe LEE demeurant 12 rue du Moulin - 02400 CHARTEVES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre des actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

AUX SAVEURS DU CHALET

Rectificatif annonce M2501082 parue le 5 février 2025, il convenait de lire : Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CONCEVREUX (02160), le 24 janvier 2025 au lieu du 20 janvier 2025. M2502123

POURSUITE D'ACTIVITE

Adler Pelzer France Nord

Société par actions simplifiée
au capital de 14.300.000 euros
Siège social : Rue André Missenard
02100 SAINT QUENTIN
479 527 384 R.C.S. Saint Quentin

Par décisions du 27 septembre 2022, l'associée unique, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

M2502114

MODIFICATION

DE STATUTS

«SCEA ESPERANCE»

Société civile d'exploitation Agricole
Capital social : 2.355.450 euros
Siège social :
1 ferme de Courdeau - 02000 LAON
RCS de Saint Quentin n° 349 768 317

Suivant procès-verbal en date du 21 novembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :

- La démission de Monsieur Benoit de BISSCHOP de ses fonctions de gérant de la société,

- La nomination de Monsieur Gautier ERNOTTE, né à LAON (02) le 9 octobre 1991, de nationalité Française, demeurant 3 Rue de la Mairie - 02270 CHALANDRY, Monsieur Hugues ERNOTTE, né à LAON (02) le 9 octobre 1991, de nationalité Française, demeurant 11 Rue de la Trésorerie 02270 CHALANDRY, la société « ERNOTTE », société par actions simplifiée au capital social de 10.000 €, dont le siège social est situé 8 RUE DE LA TRESORERIE - 02270 CHALANDRY, immatriculée au RCS de SAINT QUENTIN sous le numéro 931 279 947, aux fonctions de cogérants sans limitation de durée,

- Le transfert du siège social de la société au 8 rue de la Trésorerie - 02270 CHALANDRY.

Pour avis : La Gérance.

M2500943

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

LEVERBE-BATTEUX

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000,00 euros
Siège social : 37 rue Principale
02160 PAISSY
805 032 265 R.C.S. Saint Quentin

Suivant décision unanime en date du 14 février 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à VAILLY SUR AISNE (02), 7 boulevard Pierret, à compter du même jour. Le paragraphe «SIEGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.

SIEGE SOCIAL :

- Ancienne mention : PAISSY (02160), 37 rue Principale ;

- Nouvelle mention : VAILLY SUR AISNE (02370), 7 boulevard Pierret.

Mention au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2501957

GN

AVOCATS ASSOCIÉS

DOMAINES DES VIEILLES FONTAINES

SARL au capital de 25.000 euros
Siège social : 2 rue du Lavoir
02160 CUIRY LES CHAUDARDES
R.C.S. de Saint Quentin n°915 265 532

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de réduire le capital social de 10.000 € par rachat en vue d'annulation de parts, en le portant de 25.000 € à 15.000 €.

L'article 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis.

M2502000

BOUFFEE D'AIR

Société civile immobilière
Capital social : 100 euros
Siège social :
1 Ferme de Courdeau - 02000 LAON
RCS de Saint Quentin n° 893 939 835

Suivant procès-verbal en date du 21 novembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :

- La démission de Monsieur Benoit de BISSCHOP de ses fonctions de gérant de la société,

- La nomination de Monsieur Gautier ERNOTTE, né à LAON (02) le 9 octobre 1991, de nationalité Française, demeurant 3 Rue de la Mairie - 02270 CHALANDRY, Monsieur Hugues ERNOTTE, né à LAON (02) le 9 octobre 1991, de nationalité Française, demeurant 11 Rue de la Trésorerie 02270 CHALANDRY, aux fonctions de cogérants sans limitation de durée,

- Le transfert du siège social de la société au 8 rue de la Trésorerie - 02270 CHALANDRY.

Pour avis : La Gérance.

M2500942

JACQUES SONNETTE

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 2 rue du Port Picard
02310 CHARLY SUR MARNE
524 940 251 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 janvier 2025, il résulte que :

- Madame Mélanie SONNETTE demeurant à CROUTTES SUR MARNE (Aisne), 8 rue de Porteron a été nommé en qualité de président en remplacement de Madame Maryse SONNETTE, démissionnaire ;

- Madame Maryse HARMAND, demeurant à CHARLY SUR MARNE (Aisne), 8 rue du Port Picard - PORTERON a été nommé en qualité de directeur général.

Pour avis : La Présidente.

M2501381

AVIS DIVERS

Monsieur Olivier André Charles Henri THIRION

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} février 2010, Monsieur Olivier André Charles Henri THIRION, en son vivant retraité, demeurant à SAINT QUENTIN (02100), 11 rue du Capitaine Dumont.

Né à SAINT-QUENTIN (02100), le 18 août 1955.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à SAINT-QUENTIN (02100) (FRANCE), le 10 mai 2024.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuelle SEMEZIS, à PARIS, le 29 août 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Camille de BOYSSON -GEFFRAY, notaire à PARIS (8^{ème}) 11 bis rue d'Aguesseau, référence CRPCN : 75033, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2501959

CLOTURE

DE LIQUIDATION

COGEP
REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

PYAF.NET

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue des Annois, 02820 ST ERME OUTRE ET RAMECOURT
Siège de liquidation : 1 rue des Annois 02820 ST ERME OUTRE ET RAMECOURT
811 392 893 RCS SAINT-QUENTIN

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024 au 1 rue des Annois, 02820 ST ERME OUTRE ET RAMECOURT, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé David MONROGER, demeurant 1 rue des Annois, 02820 ST ERME OUTRE ET RAMECOURT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2501973

Matot Braine
PETITES AFFICHES
REIMS
CHAMPAGNE ARDENNE

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Envoyez-nous vos annonces

par mail



annoncelegale.pamb
@legalnet.org



Nouveauté. L'inédit crossover urbain 100% électrique coréen coche toutes les (bonnes) cases : mignon, pratique, bien équipé, doté d'une bonne autonomie et abordable.

Hyundai Inster : tout pour plaire



Du style et des qualités pratiques pour l'Inster. Le tout en 3,82m seulement.



Instrumentation numérique via un double écran et dotation complète.

C'est dans les rues encombrées des villes et sur les trajets péri-urbains que les voitures 100% électriques trouvent leur terrain d'expression privilégié et leur pleine justification. Là aussi où la pollution est la plus perceptible et où la question de l'autonomie se pose avec le moins d'acuité. À condition toutefois de disposer d'une solution de recharge. Dans ce contexte, les citadines électriques justifient leur pertinence. Avec un double écueil : leur polyvalence relative et leur autonomie limitée lorsqu'il s'agit d'accomplir des parcours routiers et autoroutiers occasionnels. La perfection n'est pas de ce monde. Mais certains modèles s'en tirent avec les honneurs.

C'est le cas de l'inédit Hyundai Inster, un crossover de seulement 3,82 m, la taille idéale pour pré-

tendre au titre de roi des centres-villes. Malgré ses mensurations réduites, l'Inster, décliné en versions 4 ou 5 places, fait le maximum pour accueillir dignement ses occupants, non seulement à l'avant mais aussi à l'arrière, tout en proposant un volume de coffre correct entre 238 l et 351 l pour la version quatre places, grâce aux sièges arrière inclinables, coulissants sur 16 cm. En configuration cinq places, on dispose de 280 l. Par ailleurs, le dossier du fauteuil avant droit peut se rabattre en position tablette. Difficile de réclamer davantage.

L'Inster sort du rang également en matière d'équipements d'agrément et de sécurité, une dotation plus ou moins complète selon le niveau de finition mais généreuse

dans tous les cas. Instrumentation numérique derrière le volant et écran central de 10,25 pouces intégrant la navigation, toit panoramique transparent, ambiance intérieure à la demande avec une palette de 64 couleurs au choix... Régulateur de vitesse adaptatif, système anti-collision avec détecteur d'angle mort, caméra 360°, assistance à la sortie du véhicule, alerte de vigilance, aide au stationnement avec une caméra de recul, freinage automatique d'urgence en marche avant et arrière, maintien dans la voie... Liste non exhaustive. Un ensemble digne du segment supérieur.

LE CHARME EN PLUS

Le crossover coréen se distingue également par ses caractéristiques

techniques. Avec la version équipée de la batterie de 49 kWh et un niveau de puissance équivalent à 115 ch, les performances permettent d'envisager un usage polyvalent sans souci. Selon le constructeur, l'autonomie conventionnelle culminerait à 370 km.

Une valeur à pondérer mais sensiblement au-dessus de celle revendiquée par les citadines concurrentes de l'Inster. Par ailleurs, Hyundai met en avant une capacité de passer de 10 à 80% d'autonomie en seulement une trentaine de minutes sur une borne de recharge rapide en courant continu. À domicile, il faut environ 5 h pour faire le « plein » sur une Wallbox avec le câble de 11 kW de série. Une pompe à chaleur contribue à réchauffer rapidement l'habitacle et permet de limiter la consommation d'énergie par temps froid, évitant de trop réduire l'autonomie.

L'Inster ne se contente pas de se montrer convaincant. Il joue aussi les charmeurs grâce à son design original qui le distingue immédiatement dans la circulation avec son allure de baroudeur des centres-villes : profil cubique, barres de toit, ailes gonflées et passages de roue soulignés d'élargisseurs noirs, protections avant et arrière couleur argent... Une version Cross au caractère tout-chemin plus affirmé, complètera la gamme dans quelques semaines. Le constructeur met en avant un langage stylistique « exprimant à la fois la performance et la bienveillance ». On se contentera de constater que son physique suscite une immédiate sympathie. Entre fonctionnalité, autonomie électrique, richesse des équipements et allure avenante, l'Inster met dans le mille.

DOMINIQUE MAREE

Mercedes domine le marché des hybrides rechargeables

Refuge des gros SUV en France, la catégorie est la chasse gardée du trio premium allemand, la firme à l'Etoile devançant BMW et Audi. Peugeot pointe juste derrière.



Sur le papier, les hybrides rechargeables constituent la solution (presque) idéale. Capable de rouler en mode 100% électrique sur une centaine de kilomètres lorsqu'on circule en ville, ils bénéficient de leur double motorisation pour consommer moins et limiter leurs rejets sur route. Ils sont par ailleurs très utiles pour permettre aux constructeurs d'être pénalisés par des malus écologiques dissuasifs grâce, il faut le reconnaître, un mode de calcul très favorable. Au point que certains « gros » SUV échappent à toute taxe.

Quel que soit leur intérêt, le marché français 2024 a été marqué par une forte baisse des immatriculations des hybrides rechargeables

(PHEV). Un recul dépassant 10% pour 146.000 ventes et une part de marché de 8,5%. La catégorie est dominée par Mercedes avec 24 372 voitures écoulées, une progression de 19% d'un exercice sur l'autre. En 2024, près d'une Mercedes sur deux (47,5%) immatriculées en France était une PHEV. Deux Mercedes figurent dans le Top 10 hexagonal des hybrides rechargeables : le GLC au tout premier rang avec près de 9 900 voitures et le GLA à la 8^e place avec 4 675 unités. Atout majeur de la marque : elle est la seule à proposer une double offre essence et diesel dans la catégorie.

Loin derrière, à la seconde place, on trouve le SUV BMW X1 (6 696 voitures) suivi de près par la Peugeot

308 (6 459) et la Cupra Fromentor (6 451)... A une exception près (la 308) les dix meilleures ventes d'hybrides rechargeables sont tous des SUV ou des crossover. Rien de surprenant. Cas extrême : plus de 97% (10 326 voitures) des Land Rover immatriculés en France en 2024 étaient des PHEV.

Quel avenir pour les hybrides rechargeables alors qu'on prête à l'Etat l'intention de revoir les modalités leur permettant d'éviter d'être lourdement taxés ? Si on ajoute le malus au poids dont le seuil d'exemption baissera dans les prochaines années, on peut s'interroger sur leur avenir à court terme...

D.M.

Azéline Hamen. Ancienne éducatrice spécialisée, l'Ardennaise de 35 ans s'est reconvertie en 2020 dans l'élevage caprin et la transformation de lait en fromages en reprenant la ferme des « Domoiselles » à Dom-le-Mesnil.

« Domoiselle » de caractère



Azéline Hamen tenant dans ses bras la chèvre « Vanille ».

La jeunesse a été bercée « de joies et de plaisirs simples passés dans la nature ». Munie d'un bac économie et social obtenu au lycée Monge à Charleville-Mézières, elle s'éloigne pourtant de sa famille qui habite la petite commune de Vivier-au-Court pour intégrer en 2020, à l'âge de 19 ans, l'école nationale de sous-officiers de Saint-Maixent. « J'éprouvais le besoin de chercher mes limites en me dépassant », livre cette fille d'un policier municipal qui, ayant eu l'occasion de lire des ouvrages sur l'armée, entend alors se tourner vers une carrière militaire. « Ce fut une expérience très positive. Le fait d'être dans un milieu d'hommes m'a forgé un tempérament et donné du caractère. J'en suis donc ressortie grandie. Mais la rigidité du cadre de vie militaire ne me convenait pas ».

Sa mère, assistante familiale, pleine d'inquiétude de voir sa fille exercer une activité dans l'armée de terre, lui avait parallèlement conseillé de préparer le concours de l'Institut régional du travail social. Ainsi, six mois plus tard, Azéline Hamen bascule dans une session de formation de trois ans

pour devenir éducatrice spécialisée. « Je me suis identifiée très vite à ce domaine parce que ma maman avait travaillé dans le secteur social. À partir de 2013, j'ai effectué des remplacements dans différentes structures ou foyers d'hébergement axés sur la protection de l'enfance et le handicap ».

En 2015, ayant l'impression d'avoir déjà fait le tour de la profession, Azéline Hamen n'ayant pas d'autres perspectives, décide avec une amie d'aller faire du « woofing » au Canada. « Un concept qui nous permettait d'être hébergées et de travailler dans des fermes pour y donner un coup de main tout en étant nourries et logées sur place. On a ainsi visité le pays tout en se familiarisant avec les coutumes locales en étant en immersion dans plusieurs familles. J'ai côtoyé des gens formidables aux parcours incroyables qui travaillaient à leur

rythme, en vivant au fil des saisons. Ils mettaient du sens dans leur existence et cela m'a donné des idées pour la suite. Mais quand je suis revenue dans les Ardennes, j'étais autant paumée que lorsque je suis partie ! »

INITIATION AU MÉTIER D'ÉLEVEUSE

En 2016, cap sur l'Ardèche où elle va parfaire ses connaissances au Domaine de Pradel à Mirabel, dans une école d'enseignement, de formation professionnelle, d'expérimentation et de recherche agricole. « Durant 18 mois, j'ai profité de mes week-ends et de mes vacances pour travailler dans des exploitations agricoles dans ce département et dans le Var. C'est là que je me suis habituée à la compagnie des chèvres... » À l'issue de ce stage, elle souhaite concrétiser ses nouveaux savoirs dans les Ardennes. « Tout s'est très vite enchaîné. J'ai eu l'opportunité avec mon mari, Johan, qui m'a rejoint dans cette aventure d'acquiescer le ferme des Domoiselles à Dom-le-Mesnil. »

Le lieu, à équidistance de Charleville-Mézières et de Sedan, présente l'avantage d'être implanté au bord d'une route nationale, un atout intéressant dans la mesure où Azéline Hamen et son époux souhaitent installer un magasin à la ferme. Après quelques péripéties administratives, le couple accueille ses premières chèvres de Lorraine

rustiques et régionaux présentent une bonne génétique laitière et s'adaptent bien au climat ardennais » et plus 17 alpines gestantes issues du Loir-et-Cher.

Le couple d'éleveur assurent la vente directe des produits tout en travaillant avec des artisans alentours (boulangeries, pizzerias). Ils participent par ailleurs aux grands évènements ardennais : Foire de Sedan, Cabaret Vert, festival mondial des marionnettes, fête médiévale, fête des confréries... De belles adresses leur font aussi confiance, à l'image du restaurant « La Gourmandière » à Carignan, l'Auberge du Cheval Blanc aux Ayvelles, le Pressoir Gourmand à Douzy et la Fromagerie de la place Nevers à Charleville-Mézières.

Enfin, depuis 2022, la ferme est ouverte à un large public (écoles, centres aérés, crèches, IME...). Une activité exercée par Johan qui, après une carrière militaire achevée au 3^e Génie de Charleville-Mézières s'est formé à la médiation animale. Durant l'année, il propose des visites guidées pour les familles et des accueils personnalisés pour les structures professionnelles mais aussi des ateliers de réalisation de feuilletés ou de tartelettes au chèvre chaud.

Durant les vacances scolaires, la ferme organise également des ateliers de biberonnage des nouveaux-nés du troupeau, qui rencontrent un franc succès.

UN ENGAGEMENT RÉCOMPENSÉ

En 2024, l'investissement et la détermination d'Azéline Hamen, ont été mis en lumière par le Crédit Agricole du Nord Est dans le cadre de l'opération « Jeunes

formidables » mettant en avant de jeunes acteurs du territoire. Ce qui a valu à la chevrerie domoise de sortir des 55 lauréats de départ pour se hisser dans les neuf finalistes, ardennais, marnais et axonnais et d'obtenir un chèque de 1 000 euros. « Cette reconnaissance m'a offert une belle visibilité. »

Soins des animaux, séances de biberonnage, traites (entre 210 et 240 à l'année), transformation du fromage, préparation des commandes, mise en place des manifestations extérieures, communication et maîtrise des réseaux

sociaux et recherche de nouveaux partenaires professionnels rythment désormais le quotidien de cette mère de deux enfants (Maëlle, 5 ans, et Marcel, 2 ans) et de son époux. « Nous avons mis un point d'honneur à conserver des moments de vie familiale pour faire grandir au mieux nos enfants ». Une manière de boucler la boucle, en offrant à son tour, des moments de joies et de plaisirs simples au plus près des animaux et de la nature, tout en transmettant des valeurs de responsabilité et de construction de projet.

PASCAL REMY

« Nos premiers laits transformés sur place en fromages, frais, affinés, en tomme, en yaourts (nature ou aux confitures) ou encore en glace ont connu un engouement de la population locale immédiat. »

1989
Naissance le 15 décembre à Charleville-Mézières.

2010
École des sous-officiers de Saint-Maixent (79).

2013
Obtention du diplôme d'éducatrice spécialisée à Lille.

2019
Formation Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) au Pradel de Mirabel (Ardèche).

2020
Reprise de la Ferme des Domoiselles à Dom-le-Mesnil.

2021
Première année de production agricole.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

